

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

1^{er} JANVIER 1931

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU LIKÈS,

MESSIEURS LES AUMONIERES, LE DIRECTEUR & SES COLLABORATEURS,

*adressent aux Anciens, à leurs familles, à celles des
Elèves, à l'occasion de la nouvelle année, l'expression
de leurs vœux les plus sincères et les plus affectueux.*

*Ils demandent à la divine Providence de leur donner
santé, succès, bonheur vrai en ce monde, en attendant
celui de la Bienheureuse Eternité !*

Que votre règne arrive,

O Christ-Roi,

par l'Ecole.

1930-1931

L'année 1930 marquera tout particulièrement dans les Annales du Likès et de son Amicale.

Le 29 Janvier, une décision du Conseil Supérieur de l'Instruction publique annulait la peine d'interdiction d'enseigner dans la commune de Quimper, portée contre M. Gautier, directeur du Likès, par le Conseil départemental du Finistère, dans sa séance du 13 Juin précédent.



T. H. Frère ADRIEN,
Supérieur général des Frères
des Écoles chrétiennes.

Il nous semble inutile de commenter un tel résultat, qu'il nous suffise d'adresser à M. Gautier toutes nos félicitations, avec l'espoir de le voir, pendant de longues années encore, à la tête d'un Etablissement qui, dans son genre, doit être le premier de toute la région par la valeur de son personnel et de ses diverses installations de plus en plus conformes aux progrès modernes.

×

C'est en Janvier 1930 que furent livrés au service général les nouveaux W.-C. construits par la maison Bolo, de Nantes. Les préoccupa-

tions de l'hygiène et de la salubrité dans une grande maison ne font pas défaut à la direction du Likès.

×

C'est dans le même ordre d'idée que furent réalisées, en cours d'année, la visite et la réfection complète des filtres et des citernes qui reçoivent l'eau des toitures.

×

L'historique du Likès mentionnera tout particulièrement, en 1930, le changement notable survenu au point de vue situation académique et à celui des études. A partir de Juin, notre école est devenue secondaire spéciale, dans les conditions de la loi de 1865. Les inspecteurs primaires n'auront désormais aucun contrôle à exercer chez nous, c'est un avantage appréciable. Nous n'avons pas l'intention de modifier grandement



C. F. GIRAUD,
Secrétaire général des Frères
des Écoles chrétiennes.

nos programmes, qui sont conformes à cette loi de 1865, mais nous y ajouterons l'étude de l'anglais et de l'espagnol, puis nous compléterons ces études pour l'élite par la préparation au baccalauréat B, c'est-à-dire sans latin.

L'année scolaire, dans son ensemble, a été fort heureuse, santé excellente, bon esprit dans la Maison, succès dans de nombreux examens professionnels, Arts et Métiers, Mécaniciens de la Marine, Brevet élémentaire, Brevet d'enseignement primaire supérieur, Brevets d'enseignement religieux, etc.

A noter aussi les progrès constatés dans la culture des arts, dessins

variés, chorale de la chapelle et chœur du jour des prix, harmonie et symphonie si précieuses pour nos diverses fêtes ; le tout élevant les âmes et leur donnant le goût du beau terrestre qui ne peut être qu'un faible reflet du beau céleste.

×

La rentrée d'Octobre a été particulièrement nombreuse, ce ne fut donc pas une petite affaire que d'installer plus de 200 nouveaux, dont 160 pensionnaires, de différents âges, des jeunes surtout.

La classe préparatoire au baccalauréat, celle de la 4^e année industrielle (Arts et Métiers et Maistrance de la Marine) furent promptement installées, ce qui n'était pas difficile, les bonnes volontés chez tous étant évidentes. Les cours d'anglais sont confiés à M. Salaün Joseph, qui fut interprète pendant la guerre ; ceux d'espagnol à M. Buanic, connu à Brest (Saint-Martin et Recouvrance) sous le nom de Frère Crescin-Gabriel. Rentré en France après un séjour de 23 années dans la Péninsule voisine, où il exerça les fonctions de préfet d'études ou de directeur dans d'importants établissements de Madrid et de Bilbao, il est heureux de donner à ses compatriotes son temps et le fruit de son travail en pays d'exil.

×

Et nos ateliers ? Ils ont pu être livrés aux élèves quelques jours après la rentrée ; on y avait monté les nouveaux établis, les machines-outils les plus nécessaires, la cage était très belle, mais non entièrement garnie. Depuis, on y travaille toujours ; il serait impossible de dire exactement à quelle époque les diverses installations seront complètement terminées.

×

Au début de cette année, notre pensée se porte tout d'abord vers notre respectable doyen, le Président honoraire Eugène Bolloré. Nous lui offrons nos vœux de meilleure santé. Privé de l'usage presque total de la vue, souffrant de rhumatismes parfois aigus, nous comprenons tout ce que sa situation actuelle a de pénible, mais nous savons aussi quels dévouements il trouve près de Mme Bolloré, de ses enfants et de ses nombreux amis. Nous ne pouvons oublier qu'il fut durant 30 ans l'âme de notre Amicale et avec quel entrain, quelle générosité ! Nous demandons à Dieu d'adoucir ses souffrances et de le maintenir dans ces sentiments de foi toute bretonne qui sont sa consolation et une source de mérites pour l'Eternité.

Nous ne pouvons fixer la date de la bénédiction de nos ateliers ; nous les voudrions au complet, nous n'y sommes pas encore. On achève en ce moment le vestiaire et les lavabos, l'atelier à bois et les forges, l'outillage neuf n'est pas encore entièrement en place. Tous ceux d'entre nous qui s'occupent de constructions, d'installations, n'ignorent pas combien finir complètement est œuvre de patience et de temps.

×

Cotisations en 1930

L'Assemblée générale de l'Amicale a lieu chaque année le dimanche dans l'octave de l'Ascension, c'est-à-dire le dimanche qui précède la Pentecôte, le 17 Mai en 1931. Nous aimons à croire qu'elle sera plus nombreuse encore que de coutume. Nos Anciens de tous âges qui nous viennent chaque année affirmeront une fois de plus leur fidélité à la

vieille Ecole ; ils encouragent ainsi les maîtres et ne revoient pas sans une certaine émotion les lieux où s'écoulèrent les années de leur première jeunesse, les meilleures peut-être de leur vie.

Il a été recueilli 6.364 fr. de cotisations par voie directe ou chèques postaux, et 2.043 fr. 65 par le moyen des traites postales. Ce dernier mode de recouvrement est très onéreux et le service de la Poste n'est pas toujours fait convenablement ; c'est ainsi que, de certains bureaux, toutes les traites nous sont revenues. Il est cependant nécessaire puisque, dans certains budgets, une petite dette de 15 ou 25 fr. passe inaperçue, on ne s'en préoccupe guère. Néanmoins, il serait à désirer que le versement des cotisations se fît par chèque postal, moyen très pratique et peu dispendieux.

Votre Conseil d'administration a utilisé une partie des fonds recueillis aux usages suivants : subvention à la Section Normale, connue sous le nom de « Petit Noviciat », qui prépare des jeunes gens à suivre les traces de saint J.-B. de la Salle, bourses d'externat à deux élèves venant de l'Ecole libre Saint-Corentin, secours à des fils d'Anciens Elèves, dont les pères et les frères ont été élèves du Likès.

Nous avons versé 1 fr. par membre cotisant pour être réparti ainsi qu'il est convenu, soit 0 fr. 25 à la Fédération des Amicales, 0 fr. 25 à l'Union régionale, et 0 fr. 50 à notre Union diocésaine, présidée par l'amiral Exelmans.

Il nous reste, en terminant, à nous excuser d'être si en retard dans la publication d'un *Bulletin* qui eût dû paraître au début de la nouvelle année et à faire des vœux pour la prospérité de plus en plus grande de notre Amicale et de notre cher Likès ; les élèves n'y manquent pas, la moisson est abondante, mais le nombre des ouvriers est petit. Prions donc le Père de Famille d'envoyer de bons ouvriers à sa vigne. Dans une Assemblée générale de l'Amicale d'un établissement de 500 pensionnaires situé à la frontière belge et dirigé par un Breton, on présenta au cardinal Liénart 14 jeunes Frères français sortis de l'établissement depuis moins de 11 ans. Le président pouvait dire avec raison :

« Nous désirons que des manifestations comme celle d'aujourd'hui, »
» glorifiant la belle vocation des Frères des Ecoles chrétiennes, influen- »
» cent heureusement les familles catholiques et leur fassent souhaiter »
» l'honneur d'être appelées à consacrer un de leurs enfants au sacer- »
» doce de l'enseignement chrétien. A quoi servirait, en effet, de pour- »
» suivre l'abrogation de la loi de 1904, si parallèlement à cette action »
» sur l'opinion, nous ne cherchions le moyen de remédier autant que »
» nous le pouvons, à la crise de recrutement que subissent actuellement »
» en France les Instituts enseignants. »

LA RÉDACTION.





Monseigneur DUPARC, Chevalier de la Légion d'honneur

Notre Evêque vénéré ayant bien voulu accepter le titre de Président d'Honneur de notre Amicale, nous ne pouvons que nous réjouir hautement de la distinction que le Gouvernement vient de lui accorder en le nommant Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Notre Président, M. le Directeur, ont déjà adressé au Prélat, au nom de la grande famille du Likès, leurs respectueuses félicitations, s'unissant ainsi, et nous tous, aux nombreux catholiques du diocèse et d'ailleurs qui ont vu dans le geste du pouvoir civil l'occasion de rendre hommage à Monseigneur et de le remercier une fois de plus de son entier dévouement à son diocèse, à l'Eglise et à la France.

Voici comment s'exprime à ce sujet la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« C'est bien l'Evêque que le gouvernement décore. Sa citation porte simplement : « Cinquante-deux ans de ministère apostolique. »

» La Bretagne catholique se réjouira tout entière de l'honneur fait au vénéré doyen de l'Episcopat breton, à l'Evêque qui lui fait si grand honneur.

» Et nous nous reportons aux débuts de l'épiscopat de Mgr Duparc. Il n'était pas question en ce temps-là de donner la Légion d'honneur aux Evêques : c'étaient les plus mauvais jours du combisme, et avec plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat, dont S. E. le cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, Mgr Duparc était traduit en police correctionnelle, précisément pour un acte de son ministère apostolique : il avait rappelé les sanctions de l'Eglise contre les acquéreurs des biens ecclésiastiques.

» Et voici qu'au moment où pour « exécuter les volontés des morts » (ce sont les termes de la circulaire ministérielle), on rend à l'Eglise quelques parcelles des biens ecclésiastiques confisqués à la Séparation, on déclare officiellement que Mgr Duparc a bien rempli son ministère apostolique *depuis 52 ans* : C'est donc lui qui était dans la vérité en 1909, quand la justice le poursuivait pour, à la suite de Pie X et avec les catholiques d'alors, défendre les droits de l'Eglise... Réjouissons-nous de constater une fois de plus qu'il y a tout de même quelque chose de changé chez nous. »



Monseigneur DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon,
Chevalier de la Légion d'honneur.

PRIX D'HONNEUR

Fondés par l'Association Amicale des Anciens Elèves

(Statuts, Art. 18)

- 1889 Alain Lévêque, de Quimper.
1890 Industrie : Emmanuel Rault, de Quimper.
— Agriculture : Alain Jaouen, d'Elliant.
1891 Industrie : Emile Le Meud, de Séné (Morbihan).
— Agriculture : Jean-Marie Cornic, de Kerfeunteun.
1892 Industrie : Joseph Lamour, de Lampaul-Plouarzel.
— Agriculture : Jean Jaouen, de Landrévarzec.
1893 Industrie : Jean-Marie Morin, de Saint-Brieuc.
— Agriculture : Alain Le Foll, de Trégourez.
1894 Industrie : Louis Moren, du Faouët (Morbihan).
— Agriculture : Jean-Marie Le Fur, d'Hennebont (Morb.).
1895 Industrie : Victor Heurté, de Primelin.
— Agriculture : François Fagot, de Sizun.
1896 Industrie : Julien Le Goc, de Quiberon (Morbihan).
— Agriculture : Julien Le Galloudec, de Melrand (Morb.).
1897 Industrie : Alfred Marzin, de Quimper.
— Agriculture : François Le Corre, de Kerfeunteun.
1898 Industrie : Guy Bourhis, de Rosporden.
— Agriculture : Pierre Guichaoua, de Pouldreuzic.
1899 Industrie : René Carnoy, de Cany (Seine-Inférieure).
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Saint-Yvi.
1900 Industrie : Charles Royer, de Carhaix.
— Agriculture : Jean Cornec, de Dinéault.
1901 Industrie : Constant Le Corre, de Baud (Morbihan).
— Agriculture : Yves Guillerme, de Guidel (Morbihan).
1902 Industrie : Yves Caradec, de Melgven.
— Agriculture : Thomas Kersalé, de Ploëven.
1903 Industrie : Alain Canévet, de Quimper.
— Agriculture : Jean-Louis Ollivier, de Plounéour-Trez.
1904 Industrie : J. Charuel, de Guingamp (Côtes-du-Nord).
— Agriculture : Jean-Marie Menez, de Rosnoën.
1905 Industrie : Albert Doucet, d'Orléans (Loiret).
— Agriculture : Yves L'Haridon, de Gouézec.
1906 Industrie : Eugène Blanchard, de Poullan.
— Agriculture : Alain Le Roux, d'Ergué-Armel.
.....
1924 Industrie : Joseph Inizan, de Landivisiau.
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Kernével.
— Commerce : Louis Penn, de Brest.
1925 Industrie : Francis Gestin, de Saint-Pol de Léon.
— Agriculture : Gustave Hervé, de Beuzec-Conq.
— Commerce : François Gourmelen, du Juch.
1926 Industrie : Georges Guéguen, de Plogastel-St-Germain.
— Agriculture : Pierre Brangoulo, de Clohars-Carnoët.
— Commerce : Jean Guirriec, de Loctudy.
1927 Industrie : Henri Kéravec, de Plozévet.
— Agriculture : Vincent Le Gall, de Quéven.
— Commerce : René Gourret, de Plogastel-Saint-Germain.
1928 Industrie : Louis Morzellec, de Guisriff (Morbihan).
— Agriculture : Hervé Le Floc'h, de Plogonnec.
— Commerce : Pierre Nicot, de Melgven.
1929 Industrie : Hervé Menez, de Quimerc'h.
— Agriculture : André Feunteun, de Saint-Evarzec.
— Commerce : François Jouan, de Riec-sur-Bélon.
1930 Industrie : André Chevallereau, de Quimper.
— Agriculture : Yves Feunteun, de Saint-Evarzec.
— Commerce : Clet Cariou, de Goulien.

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Au début d'Octobre, il nous a été agréable de recevoir la visite de trois jeunes Anciens, qui continuent à faire honneur à leurs maîtres. *Lucien Morvan*, du Faou, ingénieur d'Erquelinnes, admis l'an dernier à l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris, vient de subir avec succès ses examens de sortie. Toutes nos félicitations.

Gabriel Lagadec, de Douarnenez, admissible au grade de maître-mécanicien de la Marine, après avoir suivi les cours du Brevet supérieur à Toulon, sera sans doute un des plus jeunes dans son nouveau grade. A lui aussi toutes nos félicitations.

Georges Guéguen, de Plovan, l'ami de tous au Likès, sorti d'Erquelinnes avec le brevet d'Ingénieur et parmi les meilleurs élèves, est venu revoir ses anciens maîtres avant de partir au service ; nous lui souhaitons continuation de succès, il est des jeunes sur lesquels on peut compter.

Avant leur départ pour le service, *de Kéroulas* et *Le Grand Henri*, de Plogonnec, *Henry aîné*, de Kerfeunteun, viennent saluer leurs anciens maîtres et revoir leur vieille école.

Notre jeune ami, *Gabriel Fichoux*, du Tréhou, qui fait son stage au P. O., dans les bureaux de la gare de Concarneau tout en suivant les cours de la Cie à Nantes, est parfois de passage à Quimper. Il vient alors jusqu'au Likès, où ses maîtres, ses camarades sont heureux de constater qu'il n'a rien perdu de sa bonne humeur et de sa délicatesse de sentiments.

Le 16 Octobre, *Léopold Le Couric* vient faire ses adieux avant le départ pour le Maroc, où il va faire son service militaire dans l'aviation, ce qui convient aux jeunes ingénieurs amateurs d'installations mécaniques dernier modèle.

Le départ de la classe nous procure la visite de *Laurent Blouët*, de Châteaulin, jeune employé des Postes, et *Jean Le Coz*, de Gourin, mécanicien à Paris, placés tous deux au 137^e d'infanterie, le premier à Quimper, le second à Lorient.

Nous apprenons avec plaisir le beau succès de notre jeune ami *François Jouan*, de Riec-sur-Bélon. Brillant élève, il quittait le Likès en Juillet 1929. Il passa une année au collège Saint-Louis, à Brest, où il suivit le cours de Seconde. Pendant les vacances dernières, il a complété ses études et, en Octobre, il obtenait sa 1^{re} partie du baccalauréat avec mention *Assez Bien*.

Yves Cochennec, de Pleyben, rentre du service dans la Marine militaire où il ne continue pas ; il compte s'engager dans la Marine marchande. Comme bien d'autres, il regrette, mais un peu tard, de n'avoir pas achevé ses études au Likès.

Reçu des nouvelles d'*Yves Niger*, sorti en Juillet dernier d'Erquelinnes avec le titre d'ingénieur. Admis dans la Cie des Chemins de fer

du Nord — service de la traction — il se donne tout entier à sa profession. Il ne néglige ni la théorie ni la pratique. Un indiscret nous fait savoir que ses chefs lui témoignent leur satisfaction et parlent d'abréger le temps de stage. Toutes nos félicitations à ce brave et digne Ancien qui nous fait honneur.

12 Novembre. — Le directeur du Likès et M. Jamet vont à la clinique du docteur Bodolec, rendre visite à *François Guillou*, de Kernével. Précédemment amputé de la main par suite d'accident, il est obligé, cette fois, de subir l'opération, si fréquente aujourd'hui, de l'appendicite. Tout va aussi bien que possible.

En fin Novembre, nous recevons d'excellentes nouvelles de *François Kéramoal*, de Saint-Pol-de-Léon, soldat au 401^e Régiment contre Aéro-nefs, au fort de Noisy (Seine-et-Oise). Il a rencontré là deux anciens du Likès, *Jourdren* et *Furic*.

En Décembre, nouvelles de *Léopold Le Couric* :

« Après quatre jours de mer, dont presque la moitié passée au milieu d'une effroyable tempête, nous avons débarqué sains et saufs à Casablanca, au son émotionnant de la *Marseillaise*, jouée par la musique du 1^{er} Zouave, venu au port rendre les honneurs militaires. Nos classes dureront jusqu'au 7 Décembre, puis ce sera le départ pour les escadrilles de Rabat, Fez, Meknès, Marrakech, Masba-Tadla, Bou-Demb.

» Je trouve ici un camarade d'Erquelines et trois anciens du Likès.

» Le Maroc m'a produit assez bonne impression. Néanmoins, ce n'est pas la température de notre Bretagne ; de 30 à 34° dans la journée, elle tombe à 9° le soir ; c'est cette différence qui cause des accidents graves. Aussi il est obligatoire, sous peine de 8 jours de prison, de porter la ceinture de flanelle.

» En terminant, je prie M. le Directeur de rappeler mon bon souvenir et mes respects à MM. les Aumôniers et à mes anciens maîtres. »

6 Décembre. — Visite de *Mazeau André*, nouveau surnuméraire des P. T. T. Placé d'abord à Paris dans les ambulants (Paris-Rennes), il est actuellement au bureau d'Alençon.

10 Décembre. — *Louis Keraen* quitte Quimper pour Nancy ; il s'engage dans la radio des Chemins de Fer, service militaire.

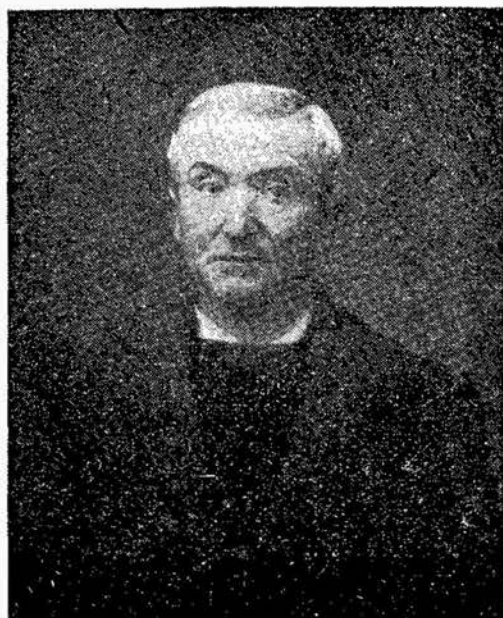
Le jeune *Olivier Philippe*, d'Audierne, élève à l'Ecole de Maistrance de la Marine, à Brest, de passage à Quimper, fait visite au Likès où il n'est pas oublié. Puis c'est le tour de *Louis Le Coz*, de Gouesnach, de *François Garin* arrivant de l'Ecole de Toulon, du grave *André Chevalle-reau*, de Quimper, dont le 1^{er} trimestre à Erquelines fut un succès puisqu'il a obtenu 15 de moyenne.

A l'occasion du séjour en gare de Quimper du train-exposition, nous sommes heureux de recevoir la visite de notre ami *Roland*, agriculteur à Lopérec, où il continue les traditions de famille tout en se mettant au courant des progrès modernes.





M. le Chanoine COGNEAU, Vicaire général,
Président d'honneur de l'Amicale.



M. Pierre LE GARS,



M. Jean SALAUN,

Vice - Présidents,

ILE DE GROIX (Morbihan)

Brillants succès aux examens de la Marine marchande

Le jeune *Joseph Stéphant*, ancien élève du Likès, à Quimper, vient de subir avec succès des examens qui couronnent ses deux années d'études à l'Ecole de Navigation Maritime de Nantes.

Déjà titulaire, depuis Juillet dernier, du brevet d'Officier mécanicien de 2^e classe, il vient d'obtenir, à la session d'Octobre, le diplôme d'Elève Officier Mécanicien de la Marine marchande qui lui permet d'entrevoir une carrière brillante dans la Marine marchande ou même dans la Marine militaire.

Cet étudiant mérite d'autant plus de félicitations qu'il était le plus jeune de son cours et que 3 candidats seulement sur 21 ont obtenu un succès complet.

Mariages -- Naissances

M. le comte de *Guébriant* fait part du mariage de son petit-fils *Alain* avec Mlle de Venevelles. Heureuse nouvelle, qui intéresse tout spécialement nos camarades agriculteurs.

Le 11 Octobre, à Recouvrances - Brest, est célébré le mariage de M. *H. Lançon*, ingénieur du Likès, avec Mlle *Petton*, fille du chef-mécanicien des ateliers du Pensionnat Sainte-Marie. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 29 Octobre, notre président, M. *Alain Le Berre*, nous fait part de la naissance de son petit-fils *Henriot*. Que Dieu donne longue et fructueuse vie à celui qui vient aujourd'hui consoler une famille bien éprouvée récemment par la mort de deux enfants charmants, deux anges pour le Paradis.

M. *Le Corre*, secrétaire-adjoint à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, annonce le mariage de son fils *Xavier*, fixé au 5 Décembre.

NÉCROLOGIE

Le 9 Octobre, nous apprenons la mort de M. *Diquélou*, de Pont-l'Abbé. Dévoué à notre Amicale, il vint à nos assemblées générales à moins d'être retenu pour raison grave. Il donna lui-même une partie notable de sa vie à l'enseignement libre ; son fils, devenu prêtre, continue la pensée du père en joignant à l'exercice du ministère sacerdotal la direction de l'école libre de Pile de Batz.

A la famille, au neveu Isidore Lhelgoualch, nos respectueuses condoléances et l'assurance de notre souvenir devant Dieu.

— Notre jeune et sympathique ami, *Lucien Quénéa*, de Saint-Pierre-Quilbignon, nous fait part, le 11 Octobre, de la mort de son père, enlevé prématurément à l'affection des siens. Nous prenons la plus grande part au deuil de la famille, nous ne l'oublions pas près de Dieu.

— M. *Daguet*, si avantageusement connu à l'école libre Saint-Corentin, avait été heureux de consacrer ses dernières forces et le fruit de sa longue expérience aux charmants petits élèves de la 4^e primaire du Likès. Dieu a voulu le récompenser en l'appelant à Lui pour toujours.

— M. *J. Pérodeau*, receveur des Postes, au Guilvinec, nous fait part du décès de son épouse, survenu le 10 Novembre, et demande le secours de nos prières à l'intention de la défunte. Nous n'y manquerons pas. Nous offrons à notre ami et à sa famille nos plus sincères et nos plus affectueuses condoléances.

— Notre Président a eu le regret de perdre sa sœur, Mme *Jaouen*, à Plouescat, qu'elle habitait depuis 42 ans. C'était la mère du docteur Jaouen, de Kerlouan. Nous offrons nos condoléances à M. A. Le Berre, et nous n'oublierons pas devant Dieu celle qu'il a eu la douleur de perdre avec le ferme espoir de la revoir un jour.

— En fin Novembre, on nous fait part du décès de deux jeunes, *Yves Gouiffès*, avenue de la Gare, à Quimper, et *Ange Pasco*, de Baden. Ce fut une double surprise, pour le dernier surtout, qui avait été admis dans un bon rang à l'école de Maistrance des Mécaniciens de la Marine ; il s'est d'ailleurs vu mourir, usé par la tuberculose, et demandant à Dieu de finir sa vie un samedi, jour consacré à la T. Sainte Vierge.

— Le 11 Décembre, nous recevons avis du décès du père d'un élève, M. *Danic*, de la Trinité-sur-Mer. Toutes nos condoléances à la famille.

— Encore un deuil bien pénible. Mme *Pellé*, de Lambézellec, épouse de notre ami, un fidèle de l'Amicale, rend son âme à Dieu après une longue maladie chrétiennement supportée. Nous prions le Père de toute Consolation de veiller sur cette famille si péniblement affligée.

La grande famille du Likès n'oublie pas ses chers défunts, fréquemment le souvenir de l'un ou de l'autre est rappelé à la messe ; maîtres et élèves prient volontiers en commun pour les amis vivants ou décédés, suivant les recommandations qui leur sont faites.

Membres Bienfaiteurs

Non mentionnés, par oubli, sur la liste générale (Bulletin d'Octobre)

MM.

Quinquis, greffier à Ouessant.
Thomas Mathurin, maire à Plougastel-Daoulas.

MM.

Kervella Louis, de Plougastel-Daoulas.
Guyader Eugène, d'Epinay-sur-Seine.
Mourrain Emile, de Plouhinec.

Nouveaux Adhérents

MM.

Cornec Gabriel, de Dinéault.
Messager, receveur des P. T. T., Beaupréau.
Caradec Yves, de Melgven.
Joubard Charles, d'Auray.

MM.

Verdier Joseph, de Quimper.
Bossier Antoine, de Douarnenez.
Mourrain Pascal, de Plouhinec.
Albert Chardonnet, de Brest.

Chronique du Pensionnat

5 Octobre. — Il pleut, il pleut, bergère... Irons-nous en promenade ??? Une heureuse surprise nous attend : au sortir de la chapelle, après vêpres, on nous invite à descendre à la grande salle, où nous assistons à une séance de cinéma. A 5 h. 30, ouverture de la retraite de rentrée. Elle est prêchée par le R. P. Corentin, capucin de la résidence de Lorient, et ancien élève du Likès ; nous le revoyons toujours avec plaisir. Sa parole chaude et vibrante nous charme et fait du bien à nos âmes.

6 Octobre. — Aujourd'hui, s'ouvre la 2^e session du Brevet élémentaire et du Brevet d'enseignement primaire supérieur. Le Likès enregistre de nouveaux succès ; ils ont été publiés dans le dernier *Bulletin*. Réparons seulement deux oublis : Marcel Le Bars, de Douarnenez, et Xavier Carnot, de Melgven, sont reçus aux deux examens du B. E. et du B. E. P. S.

9 Octobre. — Jour de liesse ! Le Président de la République est de passage à Quimper. Le matin et le soir, nombreuses attractions en son honneur : courses, lutttes bretonnes, musique, etc..., auxquelles les élèves peuvent assister.

17 Octobre. — Fête du Bienheureux Salomon, Frères des Ecoles chrétiennes, patron des élèves de la section commerciale. Comment allons-nous la célébrer, cette année ? Les sections sont mêlées et on ne peut tout de même pas désorganiser les classes ! La solution est bien simple : fête pour tout le monde ; de cette façon, ni désorganisation... ni jalousie ! Ainsi en est-il décidé. Le matin, grand'messe ; le soir, à la grande salle, un joli film, « Les Elus de la Mer », nous captive pendant trois heures.

6 Novembre. — Encore une agréable surprise : Kédoub intéresse tout le monde, les petits surtout, par sa séance de guignol, ses tours de prestidigitation et ses exercices de ventriloquie.

8 Novembre. — Première sortie ! Après un mois et demi de labeur acharné, nous sommes heureux de délaisser livres et cahiers pendant trois jours, pour reprendre avec plus d'ardeur le travail jusqu'à Noël.

18 Novembre. — Une récompense spéciale avait été promise aux nouveaux élèves et à ceux qui les ont amenés. Cet après-midi, une promenade réjouit les uns et les autres ; la promenade est suivie d'une séance de cinéma. Pendant ce temps, ceux qui restaient en classe étudiaient, paraît-il, les meilleurs moyens de recruter des camarades pour le Likès, à leurs prochaines vacances.

29 Novembre. — Cette année, la fête de saint Eloi, patron des Industriels, est devancée ; nous la célébrons aujourd'hui. Même programme que pour la fête du Bienheureux Salomon. Le soir, grâce à l'obligeance des Directeurs de la Phalange et à l'amabilité de M. Benoît, le beau film « Sans Famille », inspiré du célèbre roman d'Hector Malot, se déroule sur l'écran.

A ce film poignant en succède un autre, « La Maison démontable de Malec », qui provoque une hilarité ininterrompue. Cette séance de 3 h. 30 terminait une agréable journée.

8 Décembre. — L'Immaculée Conception ! fête patronale du Pensionnat Sainte-Marie et de la Congrégation de la T. Sainte Vierge. Solennité des offices, beaux chants, belle musique, tout portait à la piété envers la Divine Mère. Après vêpres, réception des nouveaux congréganistes et salut solennel du T. Saint-Sacrement. Après la fête religieuse, la partie profane ; le soir, une grande séance de prestidigitation nous est donnée par Montana, l'as du fou-rire, connu dans tous les grands pensionnats et collèges catholiques.

25 Décembre. — Noël ! Parole magique, qui enchante l'esprit et fait battre les cœurs. Evocatrice de touchants souvenirs et messagère de joie et d'espérance, comme elle fait soupirer l'âme quand approche le jour béni du 25 Décembre ! Cette fête est sans doute la plus goûtée de toutes celles que célèbre le Pensionnat. N'est-elle pas d'ailleurs avant tout, la grande fête de la jeunesse ? Aussi le Likès, voulant lui donner l'éclat qu'elle mérite, s'est-il efforcé de la rendre, cette année encore, plus grandiose que l'an passé, ce en quoi il a pleinement réussi. Une grande affluence d'étrangers — 500 au bas mot — se pressait dans notre chapelle, pour assister, recueillie, à la messe de minuit. De mémoire de Likésien, jamais les chants ne furent mieux exécutés. Tout d'abord, M. l'Econome, d'une voix chaude et bien timbrée, interpréta avec âme le populaire et traditionnel *Noël* d'Adam. Puis la messe commence, et tandis que se déroulent les sublimes cérémonies de l'auguste mystère, la chorale, sous l'habile direction du maître de chapelle, rend avec assurance et piété le *Propre* en grégorien et le *Gloria* à 4 voix mixtes de Turner. L'organiste se surpasse dans l'exécution d'airs appropriés, pendant qu'un groupe de jeunes artistes, maniant l'archet avec dextérité, tirent de leurs instruments des sons délicieux.

Voici venu le moment où l'Enfant-Dieu s'apprête à descendre, non plus dans une crèche misérable, mais dans des cœurs bien préparés. Jamais, au Pensionnat, les communions ne furent si nombreuses, ni sans doute si ferventes.

Bientôt, avec la seconde messe, commence la superbe pastorale d'Ari-fon. Un berger — en l'occurrence, M. l'Econome — invite ses compagnons

au sommeil, promettant de veiller sur le troupeau, quand, tout à coup, les anges, dont le rôle est rempli par le chœur, font entendre le chant d'allégresse : *Gloria in excelsis Deo*. Le berger, vivement impressionné, engage avec le chef de la troupe angélique (rôle admirablement rendu par Yves Hascoët) un dialogue émouvant qui captive au plus haut point l'assistance. Les bergers ont été si touchés par les paroles de l'ange, qu'ils s'écrient avec transport : *Quittons nos montagnes...* et se rendent à la Crèche. Alors, M. le Sous-Directeur, interprétant le rôle de l'un d'entre eux, d'une voix grave et sûre, demande à l'Enfant-Jésus de vouloir bien se réveiller. Les petits, dans un chant merveilleux de simplicité et de grâce, font aussi entendre leur naïve supplication. L'Enfant Divin s'étant réveillé, tous alors, dans un chœur final, où chacun met toute son âme, Lui adressent en termes touchants une prière vibrante de foi et d'amour.

Cette messe, on peut le croire, aura produit sur l'assistance un heureux effet. Un merci bien sincère doit être adressé aux maîtres et aux élèves qui, grâce à leur talent musical, ont tant contribué à rehausser l'éclat de cette inoubliable fête de Noël.

26 Décembre. — Il n'y a pas de fête sans lendemain. Aujourd'hui, c'est la fête du départ en vacances. Le lever est sans doute matinal. Mais, les jours qui viennent ne sont-ils pas des jours de repos ? et, dès 6 heures, une centaine d'élèves prennent la route de la gare ; les autres les suivront à 8 heures ou demain matin. Au revoir, à l'année prochaine !

INSCRIPTIONS AU TABLEAU D'HONNEUR

(Novembre-Décembre)

PREMIÈRE DIVISION

CLASSE DU BACCALAURÉAT

Mois de Novembre.

Jean Le Goff, de Quimper.
Henri Bilien, de Lorient.
Louis Le Montagner, de Plœmeur.
Pierre Kerreun, de Briec.

Mois de Décembre.

Jean Le Goff, de Quimper.
Louis Le Montagner, de Plœmeur.
Henri Bilien, de Lorient.
Jean Stéphan, de Plœmeur.
Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain.

CLASSE DES ARTS ET DE MAISTRANCE DE LA MARINE

Jean Tressard, de Quimper.
Fernand Chéné, de Pornic.
Pierre Pan, de Gouézec.
Marcel Quintin, de Thex.
Germain Roux, de Tulle.

Jean Tressard, de Quimper.
Fernand Chéné, de Pornic.
Marcel Quintin, de Thex.
Emile Guichaoua, de Pouldreuzic.

DIVISION PROFESSIONNELLE

TROISIÈME ANNÉE A

Mois de Novembre.

Jean Pichon, de Pleyben.
 François Lahuec, de Saint-Yvi.
 Alain Dincuff, de Quimper.
 Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
 Louis Bertholom, de Bénodet.
 Jean Carré, de Pont-Scorff.
 Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.
 Jean Hémon, de Guengat.
 Jean Kéravec, de Pouldreuzic.
 Louis Pochat, du Faouët.
 Pierre Quéré, d'Ergué-Gabéric.

Mois de Décembre.

Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
 Jean Pichon, de Pleyben.
 Pierre Bourhis, de Plogonnec.
 Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.
 Alain Dincuff, de Quimper.
 Jean Carré, de Pont-Scorff.
 Louis Bertholom, de Bénodet.

TROISIÈME ANNÉE B

Gustave Le Floch, de Pleyben.
 Corentin Lannuzel, de Cast.
 Raymond Guilmern, de Saint-Ségal.
 Joseph Péron, de Pont-Aven.
 Emmanuel Guédès, de Saint-Ségal.
 Baptiste Pennanéach, du Juch.
 Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas.
 Pierre Bodros, de Saint-Sauveur.
 Louis Rannou, de Rosporden.

Pierre Berriet, de Goulien.
 Jean Gonidet, de Tréboul.
 Emmanuel Guédès, de Saint-Ségal.
 Baptiste Pennanéach, du Juch.
 André Robin, de Lorient.
 Gustave Le Floch, de Pleyben.
 Corentin Lannuzel, de Cast.
 Guillaume Olier, de Poullan.
 Jean Le Rohellec, d'Auray.

DEUXIÈME ANNÉE A

Hubert Stéphant, de l'Ile de Groix.
 René Quéau, de Guengat.
 Louis Gadel, de Douarnenez.
 Auguste Nihouarn, de Guengat.
 Jean Quintin, de Pleyben.
 Yves Guillou, de Quimperlé.
 Yves Lidouren, de Pleyben.

Hubert Stéphant, de l'Ile de Groix.
 Henri Le Gall, de Douarnenez.
 René Quéau, de Guengat.
 Louis Gadel, de Douarnenez.
 Jean Hascoët, de Quéménéven.
 Yves Lidouren, de Pleyben.
 Auguste Nihouarn, de Guengat.

DEUXIÈME ANNÉE B

Francis Le Dez, de Scaër.
 Pierre Herliédan, de Beuzec-Conq.
 Henri Le Gall, de Pleyben.
 André Gourlet, de Lanriec.
 Albert Le Corre, de Landudec.
 Jean Mat, de Pont-Croix.

Francis Le Dez, de Scaër.
 Henri Le Gall, de Pleyben.
 René Jaouen, de Kerfeunteun.
 Jean Briant, de Kerfeunteun.
 Jean Mat, de Pont-Croix.

PREMIÈRE ANNÉE A

Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
 André Bouric, de Quéven.
 Sébastien Cornic, de Kerfeunteun.
 Jérôme Frances, de Guengat.
 Guy Mourrain, de Lorient.
 Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
 Raymond Le Roux, de Plonéour-Lanvern.
 Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
 Alain Francès, de Guengat.

Alain Francès, de Guengat.
 André Bouric, de Quéven.
 Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
 Sébastien Cornic, de Kerfeunteun.
 Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
 Raymond Le Roux, de Plonéour-Lanvern.
 Guillaume Mourrain, de Plouhinec.

PREMIÈRE ANNÉE B

Mois de Novembre.

Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
François Le Floch, de Lannilis.
Guillaume Briand, de Cast.
Pierre Le Floch, de Gouesnach.
Pierre Guéer, Lanvégen.
Albert Le Gac, de Saint-Yvi.
René Jaouen, de Kerfeunteun.
Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.
Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-Germain.
Célestin Yvon, de l'Île de Groix.
Pierre Quéré, de Lorient.

Mois de Décembre.

Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
Célestin Yvon, de l'Île de Groix.
Guillaume Briand, de Cast.
François Le Floch, de Lannilis.
Pierre Le Floch, de Gouesnach.
Daniel Le Guellec, de Quimper.
Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-Germain.
Pierre Quéré, de Lorient.

DIVISION PRIMAIRE

PREMIÈRE CLASSE

François Doaré, de Penhars.
Jean Mathuren, de Pleyben.
Sébastien Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Simon Le Hello, de Guilligomarch.
Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.
Jean Guinvarch, de Laz.
Jean Kerloch, de Douarnenez.
Jean Kervarec, de Pouldergat.
Pierre Le Corre, de Penhars.
Hubert Rideau, de Larmor-Plage.
Jacques Soudain, de Quimper.
Louis Rospars, de Laz.

François Doaré, de Penhars.
Simon Le Hello, de Guilligomarch.
Sébastien Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Jean Naélou, de Quimper.
René Marchalot, de Quimper.
Jacques Soudain, de Quimper.
Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.
Jean Mathurin, de Pleyben.
Jean Guinvarch, de Laz.
Jean Kerloch, de Douarnenez.

DEUXIÈME CLASSE

Jean Cariou, de Plomelin.
François Gléhen, de Guilvinec.
Pierre Jouvin, de Quimper.
Corentin Kersalé, de Plomodiern.
André Le Floch, de Quimper.
Yves Olivier, de Guilvinec.
Jean Le Moal, de Châteauncuf-du-Faou.

Jean Cariou, de Plomelin.
Jean Guéguen, de Quimper.
Louis Kernaléguen, de Quimper.
Corentin Kersalé, de Plomodiern.
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Henri Vaillant, de Quimper.
Albert Sellin, de Nével.

TROISIÈME CLASSE

Alain Pennanéach, d'Edern.
Raymond Hervo, d'Ergué-Armel.
Jean Troadec, de Landerneau.
Louis Flahault, de Quimper.
Jacques Blanchard, de Brest.
Paul Marchalot, de Quimper.

Pierre Kernaléguen, de Quimper.
Alain Pennanéach, d'Edern.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Jacques Blanchard, de Brest.
Louis Flahault, de Quimper.
Raymond Hervo, d'Ergué-Armel.
Jean Troadec, de Landerneau.

QUATRIÈME CLASSE

Roger Le Menn, de Quimper.
François Troadec, de Landerneau.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
Pierre Le Grand, de Quimper.
François Louët, de Kerfeunteun.

Roger Le Menn, de Quimper.
Robert Guéguen, de Quimper.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
François Troadec, de Landerneau.

Année Scolaire 1930-1931

Premier Trimestre

EXCELLENCE

CLASSE DU BACCALAURÉAT

Premier examen.

Toulgoat Louis, de Scaër.
Louis Montagner, de Plœmeur.

Deuxième examen.

Louis Toulgoat, de Scaër.
Jean Stéphant, de Plœmeur.

CLASSE DES ARTS

François Olier, de Poullan.
Marcel Quintin, de Thex.

François Olier, de Poullan.
Jean Tressard, de Quimper.

TROISIÈME ANNÉE A

François Hourmant, de Collorec.
Jean Pichon, de Pleyben.

Pierre Bourhis, de Plogonnec.
Jean Pichon, de Pleyben.

TROISIÈME ANNÉE B

Jean Kerbouch, de Landudal.
André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

Jean Gonidec, de Tréboul.
André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

DEUXIÈME ANNÉE B

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.

PREMIÈRE ANNÉE A

Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
André Bouric, de Quéven.

Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
André Bouric, de Quéven.

PREMIÈRE ANNÉE B

René Jaouen, de Kerfeunteun.
Alain Guennec, de Quimper.

Alain Guennec, de Quimper.
François Le Floch, de Lannilis.

PREMIÈRE CLASSE PRIMAIRE

François Doaré, de Penhars.
Jean Roussin, de Plouay.

François Doaré, de Penhars.
Jacques Soudain, de Quimper.

DEUXIÈME CLASSE PRIMAIRE

Roger Friant, de Quimper.
Jean Lédé, de Quimper.

Pierre Jouvin, de Quimper.
Albert Sellin, de Névez.

TROISIÈME CLASSE PRIMAIRE

Pierre Kernaléguen, de Quimper.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

Louis Flahault, de Quimper.
André Le Péton, de Quimper.

QUATRIÈME CLASSE PRIMAIRE

François Troadec, de Landerneau.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.

Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
François Troadec, de Landerneau.

PARTIE PROFESSIONNELLE

AGRICULTURE

TROISIÈME ANNÉE

Premier examen.

Jean Gonidec, de Tréboul.
Pierre Bourhis, de Plogonnec.

Deuxième examen.

Pierre Bourhis, de Plogonnec.
Jean Fichoux, d'Arzano.

DEUXIÈME ANNÉE

Pierre Pernez, de Plonéis.
Albert Le Corre, de Landudec.

Pierre Pernez, de Plonéis.
Guy Baugé, de Vannes.

PREMIÈRE ANNÉE

André Bouric, de Quéven.
Pierre Guerer, de Lanvégen.
Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.

André Bouric, de Quéven.
Yves Tymen, de Plogonnec.

COMMERCE

TROISIÈME ANNÉE

Pierre Donnard, de Quimper.
Jean Rannou, d'Elliant.

Pierre Thomas, de Plougastel-Daoulas.
Jean Rannou d'Elliant.

DEUXIÈME ANNÉE

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Pierre Herlédan, de Beuzec-Conq.

PREMIÈRE ANNÉE

René Jaouen, de Kerfeunteun.
Louis Cotten, de Rosporden.

Jacques Le Roux, de Quimper.
Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.

INDUSTRIE

TROISIÈME ANNÉE

Louis Pochat, du Faouët.
Louis Rannou, de Rosporden.

Jean Pichon, de Pleyben.
Guy Bourhis, d'Elliant.

DEUXIÈME ANNÉE

Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
Stanislas Fouquet, Ile de Sein.

Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
Stanislas Fouquet, Ile de Sein.

PREMIÈRE ANNÉE

Victor Riou, de Tréméoc.

Pierre Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun.



CHRONIQUE SPORTIVE

La saison de foot-ball de 1930-31 promet de beaux succès sportifs aux deux équipes sélectionnées du Pensionnat. Sur les seize parties disputées à cette date, elles enregistrent treize victoires et un match nul. Les deux défaites du premier « team » doivent d'ailleurs être attribuées, pour une bonne part, à l'absence obligée de quelques joueurs. La deuxième équipe est réputée « imbattable » dans sa catégorie. On va jusqu'à dire qu'elle se fait gloire d'avoir, en plus d'une rencontre, donné du fil à retordre à la première équipe ; prochainement elle se propose de lui lancer un défi en règle !

Voici les résultats des différents matches :

EQUIPE 1^{re}

26 Octobre.	—	Likès.	bat	Phalange (2)	par	9 à 2
16 Novembre.	—	Likès.	—	Ergué-Gabéric (1). . .	—	4 1
23 Novembre.	—	Saint-Yves	—	Le Likès	—	3 1
30 Novembre.	—	Likès.	—	Plomelin (1)	—	8 0
7 Décembre.	—	»	—	»	—	2 0
21 Décembre.	—	»	—	Ergué-Gabéric (1). . .	—	6 3
11 Janvier.	—	Stade Quimpérois (3)	—	Le Likès.	—	2 0
25 Janvier.	—	Likès.	et	Saint-Yves.	—	1 1

EQUIPE 2^e

26 Octobre.	—	Le Likès	bat	J.-A. de Quimper (3)	par	18 à 0
23 Novembre.	—	—	—	Saint-Yves (2)	—	3 0
7 Décembre.	—	—	—	La Phalange (3).	—	5 3
14 Décembre.	—	—	—	Les Coquelicots (1). . .	—	10 0
21 Décembre.	—	—	—	Ergué-Gabéric (2). . .	—	4 2
11 Janvier.	—	—	—	Stade Quimpérois (4)	—	3 0
25 Janvier.	—	—	—	Saint-Yves (2)	—	4 1
29 Janvier.	—	—	—	Saint-Charles (1) . . .	—	6 0

Les deux équipes du Pensionnat ont adopté le plus souvent les formations suivantes :

Première

Pichon Louis
Pennanéach Hervé Quéré Pierre
Donnard François Perrotin René Joachim Guéguen
Herrero José Maria Bourhis Guy Lahuec Franc^s Quintin M. Gourdenne

Deuxième

André Alexandre
Pierre Pan Pierre Pernes
Briand Jean Yves Guillou Pennec Pierre
Nerrand Louis Bosser Jos. Santos Pierre Toulgoat Louis Donnard P.

Les joueurs Guichaoua M. et J. Le Bec ont figuré avec honneur, à plusieurs reprises, dans la première équipe et on dit même que l'un d'eux jouera comme titulaire d'un poste dans les prochaines rencontres.

Les belles victoires mentionnées ci-dessus disent éloquemment la

qualité du foot-ball pratiqué par mes camarades. C'est toujours un réel plaisir de les voir évoluer sur le beau terrain de sports du Likès, à la Croix-des-Gardiens.

Leur ardeur juvénile, leurs feintes, la précision de leurs coups et de leurs passes, ont à maintes reprises tenu en échec des adversaires plus lourds ou qui escomptaient une victoire facile. Tout n'est cependant pas parfait, et ils ne m'en voudront pas de répéter, après des connaisseurs très autorisés, que certains joueurs sont bien trop lents sur la balle ; que d'autres gagneraient à bloquer le ballon avant de shooter, tactique quasi indispensable pour assurer la précision et la cohésion du jeu ; que celui-ci ferait mieux d'assurer son poste avant de prêter main forte au voisin ; que celui-là est trop nerveux, et semble croire que les buts occupent toute la largeur du terrain ; que tel autre encore sert plus les arrières adverses que ses propres avants ; que celui-ci même devrait plus viser à être utile à son équipe, qu'à briller par un déplacement d'efforts musculaires hors de proportion avec le résultat obtenu ; que, abuser du dribbling, c'est s'exposer à se faire souffler la balle, avant de l'avoir passée à un partenaire, pourtant démarqué.

C'est dire qu'il y a des progrès à réaliser... mais il est indéniable que la plupart des joueurs possèdent de réelles qualités pour le beau sport du ballon rond.

Avec un peu de bonne volonté de la part des joueurs, tout ira pour le mieux, et les élèves du Likès assisteront encore à de beaux matches entre leurs camarades et des équipes premières des grands patronages de Quimper, Pont-l'Abbé, Concarneau, etc...

N. B. — Au moment de mettre sous presse, je viens d'apprendre qu'il est prévu, pour dimanche prochain, deux belles rencontres entre le Likès et les deux premières équipes de l'Hermine Concarnoise : intéressante soirée en perspective pour tous.

* * *

C'est le propre des grands cœurs de découvrir le besoin des temps où ils vivent, et de s'y consacrer.

R. P. LACORDAIRE.

×

L'instruction n'est rien sans l'éducation ; il n'y a pas d'éducation sans religion... Le christianisme doit être à la base de l'instruction du peuple. L'Ecole publique est un sanctuaire dont la religion ne saurait être bannie.

Victor COUSIN.

(A la Chambre française.)

×

Otez l'idée de Dieu de la conscience, il fait nuit dans l'homme ; on y prend au hasard le mal pour le bien, le vice pour la vertu : la conscience sans Dieu est un tribunal sans juge.

LAMARTINE.

HISTORIQUE DU LIKÈS

(Suite.)

Les Chapelles successives.

La première fut une simple salle de classe, bien modeste et déjà insuffisante : c'étaient les débuts héroïques des vieux Likès, M. le chanoine Le Coz, ancien curé de Pleyben, en rappelait volontiers le souvenir.

La seconde se trouvait dans les nouvelles constructions. C'était une salle assez vaste, située au premier étage de l'aile Ouest de la construction principale, et qui, devenue trop petite à son tour, fut transformée en salle des fêtes. C'est aujourd'hui le dortoir Saint-Eloi.

La troisième est celle qui est qualifiée de provisoire dans cet historique. Plus vaste que la précédente et d'une hauteur double, elle comprenait deux étages, elle put suffire pendant 25 ans à tous les besoins du culte. Sa désaffectation a donné au Pensionnat : quatre grandes classes, un cabinet de physique, un magnifique dortoir (du Sacré-Cœur) ; au Noviciat plusieurs cellules et la lingerie.

Une quatrième chapelle a existé... dans l'imagination et même dans les plans du R. P. Tournesac, S. J. Heureusement, elle est restée à l'état de projet ! non que nous n'apprécions pas le talent de l'éminent architecte — qui a laissé en Bretagne des œuvres remarquables — mais son étude manquait d'ampleur, elle eût pu suffire tout au plus pour un collège ordinaire. Il fallait au Likès au moins le double en surface et en volume d'air.

Description de la nouvelle Chapelle.

Empêché par les constructions existantes de donner aux extrémités aucune décoration, l'architecte a dû reporter ailleurs toute la valeur architecturale. Etablie dans le style du XIII^e siècle, la chapelle présente aux façades latérales une réelle ampleur. Mais il faut dire que l'intérieur surtout satisfait l'œil de la manière la plus complète.

De chaque côté, quatre élégantes colonnes séparent la vaste nef des bas-côtés et soutiennent la voûte fort belle avec ses nervures de pierre. Les chapiteaux de ses colonnes sont de grand style, bien exécutés et taillés dans un beau granit.

Le chevet de l'église est droit. Le mur qui s'élève derrière d'autel est percé d'une grande baie ogivale centrale, deux autres plus étroites permettent d'apercevoir un ciel d'un heureux effet. L'arcade du milieu a reçu un groupe monumental de la Sainte Famille, et, planant dans les nuages au-dessus du Sauveur-Enfant, le Saint-Esprit et le Père Eternel donne l'impression de la Trinité céleste protégeant la Trinité terrestre. Ces statues sont de dimensions colossales, en rapport avec l'ampleur de l'édifice ; elles sont éclairées par le haut et l'ensemble est d'un saisissant effet.

Le maître-autel, en chêne, est supporté par des colonnes en marbre

« fleur de pêcher » avec base et chapiteaux en bronze doré. Tous les panneaux sont décorés de peintures du meilleur goût.

De chaque côté de l'autel, des piédestaux de même style portent les statues de Saint Louis de Gonzague et de Saint Stanilas Kostka, patrons et modèles des jeunes gens. A l'entrée du sanctuaire, dans des niches en granit, sont les statues du Sacré-Cœur et de Saint Jean-Baptiste de la Salle, surmontant deux petits autels construits en pierre.

Quatre fenêtres ont reçu des vitraux à personnages. D'un côté, Saint Isidore et Saint Eloi, patrons des agriculteurs et des mécaniciens ; Saint Michel terrassant le dragon et l'Ange Gardien montrant à un enfant le chemin du Ciel. De l'autre côté, Saint-Pierre et Saint Nicolas ; puis Saint Corentin, patron de la Cornouaille, et Sainte Anne, patronne des Bretons. Les autres vitraux, de bon goût, présentent sur un fond bleu-pâle des urnes d'où partent des enroulements de vignes, de roses ou de lis : ils donnent une lumière abondante et produisent un effet gracieux. Au fond de la chapelle est une tribune dont les sièges, disposés en amphithéâtre, offrent près de deux cents places ; elle est soutenue par deux forts piliers et deux gracieuses colonnettes d'une seule pierre. Telle est, dans son ensemble, cette belle et vaste chapelle qui fait le plus grand honneur à l'habile architecte qui en a conçu et exécuté le plan.

La Salle des Fêtes.

A l'occasion de la 10^e Assemblée générale des Anciens Elèves, en Juin 1898, fut inaugurée la salle des fêtes, immense, bien aménagée pour l'époque, éclairée par l'acétylène (encore un progrès à cette date) et qui contribuera désormais à donner la note gaie aux grands jours du Likès.

Dorénavant, c'est là que se tiendront les réunions hebdomadaires et mensuelles de tous les élèves, soit pour les conférences, soit pour les proclamations des notes d'examens, des billets d'honneur, etc.

La salle est assez grande pour recevoir, au jour de la distribution des prix, parents et élèves, ce qui dispense des installations fort aléatoires et fort coûteuses sur une des cours de l'Etablissement.



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

1^{er} AVRIL 1931

Encore un nouveau trimestre ! Hélas ! que le temps passe avec rapidité ! Ce n'est pas sans raison que l'on compare la vie humaine à une onde qui s'écoule sans arrêt vers l'immense océan de l'Eternité. Heureux ceux qui emploient utilement, pour eux-mêmes d'abord, et aussi pour le bien du pays et la gloire du *Souverain Maître de toutes choses*, les dons qu'ils ont reçus avec la vie et dont ils devront rendre compte au jour choisi par Dieu !

Nous espérions annoncer à nos amis qu'enfin toutes nos nouvelles installations étaient terminées ; il n'en est malheureusement pas ainsi. Ne nous plaignons pas, cependant, puisque l'essentiel est à point et utilisé. D'autre part, les patrons, les fournisseurs, sont toujours très aimables, ils soutiennent le moral, font ce qu'ils peuvent, puis attendent qu'il soit possible de continuer, nous remerciant de montrer une patience à la hauteur des circonstances.

Notre Amicale continue à progresser, les jeunes s'y font inscrire avec empressement, de plus anciens apprennent son existence et sa vitalité ; ils renforcent nos rangs.

A tous, nous donnons rendez-vous pour la Fête des Anciens, le dimanche avant la Pentecôte, *17 Mai*.

M. le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, qui fit ses premières études au Likès, sous la direction paternelle du bon Frère Calamande, et que beaucoup ont connu comme Aumônier (15 Août 1897 au 10 Septembre 1904), veut bien se charger de l'allocution de circonstance ; nous le reverrons avec plaisir dans cette chaire, d'où il donna des instructions si appropriées, si pleines de doctrine et d'actualité.

M. le Vice-Amiral Excelmans, président de l'Union diocésaine des Amicales de l'Enseignement libre, a promis sa présence à notre Assemblée générale. Nous l'en remercions d'avance ; nous n'avons d'ailleurs pas oublié les accents vibrants, convaincus, de son toast de 1929, qui captivèrent l'attention de tous, même des jeunes les plus en veine d'expansion joyeuse.

LA REDACTION.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE
l'Association amicale des Anciens Élèves

du LIKÈS
PENSIONNAT SAINTE-MARIE

Le Dimanche avant la Pentecôte

17 MAI 1931

—→+ Programme : +←—

7 heures. — Messe de communion à l'intention des Anciens et de leurs familles.

10 heures. — Réception des Anciens au nouvel Atelier par leurs jeunes camarades et l'harmonie de l'école.

10 h. 3/4. — Messe par M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves. Allocution de circonstance par M. le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien élève, ancien aumônier du Likès.

A l'issue de la cérémonie, réunion statutaire à la salle des Fêtes.

12 h. 1/2. — Banquet. Concert à la sortie.

15 heures. — Séance récréative donnée par des Anciens Élèves et leurs amis avec le concours de la symphonie du Likès.

A cette séance sont invitées les familles des Anciens et des élèves actuels.



L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE est ancienne par sa fondation,
mais très moderne par son outillage.

S'IL REVENAIT ?

Il est avéré, en l'état actuel des choses, que les lois néfastes de 1901 ont porté, aux institutions catholiques françaises, un coup funeste ; depuis bientôt trente ans, elles ont réalisé (si l'on peut dire, le mal n'étant que la négation du bien), tout le préjudice qu'elles pouvaient porter à l'idée religieuse et infligé à l'enseignement populaire chrétien, en particulier, un recul sensible. Les Congrégations enseignantes, mises hors la loi, n'ont pas récupéré, à l'heure présente, en dépit des sacrifices consentis à la Patrie, le statut officiel auquel elles ont droit et sans quoi leur développement est impossible.

Que penserait, que ferait saint Jean-Baptiste de la Salle si, d'aventure, il revenait en ce pays qui fut sien et qu'il dota d'une pareille phalange d'éducateurs religieux ? Il est peut-être téméraire de vouloir répondre à ces questions que se posent les esprits les mieux avertis, et cependant !...

Le but primordial du saint Fondateur n'était pas de faire acte de patriotisme ; il cherchait, avant toute autre chose, la gloire de Dieu et le salut des âmes ; la trame de sa vie le révèle abondamment et nous n'en saurions douter. Comme tout apôtre digne de sa mission, il ambitionnait d'étendre à tous et partout le bienfait d'une éducation ancrée sur la foi, ou mieux, sur l'esprit de foi. Il ne dédaignait pas, tant s'en faut, de joindre le bien de l'Etat à celui de l'Eglise, comme le montre sa méditation pour la fête de saint Louis, et voulait que tout enfant confié à ses disciples fût en mesure de devenir un membre parfait de la société.

L'organisation et les méthodes qu'il avait conçues en fonction d'un objectif relativement restreint — parer aux nécessités de son époque et de son milieu — pouvaient s'adapter à toutes les circonstances. Son Institut administre la preuve que les vues du Fondateur étaient assez larges pour déborder les limites du temps et de l'espace.

La persécution, en imposant l'exode aux Frères des Ecoles chrétiennes, favorisa une extension que de multiples causes avaient limitée jusqu'alors ; la Providence, comme il arrive souvent, tira le bien du mal. D'autres nations en recueillirent le bénéfice, et l'asile donné aux proscrits concentra sur elles des bénédictions dont elles sont suffisamment avisées pour se féliciter.

Et nous ?... Sans doute, comme catholiques, nous nous réjouissons de ce résultat, imprévu des législateurs ; l'éducation chrétienne se répand ailleurs sur une vaste échelle, tant mieux ! Ce n'est pas moins un douloureux crève-cœur de constater qu'une Congrégation de naissance bien française perd progressivement son caractère national, au détriment de son pays d'origine.

Reconnaissons-le : la faute de nos gouvernants, durant le demi-siècle écoulé, fut de se résigner ou de collaborer au fait accompli ; le flambeau passe en d'autres mains ; les petits enfants de France devront peut-être implorer quelque jour, pour leur propre patrie, les éducateurs-missionnaires dont, jusqu'ici, elle fournissait généreusement tout l'univers.

Pour nous, tout n'est certes pas perdu de l'œuvre admirable d'un

Saint français ; il reste, de ci, de là, quelques îlots où se cramponnent éperdument au sol qu'ils ont résolu de défendre, de tenaces lutteurs auxquels n'en impose pas l'arsenal des lois laïques.

L'Université officielle a recueilli, de son côté, les fruits d'une savante pédagogie par laquelle saint Jean-Baptiste de la Salle s'était révélé puissant novateur, mais en la dépouillant de la sève chrétienne, elle l'a privée de son principe vital le plus efficace. Où l'excellent Instituteur prétendait modeler des âmes et former des citoyens pour le Ciel, cette plagiare se résout modestement à meubler des cerveaux, quitte à ouvrir des prisons.

Tout a été bien fait, on peut en convenir, pour tenter d'accentuer les progrès de l'instruction ; d'éducation, d'on n'a cure ou à peu près, et cette lacune est grave. Les statisticiens ne craignent pas de lui attribuer une large part de la criminalité croissante.

Sous ces lourdes déformations, saint Jean-Baptiste de la Salle reconnaîtrait-il sa pensée ? Écoutons-le : « Joignez toujours la piété avec les connaissances humaines, sans quoi votre travail serait peu utile. »

Le spectacle de ruines dont nous gémissons attièdirait-il son courage et ne le porterait-il pas vers d'autres voies ? Tout ce que nous savons de lui nous porte à croire qu'il ne serait ni moins zélé ni moins actif. Ceux à qui il a légué, mieux que ses procédés pédagogiques, son esprit de foi et d'apostolat, montrent bien qu'ils ne s'avouent pas vaincus et qu'ils n'ont pas en cela démerité de leur Père. Loin d'abandonner la lutte, ils regardent en face la situation et s'appliquent à y porter remède. La France sera sauvée par ses fils, ou elle ne sera plus la France ; il ne sied pas que des missionnaires étrangers soient désignés pour ramener vers elle les lumières que des maladroits ont sottement prétendu éteindre.

Mais que ferait saint Jean-Baptiste de la Salle ? Ce qu'il faisait il y deux-cent cinquante ans, tout simplement ! Il prierait, il souffrirait ; patiemment, obscurément, il livrerait son âme à l'oraison, son corps à la mortification. Pitoyable aux petits dont les yeux ne voient plus le Ciel et même ne le cherchent plus guère, il leur recruterait, sans se lasser, des maîtres selon le Cœur de Jésus.

Il renouvellerait les miracles d'humilité et d'abnégation par lesquels il fit violence à Dieu même, dût-il se heurter encore à la mauvaise foi et à la contradiction. Il n'estimerait sûrement pas que des temps si conformes, quant au désarroi des âmes, à ceux qu'il connut, réclament d'autres méthodes que celles qui lui confédèrent le succès.

Alors ?... Puisqu'il semble que Dieu ne délèguera pas un autre employé pour recommencer l'œuvre jugée bonne par Lui, qu'attendons-nous pour tâcher d'être apôtres à l'image du Saint français ? Les moyens dont il usa ont fourni leurs preuves : la prière, jointe à la souffrance, est efficace, Dieu l'accueille avec bienveillance. Des inévitables contrariétés dont notre vie est tissée, faisons autant d'échelons pour nous élever de terre vers ce but précis : des école où Jésus sera enseigné, mieux connu et mieux aimé.

Pour donner à notre piété une physionomie concrète et attrayante, choisissons, comme nous y convie saint Jean Baptiste de la Salle, l'admirable figure de Jésus-Enfant, semblable aux petits à qui vont ses prédilections. Pour l'amour de notre pays, osons Lui demander les prodiges qui sauveront la France.

G. PLANPAIN.

N. B. — La Section Normale du Likès, dite Petit Noviciat, compte un nombre d'élèves assez considérable mais insuffisant pour les besoins de notre Bretagne.

Prions le Maître d'envoyer à son Œuvre des ouvriers pour toutes les fonctions depuis les plus modestes jusqu'aux plus élevées.

Pour tout renseignement s'adresser au Likès ou au Directeur de la Section Normale.

Merci à tous les amis qui ont adressé leur secours pécuniaire pour la formation si longue de cette jeunesse, espoir de l'enseignement catholique.

Un Ancien du Likès à l'honneur

Le 23 Mars, Monseigneur, accompagné de M. le vicaire général Joncour, s'est rendu à Lababan, où il a remis à M. Jean Hénaff, conseiller général, entouré des membres de sa famille et d'un grand nombre de prêtres, la Croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Monseigneur a prononcé l'allocution suivante :

« Je viens aujourd'hui à Lababan et à Pouldreuzic, de la part du Pape, et je commence par présenter ses adorations à Notre-Seigneur Jésus-Christ roi de la campagne bretonne, et ses hommages à saint Paban et saint Faron, patrons du pays, qui ont fait élever par vos ancêtres en l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge des églises si belles et si bien entretenues par la piété des prêtres et des fidèles.

» Je salue également en son nom l'héroïque et pieuse mémoire de votre bon recteur, M. Jean Riou, qui sera bientôt, je l'espère, béatifié comme Martyr de la Révolution, et dont l'esprit continue d'animer la paroisse tout entière.

» Mais je viens aussi rendre hommage de sa part à un paysan du xx^e siècle, un paysan dont l'esprit fut toujours droit et le cœur grand, un paysan devenu chef d'industrie, mais qui n'a jamais voulu renoncer ni à la vie des champs, ni à la vieille langue qu'on y parle, ni au beau costume qu'on y porte.

» Monsieur Jean Hénaff a toujours aimé sa campagne natale. Il a tenu à y garder son foyer, actif et pourtant paisible, dirigé par la femme forte de la Bible. Il est demeuré fidèle à ses compagnons d'autrefois, dont il a été l'entraîneur, qui l'ont choisi depuis 1888 comme leur représentant au Conseil municipal, qui l'ont avec leurs fils et leurs voisins élu conseiller général et établi maire de leur commune. Il s'est attaché plus profondément encore à Notre-Seigneur et à ses prêtres et aux deux paroisses, qui se partagent son cœur comme elles réclament également chaque dimanche, depuis 53 ans, le concours de sa voix vibrante pour leurs offices. Tout le canton a bénéficié de son ardeur religieuse. Aussi le nombreux clergé qui l'entoure ce matin lui prouve sa sympathie et sa reconnaissance en lui faisant un cortège d'honneur, au moment où je viens lui conférer les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

» Si le Pape l'honore d'une décoration hautement estimée dans le monde, ce n'est pas seulement parce qu'il est un vrai breton, fils de ses œuvres, généreux au travail et heureux dans son industrie.

» Il voit aussi en lui le patron modèle, qui n'a jamais fait travailler le dimanche et a pratiqué toujours en vrai chrétien son devoir social à l'égard de ses ouvriers.

» Il honore surtout en lui le chef de famille, qui a élevé quinze enfants et donné deux de ses filles à la vie religieuse.

» Il le félicite d'avoir été le porte-drapeau de la cause catholique dans cette région dont il est l'animateur intelligent et courageux.

» Il le remercie enfin d'avoir soutenu toutes les œuvres paroissiales, et de se dévouer, en ce moment même, après le succès de l'école chrétienne des filles, à la construction de l'école chrétienne des garçons, qui marquera dans ce coin de Bretagne le centenaire de la campagne inaugurée en 1831 pour la conquête d'Enseignement.

» Voilà une citation religieuse plus que suffisante pour justifier la Croix que j'apporte à Monsieur Jean Hénaff et que je vais lui fixer sur la poitrine, au nom du Souverain Pontife. »

Le Président de l'Amicale, le Directeur, le Frère Donat-Louis et tous les Anciens du Likès adressent les plus chaleureuses félicitations à leur vieil ami dont ils connaissent cependant la grande modestie ; ils savent que si cette honorable distinction a été bien méritée, elle n'a nullement été sollicitée par le distingué bénéficiaire.

Un Industriel qui fait honneur au Likès

Costes, le célèbre aviateur, battait le record du monde en avion, il y a quelques mois à peine.

Aussitôt la Presse mondiale annonçait l'événement mettant à l'honneur non seulement Costes et Codos, mais aussi tous ceux, ingénieurs et constructeurs, dont les efforts, les calculs et la ténacité avaient permis la réalisation de cette performance triomphale.

Parmi ceux-ci, un homme nous est cher à plus grand titre, c'est M. Vincent André, à qui Costes, avait adressé, quelques jours auparavant, l'autographe dont voici le texte :

Dieudonné Costes,

Paris.

Etablissements Vincent André, 35, avenue Wagram,

Paris (17^e).

Monsieur,

C'est avec plaisir que je rends à vos radiateurs la part du succès qui leur revient.

Jusqu'à ce jour j'ai effectué en raids aériens, 150.000 kilomètres environ, toujours sans ennuis d'aucune sorte avec les radiateurs « Vincent André ».

Pendant ce Tour du Monde, à la suite d'un atterrissage en campagne aux Etats-Unis, le radiateur a gelé par 20°, des chaleurs tropicales au froid les plus rigoureux, rien n'a ébranlé la robustesse de votre matériel qui toujours est revenu au point de départ.

Je suis heureux de vous adresser ce témoignage de reconnaissance et vous prie d'agréer mes bien sincères salutations.

D. Costes.

M. V. André fut élève du Likès, de 1900 à 1904, où il avait été envoyé par sa famille fixée à Lesneven. Elève du collège de cette ville, la mécanique l'attirait ; c'est ce qui déterminait ses parents à le diriger vers Quimper, où il devait faire d'excellentes études avec, comme camarades, Gigou R., Charuel, Ameline, Le Brusq J., Le Rumeur, Guéguen Jean, devenu son beau-frère. Admis à l'Institut Catholique d'Arts et Mé-

tiers de Lille, il y prépara très activement sa carrière d'industriel où il ne tarda pas à se faire remarquer.

Ingénieur à la Maison Panhard, il assura plus tard la direction de la partie mécanique chez Lioré, bien avant guerre.

Il fabriqua les ailes de Blériot, construisit des Morane, alors que la maison Morane n'était encore qu'un bureau d'études. De 1915 à 1921, M. Vincent André, devenu directeur des ateliers de Lioré, fabriqua plus de 1.500 avions de marques diverses ; en 1921, il tenta sa chance et fonda à Paris la maison qui porte son nom et dont l'usine est à Courbevoie.

Actuellement, ces établissements se sont consacrés à la construction des radiateurs et des réservoirs. C'est une entreprise importante, dont les productions sont utilisées, non seulement en France, mais aussi en Belgique, Danemark, Espagne, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchéco-Slovaquie etc...

Parmi les meilleures références étrangères, on peut citer Dornier, Rohrbach, Zeppelin, Fokker. En France, les avionneurs font appel à M. André pour les appareils de record et les prototypes. C'est un choix qui honore l'industriel qui le mérite. En outre, M. André a équipé les avions de tous les pays qui ont successivement détenu le record mondial de la distance :

La totalité des Raids de l'Aéronautique Française, Paris-Shangai, Paris-Dakar, Circuit des Capitales, Paris-Pékin, Paris-Omsk, Paris-Bassorah, Paris-Bender-Abbas, Paris-Djask, etc.

La plupart des succès sportifs : Coupes Michelin 1924, 1925, 1926 (la plus grande vitesse, 185 à l'heure, réalisée sur 3.000 kilomètres. Military, Eénith 1924. Grand Prix des Hydravions de Transport 1925. Liberty. Race, Coupe Renault, etc.

La plupart des raids étrangers : Tokio-Paris, Belgique-Gongo-Belgique, Espagne-Manille, France-Afrique-Pologne, Varsovie-Tokio-Varsovie, etc...

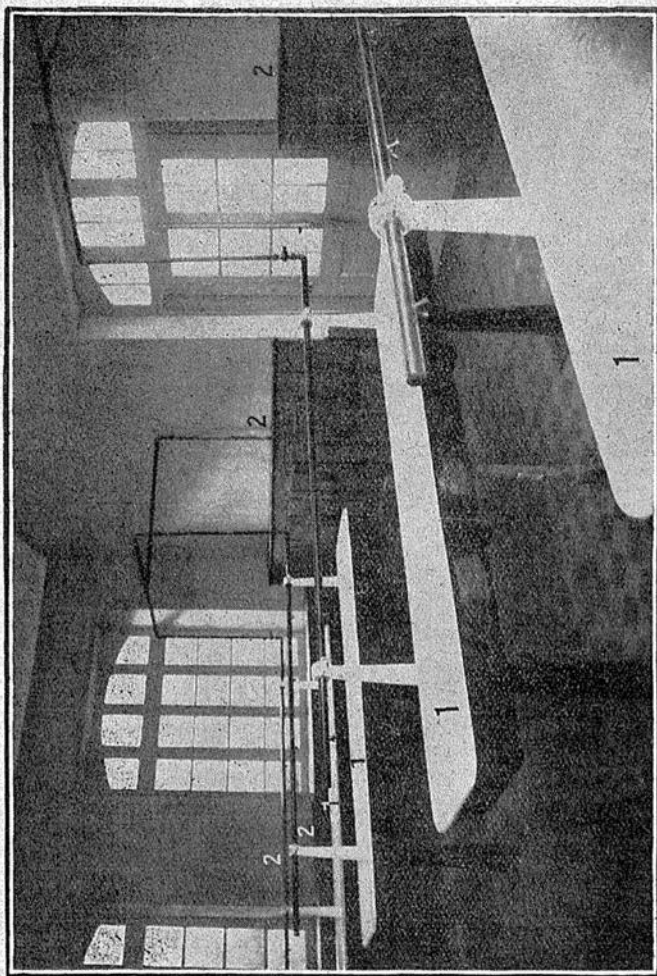
Tout dernièrement avec Costes, le radiateur André accomplissait le Tour du Monde, soumis dans une durée de quelques jours aux variations de températures des plus dangereuses, passant des « chaleurs tropicales aux froids les plus rigoureux » le radiateur a gelé par 20°, mais il a résisté. Cela suffit amplement pour constater la robustesse des Appareils fournis par Vincent André pour l'aéronautique.

L'automobile d'ailleurs s'apprête à faire largement appel à la grande expérience que les installations spéciales de l'aviation ont procuré aux Etablissements André. L'application des métaux légers pour la carrosserie automobile est à l'étude, et actuellement on monte une carrosserie d'un modèle tout spécial, pour la 120 CV Hispano de M. A. Dubonnet, le célèbre sportmann.

Ainsi nous sommes en droit d'associer aux noms glorieux de l'aviation française, comme le dit un grand journal parisien « le nom d'André qui a construit les radiateurs du *Point-d'Interrogation*, comme il a construit ceux de *Challe*, ceux de *Jimenes* et même ceux du *Graff-Zeppelin*, ce qui n'est pas un mince titre de gloire. »

Nous pouvons dire que l'industrie de l'équipement n'est plus une industrie « accessoire ». C'est une des forces de la Nation et il serait bon que les Pouvoirs publics suivent ses travaux et ses efforts avec la même sollicitude qu'ils ont pour les grands avionneurs. L'Aéronautique française est un tout dont aucune partie ne doit être négligée.

Le *Bulletin* et tous les amis du Likès adressent leurs félicitations à M. Vincent André et font des vœux pour le développement de plus en plus grand de l'industrie qu'il a créée avec tant de succès.



1. Lavabos. — 2. Vestiaire.

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Le 3 Janvier, nous recevons la visite d'*Auguste Dubrey*, dans sa belle tenue de jeune officier-radio de la Marine marchande. A son passage à Quimper, où il a de la famille, il ne manque pas de monter au Likès.

Laurent Bertinetti, de Rosporden, encore un jeune qui n'oublie pas le chemin de son ancienne école. Intelligent et travailleur, il seconde son père dans l'industrie des ciments.

Joseph Stéphant, de Groix, nouvellement promu, nous écrit :

« Embarqué sur l'*Ile-de-France*, mon premier voyage fut très intéressant. En ma qualité d'élève-officier, je jouis des prérogatives et avantages accordés aux officiers eux-mêmes. Je fais un quart agréable, suis admis au carré des officiers et dispose d'une magnifique cabine.

» Mon premier contact avec la navigation au long-cours m'a laissé la meilleure impression. »

26 Février. — On reçoit au Likès des nouvelles de *Bruxelles*. Il s'agit de la « Courbe », fête traditionnelle qu'organisent chaque année les élèves de 2^e année d'Erquelinnes. Ils se réjouissent ainsi au moment où ils ont accompli la moitié de leur séjour aux Arts.

Nous sommes de cœur avec eux et leur souhaitons continuation de succès.

Les Anciens de la fin du siècle dernier seront heureux d'avoir des nouvelles du Frère Divitien, M. Bourel Henri, aujourd'hui directeur du pensionnat Saint-Joseph, à Sillé-le-Guillaume (Sarthe). Malgré ses voyages dans presque toutes les parties du monde et cinquante ans d'exercice, il continue vaillamment et dans toute la mesure de ses forces à travailler au bien de la jeunesse avec le talent que ses anciens élèves du Likès n'ont pas oublié.

Rencontré à Landerneau deux de nos amis, l'un *Noël Gauduchon*, qui vient de prendre sa retraite, et l'autre *Denis Vicaire*, le commerçant bien connu.

Reçu, le lundi 9 Mars, la visite de *Louis Kéraen*, soldat du Génie à Nancy.

A la caserne depuis 3 mois, il est heureux d'avoir obtenu sa première permission. La vie militaire lui sourit à moitié ; il se porte bien, la nourriture est excellente, le travail varié, pas trop fatigant, excepté les jours de pose de lignes téléphoniques, quand le sol est couvert de neige. Nous lui souhaitons une parfaite santé et fidélité à l'éducation chrétienne reçue au Likès.

Henri Kéavec, jeune ingénieur A.M.E.R. est placé à Paris dans la construction du matériel d'aviation ; il se plaît dans sa situation ; il constate, lui aussi, qu'il faut joindre la pratique à la théorie, mériter l'estime et la sympathie de ses chefs par le travail, l'honnêteté et la parfaite conduite.

Albert Briand et son beau-frère *Martin*, tous deux de Lannion, sont établis commerçants à Sillé-le-Guillaume (Sarthe).

A l'occasion du départ prochain de la classe, nous sommes heureux de revoir au Likès *Jean Cornec*, de Dinéault, venu à Quimper pour y faire une retraite.

Durand René, de Riec-sur-Belon, s'engage dans l'artillerie, à Rennes. Bonne chance !

Tanguy Yves, de Lanriec, vient de finir honorablement, à Cherbourg, ses cours de fourrier de la Marine. Il rallie Lorient, son port d'attache.

Maurice Barillec, de Rosporden, a choisi l'aviation maritime, au titre mécanicien. Voilà bien une arme qui tente les jeunes, désireux d'imprévu, d'émotions nouvelles, tentés par les records et la renommée.

31 Mars. — Nous sommes heureux de revoir *Clet Cariou*, de Goulien. Ayant obtenu un brevet en 1930, il a voulu aider l'enseignement catholique, en acceptant de faire la classe aux petits élèves de Saint-Malo.

On nous communique les résultats trimestriels de nos amis aujourd'hui à Erquelinnes. Toutes nos félicitations à *Louis Morzellec*, de Guis-criff, classé 4^e, à *Ferrand Mathurin*, 22^e, en troisième année ; à *Cadic Maurice*, de Quimperlé, 15^e, à *Pellé Jean*, 20^e, en deuxième année ; à *Chevallereau*, de Quimper, 17^e, à *Auffret*, du Faouët, 23^e, de première année.

Visite du Likès par deux Anciens, qui ont continué leur études à Erquelinnes : *Raymond Cougar* et *Alain Morvan*, de Gourin. Ce dernier quitte une maison du Mans où il était au bureau d'études, s'y plaisant beaucoup, pour aller faire son service militaire.

Reçu pareillement la visite des deux frères *Henri et Pierre Criou*, de Pont-l'Abbé. Ce dernier est étudiant en médecine à Paris, le premier, qui termina ses études au Likès il y a quelques années, vient de se marier et continue le commerce important de son père.

Mariages -- Naissance

Notre ami *Yaouanq François*, second-maitre mécanicien, instructeur à l'Ecole des Mécaniciens de Lorient, annonce la naissance de son fils *François*.

Un ancien de 1894-95, *Yvon Ludovic*, villa Ondine, à Dinard, fait part du mariage de sa fille *Simone* avec M. François Laivel, de Rennes.

Nous apprenons les fiançailles de *Le Corre Yves*, brave ami de Bras-parts, ingénieur A. M. E. R. au service de la Maison Renault, habitant, 31, rue du Troisy, Clamart (Seine), avec Mlle Fernande Matray, de Paris.

Edmond Chupin, 12, avenue Jean-Jaurès, à Lorient, fait part de son mariage avec Mlle Jeanne Bellan, de Saint-Nazaire. La cérémonie a eu lieu en Mars.

Pierre Quéinnec, de Guiclan, ancien du Likès et d'Erquelinnes, nous fait part de son mariage avec Mlle Louise Barazer, de Saint-Marc.

A tous, l'Amicale adresse ses vœux de bonheur et de prospérité.

L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE tient à la disposition de ses clients
des modèles de tous imprimés commerciaux.

NÉCROLOGIE

Par suite d'un oubli, il n'a pas été fait mention, dans le dernier *Bulletin*, du décès de *Pierre Le Goff*, frère de Henri, élève de 2^e année. Il n'avait que 17 ans. Nos condoléances à la famille, qui habite Lothey.

— Notre ami, fidèle et généreux membre de l'Amicale, *M. Guéguen*, commerçant à Lesneven, a eu la douleur de perdre sa vénérable mère, le 5 Janvier dernier.

Mme Vve *Guéguen*, née Marianne Goaër, est décédée à Locronan, à l'âge de 78 ans. Mère de 12 enfants, elle eut la consolation d'en voir 3 entrer dans le sacerdoce : M. Jean-Ronan Guéguen, chanoine titulaire de l'église cathédrale de Quimper, le R. P. Gustave Guéguen, mort missionnaire dans la Gambie anglaise, et le R. P. Joseph Guéguen, assomptionniste, vicaire dans une paroisse du diocèse d'Agén.

— Mme Vve *Cozien*, née Marie Kervarec, mère du Révérendissime Abbé de Solesmes, dom Germain Cozien, est décédée à la même époque.

Ces deux chétiennes émérites eurent pendant longtemps des enfants au Likès. Nous n'oublions pas de prier pour le repos de leurs âmes ; nous adressons à leurs familles nos plus respectueuses et nos plus sympathiques condoléances.

— Un élève, *Jean Gainvarc'h*, parti en parfaite santé, le 26 Décembre, est décédé au cours des vacances de Noël. Nous prenons part à la grande douleur de sa famille.

Le Likès était représenté aux obsèques par M. Le Gall, aumônier, dont l'oncle fut recteur de Laz, le Directeur et les camarades du défunt.

— *Jean Le Goff*, de Quimper-Loc-Maria, dont le beau-frère est décédé il y a quelques mois, a la douleur de perdre sa mère après une longue et pénible maladie.

MM. les Aumôniers, le Directeur, ses professeurs et ses camarades de classe ont tenu à lui dire toute leur sympathie en assistant aux obsèques et en priant pour la défunte.

— Notre jeune camarade *Marc Le Pape*, de Penmarc'h, fait part du décès de son père. Nous n'oublierons ni le défunt ni sa famille.

— Nous apprenons le décès de M. *Le Bris*, ingénieur des Travaux publics, à Rostrenen. Ancien élève du Likès, il avait plusieurs neveux dans l'Etablissement. Toutes nos condoléances à la famille.

— Le lundi 23 Février, on conduisait à sa dernière demeure notre ami *François Bargain*, capitaine de la Marine marchande. Une très nombreuse assistance se pressait à la cérémonie religieuse et au cimetière de Kerfeunteun, où eut lieu l'inhumation.

C'est que le défunt avait l'estime générale. Il commandait le dundée *Mildred* qui sombra, il y a deux ans, au large de Penmarc'h.

On se souvient encore aujourd'hui des péripéties de ce dramatique

L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE réserve toujours le meilleur accueil
à toutes les personnes désireuses d'être renseignées.

nauffrage. Depuis lors, le capitaine Bargain vit sa santé chanceler de jour en jour.

Nous prions Mme Bargain, son fils Paul, ancien du Likès, Mlle Bargain et toute la famille, dont nous savons la grande douleur, de vouloir bien accepter nos meilleurs sentiments de condoléances et l'assurance de nos prières en faveur du défunt et des siens.

— Le 11 Mars, ont été célébrées, en l'église Saint-Mathieu de Quimper, les obsèques de M. Y. Motté, 81 ans. C'était le père de notre camarade René Motté, tué pendant la guerre par une explosion sous-marine, au moment où il semblait assuré d'une belle carrière en ce monde.

— M. Le Berre, notaire à Quimper, est décédé après une longue maladie. Que Dieu protège sa famille, en particulier ses enfants qui ont commencé leurs études au Likès.

— Le 30 Mars, obsèques, à Saint-Pierre-Quilbignon, du jeune *Pascal Bossard*, ancien élève de notre section industrielle.

Pendant 8 mois, il lutta contre la maladie avec une patience et une résignation admirables. Sa fin chrétienne fut digne des exemples qu'il avait reçus dans sa famille et de son éducation religieuse qu'il n'oublia jamais.

Que le père, la mère, toute la famille veuillent bien agréer nos sincères condoléances. Nous n'avons pas manqué de prier pour le cher Paul, qui a laissé au Likès le meilleur souvenir.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès, après quelques jours de maladie, de l'élève de 3^e année *André Dagorn*, de Riec-sur-Belon.

Parti en vacances de Pâques en bonne santé, rien ne faisait prévoir un tel dénouement causé par la méningite.

André était très aimé de ses maîtres et de ses camarades ; il a fait une sainte mort, ayant eu sa connaissance presque jusqu'à la fin de son existence ici-bas.

Nous partageons la grande douleur de la famille, nous la comprenons. Nous prions Dieu de consoler ceux qui restent. Des messes ont été dites dans la chapelle du Pensionnat à l'intention du défunt, à la recommandation de ses maîtres et de ses camarades.

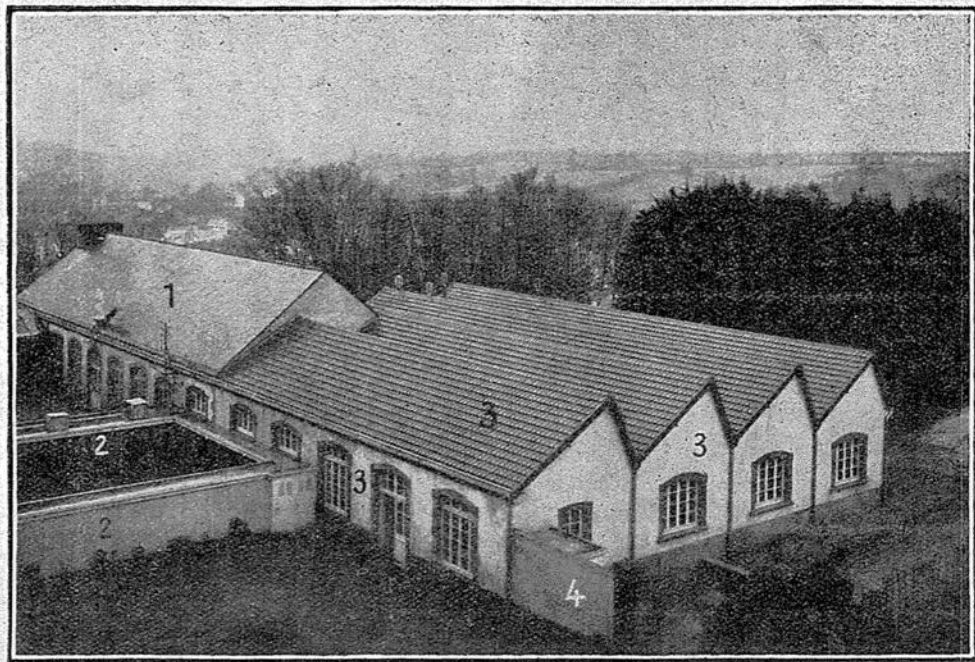
Pour former l'homme qu'il nous faut, je mettrai Dieu avec moi, car si s'agit de créer, et Dieu seul sait créer.

NAPOLÉON I^{er}.

×

La plus grande misère de l'homme n'est ni la pauvreté, ni la maladie, ni l'hostilité des événements, ni les déceptions du cœur, ni la mort ; mais le malheur est d'ignorer pourquoi il naît, souffre et passe.

Etienne LAMY.



1. Anciens ateliers (ajustage, forge et tours), aujourd'hui ateliers à bois. Salle de modelage. Vestiaire et lavabos.
2. Nouveaux W.-C. — 3. Nouveaux ateliers (forges, étaux, tours, moteurs divers. — 4. Entrée du jardin.

La Fête des Jeunes Anciens au Likès

Ainsi que le veut une tradition datant de quelques années, M. le Directeur avait invité pour le Mardi de Pâques, les Jeunes Anciens qui sont dans l'impossibilité d'assister à la réunion annuelle de l'Amicale. Plusieurs arrivent dès la veille au soir, les autres par les premiers trains du matin. Sont présents à la fête : Yves Blouët, Clet Cariou, Joseph Le Hur, Hervé Menez, Joseph Barach, Jean Pellé, Maurice Cadic, André Chevallereau, Louis Garin...

Louis Le Morzellec, Mathurin Ferrand, Pierre Le Quellec et Jean Léostic, empêchés pour différents motifs, se sont fait excuser.

Après la messe, célébrée à l'intention des Anciens, la matinée est employée à la visite de l'Etablissement, des nouveaux ateliers surtout, que plusieurs n'avaient pas encore vus terminés.

A midi, le banquet, où règne la plus grande cordialité. Au dessert, M. le Directeur remercie les Jeunes d'être venus si nombreux ; il transmet les excuses des maîtres et des élèves qui, à leur grand regret, n'ont pu prendre part à la fête ; il lit un télégramme de M. Le Berre, président de l'Amicale, retenu loin de Quimper ; il est de cœur avec ses jeunes amis qu'il invite à conserver fidèlement les bons principes reçus au Pensionnat. M. le Directeur félicite notamment les élèves d'Erquelines, dont la conduite et le travail font là-bas honneur à la Bretagne et au Likès ; lui aussi exhorte les Jeunes Anciens à rester fidèles à l'éducation chrétienne qu'ils ont reçue au Likès afin d'être plus tard une élite, dans le milieu où la Providence les placera.

Cette fête fut pour tous ceux qui y prirent part, une journée réconfortante que tout avait contribué à rendre joyeuse ; le soleil lui-même, qui boudait depuis longtemps daigna sourire toute la journée. Lorsque, trop tôt au gré de tous, il fallut se séparer, on se donna rendez-vous à l'année prochaine.

Congrès régional des Amicales de l'Ouest.

La Fédération Nationale des Amicales de France, dont M. Henry Poupon est le distingué et actif président, organise une grande manifestation tous les deux ans. En 1930, c'est Bordeaux qui fut le lieu de cette assemblée générale.

Des Congrès régionaux ont lieu pendant les années qui restent libres. C'est ainsi qu'en 1931, les quatre diocèses de la province ecclésiastique de Rennes, formant depuis deux ans une *Union régionale* autonome, auront leur Congrès des Amicales, à Saint-Pol de Léon, le 22 Juillet. Monseigneur le présidera. Nous comptons sur la présence de M. Poupon, président de la Fédération nationale, de M. Elie de Langlars, président de l'Union de Bretagne, de M. l'amiral Exelmans, président de l'Union diocésaine.

Nul doute que les Evêques de Bretagne ne répondent à l'invitation

*L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE livre rapidement les cartes de visite
de tous caractères et formats, soigneusement tirées.*

qui leur sera adressée, si toutefois leurs obligations ou leurs engagements le leur permettent.

L'Amicale du Likès sera représentée, nous l'espérons, par une délégation de son Conseil d'administration et surtout par ceux de ses membres qui habitent le Léon.

Il est à désirer qu'il n'y ait à ce Congrès que de vrais congressistes désireux de se former ou de se perfectionner pour la défense ou l'acquisition de nos libertés scolaires.

Nouveaux Adhérents

MM.

Jean Pogam, Kerdiret, Plœmeur.
Clet Cariou, 20, rue Toulouse, Saint-Malo.
Pierre Monot, 12, rue Pouffanc, Pont-l'Abbé.
Jean Méroux, bourg de Bricé.
André Philippe, Ecole des Mécaniciens, Toulon.
Eugène Riguidel, Ecole des Mécaniciens, Toulon.
Louis Le Portz, Kervenec, Pont-Scorff.
Henri Cogan, Gorré, Plouhinec.
Yves Grannec, La Garenne, Pleyben.
Joseph Oulhen, mareyeur, Aberwrack.
Jean Runigo, matelot-mécanicien, à bord du *Jules-Verne*, Lorient.
Jean Ferrand, Saint-Pierre, Rédéné.
Jean Plunian, charcutier, Auray.

MM.

François Sanquer, Moulin-Neuf, Sizun.
Louis Saint-Jalmes, Saint-Antoine, Pleubian.
Germain Couëdel, Péréno, Ile d'Ars.
Sylvain Ronco, 1, rue Mme Lagarde, Vannes.
Sergent, contrôleur des P. T. T., Vannes.
Carnot Xavier, Ecole libre, Plouescat.
Tanguy Yves, au Moros, Passage-Lamrieu.
Le Barillec Maurice, 2, rue de Reims, Rosperden.
Feunteun Yves, Saint-Evarzec.
Toulgoat Joseph, commerçant, Scaër.
Olivier Philippe, élève sous-officier, à bord du *Montcalm*, Brest.

Changements d'adresse

MM.

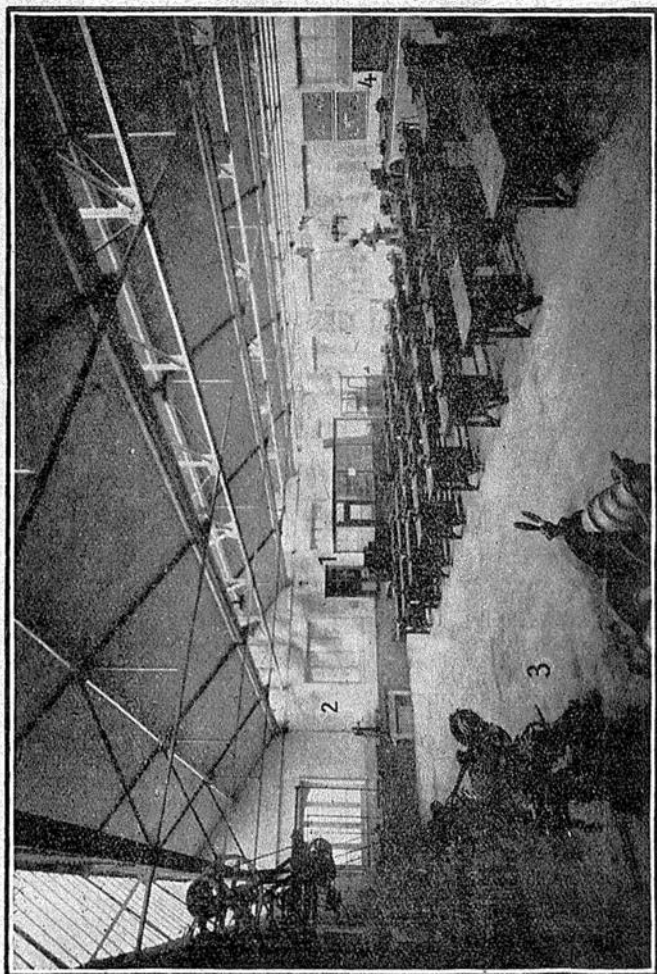
Henri Kéavec, 137, rue Lecourbe (15^e), Paris.
Jean Juiff, 31, rue Jules-Noël, Quimper.
Thomas Mignon, à bord de l'*Arabe*, Brest.
Guillaume Mignon, à bord de l'*Arabe*, Brest.

MM.

Gabriel Fichoux, employé de gare, Douarnenez.
Léopol Le Couric, 37^e Aviation, section « Météo », Rabat.
Le Tous, commis de Marine, villa des Trois-Cœurs, Ferryville, Tunisie.

La plus grande force pour un pays, à l'heure actuelle, est l'Ecole chrétienne, et la plus belle des œuvres est la christianisation de l'Ecole : sujet palpitant et d'importance vitale.

S. S. PIE XI.



1. Bureau du Président. Magasin. — 2. Tour de précision dit des P. T. T.
3. Tours divers. — 4. Moteurs d'autos, à essence, à naphthaline.

Chronique du Pensionnat

15 Janvier. — La troupe du Théâtre Norville, de Paris, nous donne cette année : *Mlle de la Seiglière* et *la Farce de l'avocat Patelin*.

Les grands élèves surtout sont toujours heureux de voir représenter sur la scène quelque pièce du genre de celles qu'on leur fait étudier au cours de littérature. D'ailleurs, les acteurs rendirent généralement très bien leurs rôles, avec une grande discrétion de gestes et de costumes.

6 Février. — M. le Commissaire général de la Marine *Dufour de la Thuillerie*, au nom de la Ligue Maritime et Coloniale, fait aux élèves une magnifique conférence sur la valeur de nos colonies, les services qu'elles ont rendus et ceux qu'elles sont appelées à rendre pour la défense et la prospérité du pays.

15 Février. — Bénédiction, par M. l'Aumônier, d'une auto à l'usage de l'établissement.

Déjà nous avons un châssis Citroën en très bon état à l'usage des élèves qui doivent apprendre à conduire. Nous venons de faire l'acquisition d'une Citroën commerciale 1930, d'occasion, qui peut servir à deux fins : transporter 6 ou 7 voyageurs, ou bien, moyennant transformation intérieure, servir de camionnette ordinaire. C'est ainsi que les élèves en usent à chaque vacance, au départ et à l'arrivée, pour le transport à la gare des paquets et valises.

22 Février. — Conférence à la salle des fêtes, par l'abbé Bergey, député de la Gironde, venu à Quimper pour présider aux réunions des Anciens Combattants. Jamais notre immense salle n'avait été aussi pleine.

10 Mars. — La fête de S. Joseph, patron de la jeunesse, fut célébrée comme chaque année. Grand'messe chantée par M. Le Borgne, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier du Likès. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine Cléac'h, professeur de sciences au Séminaire, dont on connaît la sympathie pour notre Etablissement.

Dans la soirée, nos amis de Douarnenez, sous la direction d'Henri Mottier, nous donnent deux pièces qui furent très bien rendues, au dire de tous les assistants :

Le gendarme est sans pitié, de Courteline, et *Les Bandeaux tombent*, par un auteur belge. Monseigneur avait bien voulu autoriser que l'on jouât cette dernière pièce, bien que l'on fût en carême, en raison du thème développé, d'un caractère spécial en faveur des vocations ecclésiastiques et religieuses.

Maîtres de l'Enseignement libre et Parents

(Extrait de la revue *Etudes*, 5 Janvier 1931.)

L'unité de vue des familles avec les éducateurs est requise, ainsi que l'unité d'action. On ne peut admettre cette parole, dite un jour à un Supérieur : « A nous de le gâter ; à vous de le corriger ». Grâce à Dieu, l'enseignement libre catholique peut offrir aux parents, suivant les mi-

lieux sociaux et suivant les conceptions pédagogiques, une grande diversité d'institutions. Mais lorsqu'ils auront choisi le collège ou l'école, ils devront avoir le courage de retenir leurs critiques. La funeste leçon d'une opposition des familles et des maîtres, à l'âge où les impressions sont si fortes et si fraîches, reste toute la vie.

Ne pas se gêner mutuellement ne suffit pas. Il faut s'entraider. N'arrive-t-il pas souvent que les familles confient leur fils à l'école ou au collège, puis se retirent, la conscience satisfaite, persuadées qu'elles ont accompli tout leur devoir ? En fait, elles s'en sont débarrassées. Alors qu'on s'imagine que le collège peut tout, il faut avouer qu'à lui seul il ne peut presque rien. Il n'est, en effet, de complète éducation que par la collaboration active de la famille et des maîtres, truisme qu'il faut répéter, puisque la réalité l'empêche si souvent de prévaloir. Les meilleurs collèges valent surtout par la sélection qu'ils opèrent, par la très forte proportion qu'ils comptent d'enfants bien élevés, d'enfants encouragés et soutenus dans les familles respectables, éclairées et attentives, qui renforceront la discipline scolaire et aideront pour la formation du caractère les efforts des maîtres et des aumôniers.

Il est vrai que partout existent, plus au moins fréquentes, des relations officielles entre les familles et le collège. Les parents sont renseignés par des bulletins trimestriels, hebdomadaires, mensuels. Le père et la mère doivent considérer comme un devoir important de suivre notes de conduite et places, de s'assurer qu'il n'y a jamais de fraude commise par l'enfant.



Année Scolaire 1930-1931

Deuxième Trimestre

EXCELLENCE

CLASSE DU BACCALAUREAT

Premier Examen.	Deuxième Examen.
Louis Toulgoat, de Scaër.	Henri Bifiën, de Lorient.
Louis Montagner, de Plomeur.	Jean Stéphan, de Plomeur.

CLASSE DES ARTS

François Ollier, de Poullan.	François Ollier, de Poullan.
Marcel Quintin, de Thex.	Jean Tressard, de Quimper.

TROISIEME ANNEE A

Jean Fichoux, d'Arzano.	Jean Pichon, de Pleyben.
Pierre Bourhis, de Plogonnec.	Pierre Bourhis, de Plogonnec.

TROISIEME ANNEE B

Jean Gonidec, de Tréboul.	Gonidec et Jean Kerbourec'h, de Landudal.
André Lescop, de Plougastel-Daoulas.	André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

DEUXIEME ANNEE A

Roger Guyader, d'Epinaÿ-sur-Seine.	Jacques Le Tortorec, de Quimper.
Hubert Stéphan, de l'Île de Groix.	Hubert Stéphan, de l'Île de Groix.

DEUXIEME ANNEE B

Henri Le Gall, de Pleyben.	Henri Le Gall, de Pleyben.
André Gourlet, de Lanriec.	André Gourlet, de Lanriec.

PREMIERE ANNEE A

Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.	André Bouric, de Quéven.
André Bouric, de Quéven.	Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.

PREMIERE ANNEE B

Claude Beaugé, de Brest.	François Le Flocc'h, de Lannilis.
Alain Guennec, de Quimper.	Pierre Guézer, de Lanvéneën.

PREMIERE CLASSE PRIMAIRE

François Le Doaré, de Penhars.	François Le Doaré, de Penhars.
Jean Kerloc'h, de Douarnenez.	Jean Richard, de Plomelin.

DEUXIEME CLASSE PRIMAIRE

Pierre Jouvin, de Quimper.	Pierre Pelliet, de Plomodiern.
Albert Sellin, de Névez.	Albert Sellin, de Névez.

TROISIEME CLASSE PRIMAIRE

Roger Rolland, de Quimper.	Louis Flahaut, de Quimper.
Pierre Louet, de Kerfeunteun.	Germain Balanez, de Plonéis.

QUATRIEME CLASSE PRIMAIRE

Louis Le Gars, de Kerfeunteun.	François Troadec, de Landerneau.
François Troadec, de Landerneau.	Louis Le Gars, de Kerfeunteun.

PARTIE PROFESSIONNELLE

AGRICULTURE

TROISIEME ANNEE

Examen de Février.

Pierre Bourhis, de Plogonnec.
Jean Gonidec, de Tréboul.

Examen de Mars.

Pierre Bourhis, de Plogonnec.
Jean Fichoux, d'Arzano.

DEUXIEME ANNEE

Pierre Pernez, de Plonéis.
Auguste Nihouarn, de Guengat.

Albert Le Corre, de Landudec.
Louis Kérivel, de Poullan.

PREMIERE ANNEE

Yves Tymen, de Plogonnec.
André Bouric, de Quéven.

Pierre Guérer, de Lanvégen.
André Bouric, de Quéven.

COMMERCE

TROISIEME ANNEE

Pierre Donnard, de Quimper.
Henri Léostic, de Lanvéoc.

Pierre Donnard, de Quimper.
Jean Douguet, de Quimper.

DEUXIEME ANNEE

André Gourlet, de Lanriec.
Marcel Guillou, de Melgven.

André Gourlet, de Lanriec.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.

PREMIERE ANNEE

Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-Germain.
Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.

Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-Germain.
Joseph Rivière, de Lanriec.

INDUSTRIE

TROISIEME ANNEE

Jean Pichon, de Pleyben.
André Rohin, de Lorient.

Jean Pichon, de Pleyben.
Guy Bourhis, d'Elliant.

DEUXIEME ANNEE

Roger Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
Stanislas Fouquet, de l'Ile-de-Sein.

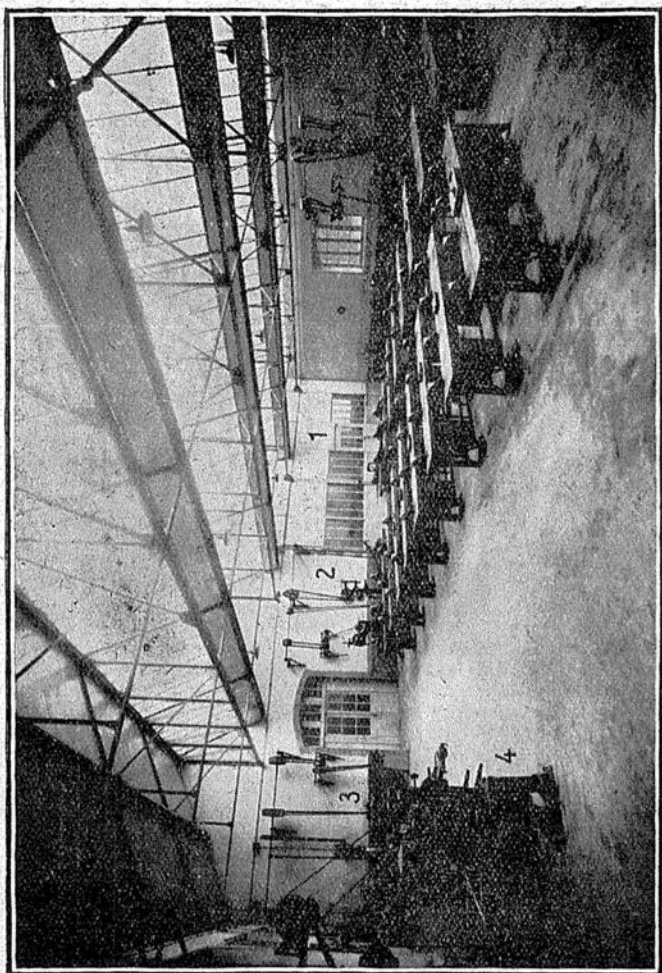
Roger Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
Stanislas Fouquet, de l'Ile-de-Sein.

PREMIERE ANNEE

Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.

Victor Riou, de Tréméoc.
Jean Sigalo, d'Arzon.





1. Vitrage sur les forges. — 2. Scies à métaux. — 3. Perceuses, meules diverses. — 4. Rangée de moteurs, fraiseuse.

*L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE accueille avec grand plaisir
les curieux désireux de visiter ses ateliers.*

INSCRIPTIONS AU TABLEAU D'HONNEUR

(Février-Mars)

PREMIÈRE DIVISION

CLASSE DE BACCALAUREAT

Mois de Février.

Henri Bilien, de Lorient.
Yves Crabouillet, de Dinan.
Jean Le Goff, de Quimper.
Louis Montagner, de Plœmeur.
Jean Stéphan, de Plœmeur.

Mois de Mars.

Henri Bilien, de Lorient.
Jean Stéphan, de Plœmeur.
Jean Le Goff, de Quimper.
Louis Le Montagner, de Plœmeur.

CLASSE DES ARTS ET DE MAISTRANCE DE LA MARINE

Jean Tressard, de Quimper.
Jean Goulias, de Caudan.
Fernand Chéné, de Pornic.

Jean Tressard, de Quimper.

DIVISION PROFESSIONNELLE

TROISIÈME ANNÉE A

Mois de Février.

Jean Pichon, de Pleyben.
Alain Dineuff, de Quimper.
Louis Daéron, de Châteauneuf-du-Faou.
François Le Pors, de Poullaouen.
Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
Pierre Quéré, d'Ergué-Gabéric.
François Lahuec, de Saint-Yvi.
Pierre Bourhis, de Plogonec.
Albert Guyader, de Melven.

Mois de Mars.

Pierre Bourhis, de Plogonec.
Jean Carré, de Pont-Scorff.
François Lahuec, de Saint-Yvi.
Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.
François Le Pors, de Poullaouen.
Pierre Quintin, de Gouézec.

TROISIÈME ANNÉE B

René Duquoc, de Quimper.
Emmanuel Guédès, de Saint-Ségal.
Jean Gonidec, de Tréboul.
Pierre Berriet, de Goulien.
Jean Kerbouch, de Landudal.
Baptiste Pennanéac'h, du Juch.
André Dagorn, de Riec-sur-Bélon.

René Duquoc, de Quimper.
Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas.
Emmanuel Guédès, de Saint-Ségal.
Pierre Berriet, de Goulien.
Raymond Guillermin, de Saint-Ségal.

DEUXIÈME ANNÉE A

Louis Gadel, de Douarnenez.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.
Yves Lidouren, de Pleyben.
René Quéau, de Guengat.
Jean Quintin, de Pleyben.
Jean Hascoët, de Quéménéven.
Henri Le Gall, de Douarnenez.

Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
René Quéau, de Guengat.
Jean Hascoët, de Quéménéven.
Louis Gadel, de Douarnenez.
Jean Quillivic, de Pont-Croix.
Jean Quintin, de Pleyben.

DEUXIEME ANNEE B

Mois de Février.

Eugène Steuvenou, de Penhars.
 Francis Le Dez, de Seaër.
 Henri Le Gall, de Pleyben.
 André Gounlet, de Lanriec.
 Jean Mat, de Pont-Croix.
 Sébastien Blouet, de Cast.

Mois de Mars.

Jean Briand, de Kerfeunteun.
 Jean Mat, de Pont-Croix.
 André Gourlet, de Lanriec.
 André Alexandre, de Quiberon.

PREMIERE ANNEE A

André Bouric, de Quéven.
 Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
 Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
 Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
 Jean Rannou, de Rosporden.

André Bouric, de Quéven.
 Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
 Guy Mourrain, de Lorient.
 Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
 Jean Rannou, de Rosporden.
 Yves Tymen, de Plogonec.

PREMIERE ANNEE B

François Le Floch, de Lannilis.
 Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-G.
 Guillaume Briand, de Cast.
 Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
 Pierre Le Guéner, de Lanvégen.
 Daniel Guellec, de Quimper.
 Pierre Le Floch, de Gouesnac'h.

François Le Floch, de Lannilis.
 Pierre Bonabesse, de Port-Louis.
 Pierre Le Floch, de Gouesnac'h.
 Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
 Daniel Le Guellec, de Quimper.
 Pierre Le Guéner, de Lanvégen.

DIVISION PRIMAIRE

PREMIERE CLASSE

Mois de Février.

François Doaré, de Penhars.
 Jean Mathurin, de Pleyben.
 Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.
 Jacques Soudain, de Quimper.
 Simon Hello, de Guilligomarc'h.
 Yves Clorennec, de Pleuven.
 Sébastien Lozachmeur, de Kerfeunteun.
 Jean Naélou, de Quimper.
 Hubert Rideau, de Larmor-Plage.
 Jean Kerloc'h, de Douarnenez.
 Louis Rospars, de Laz.
 Jean Kerlan, de Nével.

Mois de Mars.

Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.
 François Doaré, de Penhars.
 Simon Hello, de Guilligomarc'h.
 Jean Mathurin, de Pleyben.
 Sébastien Lozachmeur, de Kerfeunteun.
 Jacques Soudain, de Quimper.
 Jean Richard, de Plomelin.
 Louis Rospars, de Laz.
 Yves Clorennec, de Pleuven.

DEUXIEME CLASSE

Jean Guéguen, de Quimper.
 Jacques Wardé, du Liban.
 Albert Sellin, de Nével.
 Jean Bernard, de Landrévarzec.
 Gustave Drézen, de Penmarch.
 Corentin Kersalé, de Plomodiern.
 Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
 Jean Ledé, de Quimper.
 Jean Nédélec, de Fouesnant.
 Pierre Pelliet, de Plomodiern.
 Pierre Puech, de Penhars.
 Yves Talgorn, de Saint-Yvi.
 Henri Vaillant, de Quimper.

Albert Sellin, de Nével.
 Corentin Kersalé, de Plomodiern.
 Gustave Drézen, de Penmarch.
 Jacques Wardé, du Liban.
 Henri Vaillant, de Quimper.
 Pierre Pelliet, de Plomodiern.
 Jean Guéguen, de Quimper.

*L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE étudie sérieusement ses prix
 et se fait un devoir de les appliquer scrupuleusement.*

TROISIEME CLASSE

Mois de Février.

Louis Flahaut, de Quimper.
Gaby Roudaut, de Quimper.
Alain Pennanécach, d'Edern.
Pierre Kernaléguen, de Quimper.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Raymond Hervo, de Quimper.
Henri Le Mer, de Quimper.
Jean Kerleroux, de Quimper.
Yves Guélaff, de Quimper.
Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Marcel Le Grand, de Panilleuse (Eure).
Jacques Blanchard, de Brest.

Mois de Mars.

Alain Pennanécach, d'Edern.
Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Raymond Hervo, de Quimper.
Isidore Glèhen, de Plomelin.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Germain Balanez, de Plonéis.
Louis Flahaut, de Quimper.
Yves Guélaff, de Quimper.

QUATRIEME CLASSE

Roger Le Menn, de Quimper.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
Robert Guéguen, de Quimper.
François Troadec, de Landerneau.

Roger Le Menn, de Quimper.
François Troadec, de Landerneau.
Robert Guéguen, de Quimper.
Marcel Le Gall, de Quimper.

Une petite histoire drôle pour finir

Un célèbre professeur américain, mathématicien distingué, est venu en Belgique pour admirer les diverses expositions. Après douze heures d'allées et venues, épuisé, il se dirige vers l'hôtel, où on lui donne la chambre n° 125.

Il s'empresse de se coucher et... constate que le lit est trop court.

— Que le diable les emporte ! rugit le professeur... Une idée ! Où est ma toise ? Il n'y a qu'à calculer ; voyons : longueur du lit 64 pouces, largeur 32 pouces.

Le carré de 64 est 4096 ; celui de 32 est 1024 ; total : 5020 dont la racine est 72, diagonale du lit. Or, ma taille est de 71 pouces : j'ai donc largement place pour me coucher. Vive Pythagore !

(Echos de Malonne : Janvier 1931.)



Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imp. Cornouaillaise.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

Assemblée Générale Annuelle

17 Mai 1934

Comme chaque année, l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès convoque ses membres en assemblée générale, le dimanche avant la Pentecôte ; c'était donc une grande fête au Likès, le 17 Mai.

Dès 8 h. 1/2, réception, par M. le Directeur et ses collaborateurs, des premiers arrivés, l'un d'eux était rentré chez lui la veille à minuit et avait pris le train pour Quimper, à 5 heures du matin.

A 10 heures, après le défilé des élèves, au son de la musique instrumentale, réception au nouvel atelier, des Anciens déjà nombreux et de tous âges ; le doyen, M. Le Bec, de Plovan, atteignait ses 87 ans, ce jour-là même. Entre deux morceaux de musique, fort bien exécutés, sous la direction du sympathique M. Quéau, le jeune Jean Le Goff, de Quimper, de la classe du baccalauréat, adresse un compliment très bien tourné aux Anciens et à leur Président, M. Alain Le Berre ; celui-ci répond par d'excellents conseils et des félicitations adressées aux maîtres et aux élèves d'un établissement dont le renom s'étend de plus en plus, très justement d'ailleurs, auquel il est heureux d'appartenir à titre d'Ancien Elève et de Président de l'Amicale. Sa péroraison surtout, — demande d'un jour de congé, — est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

M. le Directeur ne peut qu'accéder au désir exprimé, les punitions, s'il y en a, sont levées, la rentrée de la Pentecôte est retardée d'un jour.

C'est le moment de la visite en détail des magnifiques ateliers à fer ou à bois qui viennent d'être terminés ; puis on se dirige vers la chapelle, où doit avoir lieu l'office religieux. A 10 h. 3/4, M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves, monte à l'autel. A l'Evangile, M. le chanoine Le Borgne, ancien aumônier du Likès, dans une allocution pleine de cœur et d'à propos, rappelle les instructions qu'il donna jadis dans cette chapelle et constate avec plaisir que le plus grand nombre des élèves sortis de cette maison se montrent dignes de l'éducation chrétienne qu'ils y ont reçue, faisant la joie de leurs anciens maîtres, semant autour d'eux de bons exemples qui contribuent au bien des âmes, à la gloire de Dieu, au bonheur du pays.

Après la messe, c'est le salut du T. Saint-Sacrement, puis le *Libera* pour les morts de l'Amicale. Les élèves de la chorale, comme les divers instrumentistes, ont fait preuve d'un goût, d'une valeur musicale justement appréciés.

De la chapelle, on se rend à la grande salle, où doit avoir lieu la réunion statutaire. Devant plus de 200 Anciens, M. Le Berre donne connaissance des divers événements qui ont intéressé l'Amicale depuis la dernière Assemblée générale ; M. le Directeur parle des succès obtenus et des heureuses transformations opérées depuis un an ; M. Cabon Charles donne connaissance de la situation financière qui est honorable, puis on procède à la réélection des membres sortants du Conseil d'administration. M. le chanoine Le Louët est élu à la place de M. Cornou, décédé dans le cours de l'année. Enfin, la séance est levée ; c'est le moment de refaire connaissance avec les vieux camarades. A noter le grand nombre de jeunes, mais aussi de vrais Anciens qui n'avaient pas revu leur école depuis 15, 20 ans ou davantage et qui la trouvent bien modernisée, bien organisée, à peine reconnaissable.

Midi 1/2. M. l'Econome fait sonner le ralliement ; il y a des traînards, tant pis pour eux ; la salle est grande et bien ornée ; elle contient près de 250 couverts qui sont vite pris d'assaut par les divers groupes, mais il reste encore une quarantaine de convives qu'il faudra installer dans un autre réfectoire d'élèves ; ils n'en sont pas plus fiers tout d'abord, néanmoins ce sont des jeunes, ils s'adaptent vite aux circonstances, la gaieté prend le dessus, trop même chez quelques rares unités, au dire des gens sages qui sont pour un juste milieu.

Le banquet est parfaitement servi par un personnel d'amis de la maison ; le menu est excellent, bien présenté, bien préparé, les connaisseurs affirment que M. l'Econome fait des prodiges s'il peut boucler le budget de ce repas.

Au champagne, M. Le Berre remercie tous les amis présents, parmi lesquels il remarque beaucoup de jeunes, de leur fidélité à l'école, aux maîtres qui formèrent leurs âmes de chrétiens et de français. Il termina en saluant les personnalités présentes.

M. Gautier donna lecture de nombreuses lettres d'excuses venues de tous les coins de la Bretagne, même de Paris et de l'étranger. Lui aussi lève son verre aux personnalités, aux Anciens, à leurs familles. Il se permet d'adresser un salut particulier à ceux qui furent ses élèves de 1894 à 1901 ou qui l'ont connu à cette époque.

Réclamé avec force et instance par l'assemblée tout entière, M. Jadé, député du Finistère, ancien élève de la maison avant d'aller à Bel-Air, Nantes, finir ses études, dut s'exécuter et prendre la parole. L'éloquent orateur, après avoir rappelé le souvenir de ses anciens professeurs, transporta littéralement la salle entière en proclamant la nécessité impérieuse de conserver la première de toutes les libertés, celle de l'enseignement, et en déclarant hautement que l'enfant appartient à sa famille d'abord et non à l'Etat, qui n'eut pas et n'aura jamais la mission de former la conscience morale et religieuse de la jeunesse, l'Histoire du siècle dernier le prouve assez. Ce discours fut haché d'approbations enthousiastes, l'orateur applaudi et acclamé.

Quelques chansons données par Jos Parker furent suivies du *Bro goz ma Zadou*, que l'assemblée entière chanta avec l'ardeur de vrais Bretons.

La musique instrumentale donna, sur la cour, un concert terminé par la *Marseillaise*, et l'on se rendit à la salle des fêtes, où nos amis de Douarnenez nous amusèrent pendant deux bonnes heures. Toutes nos félicitations à ces véritables artistes, dont la réputation n'est plus à faire et que nous sommes toujours heureux d'applaudir au Likès.

Dans l'entr'acte, nous eûmes le plaisir d'entendre le maître violoniste M. Julien, professeur de la maison, accompagné au piano par Mme Julien ; il nous est donné bien rarement d'entendre de pareils artistes. La symphonie du Likès se fit aussi entendre, l'on doit des félicitations aux maîtres et aux élèves qui cultivent ainsi les arts tout en travaillant les lettres et les sciences.

La journée, favorisée par un beau soleil, avait été véritablement réconfortante et reposante ; on se sépara avec l'espoir de revenir l'an prochain.

Discours de M. le Chanoine LE BORGNE

Curé-Doyen de Pont-l'Abbé, Ancien Aumônier du Likès

« MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Un jour, dans une allocution à mon jeune auditoire, je lui disais ici :

« Quand vous serez sortis de cette Maison, mes enfants, je puis, sans » être prophète, vous dire que les uns d'entre vous resteront fidèles et » que les autres ne le seront pas.

» Oui, les uns resteront fidèles à la foi de leur baptême, aux pro- » messes de leur Première Communion, aux directives de leur confes- » seur, aux enseignements de leurs maîtres. On les verra se rencontrer » au confessionnal, à la Sainte Table, aux offices de la paroisse, au » cercle, au patronage, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul. Deve- » nus pères de famille, ils élèveront chrétiennement leurs enfants. » Instruits de leur religion et ayant des convictions profondes, ils sau- » ront les défendre victorieusement contre les mensonges, les sophis- » mes, les inepties de toute sorte, qui se débitent à l'atelier, au magasin, » dans les clubs et les réunions publiques, et jusqu'au sein du foyer » domestique. En un mot, ils seront les témoins de Jésus-Christ. *Testes » mihi critis.*

» Aussi bien, leur vie toute de foi, d'honneur et de probité sera cou- » ronnée par une sainte mort, et au seuil de l'éternité ils entendront le » Maître leur dire : « *Bon et fidèle serviteur, entre dans la foi de ton » Seigneur* ».

» Et les autres ?... Les autres qui n'étaient que des âmes superfi- » cielles sur lesquelles l'enseignement religieux glissait comme la rosée » sur le roc, sans laisser de racines profondes, ou bien des caractères » faibles n'essayant pas de se vaincre et de combattre leurs passions » naissantes, à la première objection ils ne savent que répondre, et à » la première sollicitation du mal ils fléchiront. Puis, après avoir aban- » donné, d'abord la prière, ensuite la messe du dimanche, et enfin le » devoir pascal, ils vivront dans l'indifférence. Heureux si, par ambi- » tion, ils n'arrivent pas à être des traîtres, voire même des persécuteurs » de l'Eglise, leur Mère, de cette Mère qui les avait bercés sur ses » genoux et nourris du lait de sa doctrine, et s'ils ne continuent pas à » vivre loin d'elle jusqu'à l'heure tardive où la mort fait entendre ses » lugubres avertissements ! »

» Voilà ce que je disais à ces enfants et à ces jeunes gens dont j'avais alors charge d'âme, pour les prémunir contre les dangers qui les atten- » daient.

» L'expérience est venue confirmer mes craintes et mes espoirs.

» Mais, je me hâte de le dire, à l'honneur du Pensionnat Sainte-Marie et pour la consolation des maîtres, infime a toujours été le nombre des déserteurs, et grand le nombre de ces phalanges d'élèves qui, dans les carrières les plus diverses et parfois même dans les plus hautes situations, ont répondu à l'excellente éducation qu'ils avaient reçue dans cette Maison.

» Vous êtes de ce nombre, Messieurs et chers Amis, et la belle couronne que vous êtes venu faire aujourd'hui à vos maîtres en est un touchant témoignage.

» Continuez à leur être fidèles, surtout à cette heure, où un ostracisme inique leur dénie les droits accordés à tout citoyen, et travaillez à les leur obtenir coûte que coûte, afin qu'ils puissent continuer la mission sublime que leur a confiée S. Jean-Baptiste de la Salle, près des enfants du peuple.

» Soyez toujours aussi de vrais catholiques, des catholiques dans toute l'acception du mot, des catholiques de fait et non pas seulement de nom, entièrement soumis aux directions pontificales. Soyez, enfin, apôtres, car Dieu a chargé chacun de nous du soin de son prochain, apôtres par la parole, apôtres par la plume, apôtres surtout par l'exemple, car rien n'est entraînant comme l'exemple pour le bien comme pour le mal.

» Aussi bien, si vous êtes dans l'état du mariage, remplissez-en courageusement les austères devoirs.

» Si vous êtes pères de famille, disputez à l'Etat athée l'âme de vos enfants.

» Si vous êtes dans les affaires, ne courez pas après des bénéfices exagérés, illicites.

» Si vous êtes employés, ne gaspillez pas le temps, ne gâchez pas l'ouvrage.

» Si vous êtes patron, donnez à vos ouvriers, à vos domestiques, un juste salaire.

» Si vous êtes électeurs, faisant litière de vos opinions politiques, défendez toujours les droits de Dieu et de la Justice.

» Et vous, jeunesse joyeuse, espoir de demain, jeunesse enthousiaste, dévouée, ardente, disciplinée, entrez dans ces groupements que cimente cette noble devise : *Action, piété, travail*. Soyez Jocistes, Gymnastes, Scouts, Jeunesse Catholique, faites-vous Conférenciers, Orateurs populaires, Distributeurs de tracts et de bons journaux, mais n'entrez pas dans ces sociétés interconfessionnelles animées d'un Christianisme vague et indéfini, qui n'est rien moins que contraire à la doctrine du Christ.

» Puis, tous tant que vous êtes, jeunes et anciens, prêtez votre concours au clergé, débordé à l'heure actuelle, par des œuvres multiples que nécessitent les temps nouveaux.

» Entrez dans ce *laïcab* que préconise Pie XI, pour lutter contre la *peste du laïcisme* qui envahit la Société.

» Entrez aussi dans cette Fédération de l'Union Catholique, armée immense dirigée par cet admirable général de Castelnau, qui, après avoir sur le front, conduit nos troupes à la victoire, nous fera triompher aussi, si nous sommes disciplinés, d'ennemis encore plus redoutables.

» Mais pour vous assurer la victoire, appelez, Messieurs et chers Amis, appelez à votre secours, par une prière ardente, confiante et persévérante, Celui sans l'aide duquel *on bâtit en vain*. Et surtout unissez-vous souvent à Lui, dans l'Hostie sainte, et alors, comme dit un Père de l'Eglise, *vous reviendrez de la Sainte Table, devenus terribles au démon, comme des lions respirant le feu*. — Ainsi soit-il. »

RÉCEPTION DES ANCIENS AU NOUVEL ATELIER

Les élèves étant placés entre les étaux, la musique au fond de l'immense hall, M. le Président prend place au fauteuil, assisté de MM. les Vice-Présidents et de M. le Directeur. Le jeune Jean Le Goff s'exprime ainsi :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS LES ANCIENS,

» Je suis très heureux de venir, au nom de mes camarades, vous souhaiter la bienvenue et vous dire toute notre satisfaction de constater que vous avez répondu, plus nombreux encore que les années précédentes, à l'appel de votre cher vieux Likès. C'est la meilleure marque de fidélité que vous pouvez témoigner à votre école, que de venir aujourd'hui, tous d'un même cœur, exprimer vos sentiments de reconnaissance à vos anciens maîtres, et c'est aussi le meilleur exemple que vous puissiez nous donner ; nous nous ferons tous, j'en suis certain, un plaisir de le suivre.

» Le Pensionnat peut, à bon droit, se flatter de posséder une Amicale qui lui fait honneur, car, elle est pour lui la résurrection du passé et d'un passé glorieux, comme l'attestent les palmarès tout chargés de succès de nos Anciens. Et nous sommes fiers d'eux, en voyant qu'ils continuent, encore aujourd'hui, par les nombreuses distinctions dont ils sont l'objet de la part de leurs concitoyens, à soutenir la réputation de leur vieille école. Ayant vécu dans la même atmosphère chrétienne, ils ont compris qu'il ne fallait pas, en la quittant, oublier qu'il furent élèves du Likès, et c'est pourquoi ils ont fondé l'Amicale, constituant ainsi un tout homogène et fort : homogène, c'est-à-dire basé sur les mêmes sentiments profondément chrétiens ; fort, c'est-à-dire animé du même esprit d'action et capable de défendre au besoin les droits de l'Ecole et de la Religion. Et ici, jeunes et Anciens, nous devons rendre hommage à M. le Président de l'Amicale, qui en fut l'animateur dès la première heure et qui la dirige depuis de nombreuses années avec la compétence que nous savons.

» Comme son Amicale, le Likès lui aussi se développe progressivement et cela a dû être pour vous, Monsieur le Président, Messieurs les Anciens, une heureuse surprise que de le trouver, en partie transformé. C'est qu'il veut (pour employer une expression maintenant fort à la mode), être réellement à la page ; et, après avoir doté sa Section Commerciale durant ces dernières années de quelque trente machines à écrire, il a voulu que les Sections Industrielles et Agricoles ne soient pas en reste, en faisant construire de magnifiques et modernes ateliers à fer et à bois. Nul doute, qu'avec un tel matériel le Likès obtienne encore de meilleurs succès que par le passé. Enfin, cette année a vu aussi la création d'un cours d'enseignement secondaire, et nous espérons que cette voie nouvelle nous sera aussi favorable que l'ancienne et contribuera à maintenir l'excellente réputation du Likès.

» Il nous reste, Monsieur le Président, Messieurs les Anciens, à vous remercier pour les encouragements et les bons exemples de fidélité, que vous nous apportez chaque année, et aussi, nous n'en doutons pas, pour le souvenir habituel que nous recevrons avec la plus grande reconnaissance. »

Réponse de M. le Président

« MES JEUNES AMIS,

» L'an dernier, vous nous receviez dans cette belle construction à peine achevée, non munie de tous les établis et appareils qui en font l'ornement et que nous admirons aujourd'hui.

» En un an, la fée électrique a tout métamorphosé, et aujourd'hui elle donne la vie à chacune de ces machines-outils mises à votre disposition, suivant vos besoins, pour vos travaux de jour en jour plus compliqués. Vos programmes, au lieu de se simplifier, deviennent de plus en plus difficiles, et il y a lieu de se demander à quel point ils s'arrêteront pour vos jeunes âges. Quoi qu'il en soit, je constate, par la lecture des bulletins trimestriels, que malgré toute la tension au travail qui vous est demandée, vos succès sont de plus en plus grandissants et portent au loin la renommée du Likès, telle que les vénérés Fondateurs du Pensionnat Sainte-Marie l'avaient espérée, en le créant. Continuez, mes jeunes Amis, et peut-être arriverez-vous, comme tant d'autres, par votre ténacité au travail et par votre bonne conduite, à atteindre des situations exceptionnelles.

» Les journaux de ces jours-ci ne nous donnent-ils pas un exemple frappant de ce que je vous disais il n'y a qu'un instant ? Notre nouveau Président de la République est d'une origine très modeste; il entra à l'âge de 14 ans dans une maison de gravure sur médailles, à Paris. Sa journée finie, il fréquentait les cours du soir si nombreux dans cette grande ville, et on le vit se donner avec fièvre, aux mathématiques, à la chimie, au latin et même au grec. Un beau jour, il trouve le moyen de présenter, à l'Académie des Sciences, un travail sur la force des projectiles, puis il passe son baccalauréat avec félicitations du jury, et enfin réalise son plan et accède au professorat. Puis, par des luttes et un travail incessants, il arrive à conquérir des situations qui lui permettent d'arriver au Gouvernement de l'Indo-Chine et enfin au poste suprême de Président de la République.

» Plus près de nous, d'après ce que je lisais ces jours derniers dans le dernier *Bulletin* de l'Amicale, n'y a-t-il pas un de ceux qui se sont assis ici sur les mêmes bancs, qui est arrivé lui aussi à une situation exceptionnelle, je vous ai nommé M. Vincent André, qui fut élève au Likès de 1900 à 1904, envoyé par sa famille, qui était fixée à Lesneven. La mécanique l'attirait, et ses parents se déterminèrent à le diriger vers le Pensionnat Sainte-Marie, d'où il fut admis à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille. Là, il prépara très activement sa carrière d'industriel, dans laquelle il ne tarda pas à se faire remarquer. De 1915 à 1921, il devint directeur d'une grande maison et fabriqua plus de 1.500 avions de marques diverses ; en 1921, il tenta sa chance et fonda à Courbevoie une importante usine qui porte son nom. Son entreprise est d'une très grande importance et ses produits sont utilisés dans toutes les puissances du monde entier, puisque M. André a équipé les avions qui ont successivement détenu le record mondial de la distance. Sous peu, des applications nouvelles sortiront de ses ateliers, qui modifieront, par l'application des moteurs légers, la carrosserie automobile. Le Likès a donc le droit de se réclamer de ce grand industriel et de ce grand chercheur et de lui adresser toutes les félicitations des jeunes et des Anciens et les vœux qu'ils forment pour le développement de plus en plus grand de l'Industrie qu'il a créée avec tant de succès.

» Voilà, mes jeunes amis, des exemples frappants de ce que peuvent

faire des élèves, travailleurs, intelligents et disciplinés et désireux de parvenir, coûte que coûte, à des situations enviables.

» Mais, mes jeunes amis, les Anciens et leur Président ne sont pas venus ici en ce beau jour, puisque le soleil daigne se montrer, seulement pour vous donner des leçons d'encouragement ; ils sont surtout venus pour jouir au milieu de vous d'une bonne journée de fête. Est-ce que nous ne voyons pas sur vos jeunes visages la joie qui déborde de vos cœurs parce qu'en ce jour vous pouvez laisser sans crainte loin de vous toute préoccupation étrangère ; vous savez que nous sommes là, et vous devez songer sans doute à la demande que le Président des Anciens adresse tous les ans à M. le Directeur pour un congé supplémentaire à joindre aux vacances de la Pentecôte ; je sais que le bon M. Gautier, qui est pour vous tous un vrai père, et que j'aperçois sourire, fera droit à ma demande et qu'il étendra sa clémence sur ceux qui ont enfreint le règlement, afin que notre joie à tous soit parfaite, et nous crions tous ensemble : « Vive M. Gautier ! Vive le Likès ! »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Discours du Président

« MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

» En ouvrant cette Assemblée statuaire, l'heure du banquet étant assez rapprochée, je ne retiendrai pas longtemps votre attention ; mais il est cependant nécessaire que je vous énumère, aussi brièvement que possible, ce qu'il y a eu d'intéressant entre le Comité et le Pensionnat depuis notre dernière Assemblée.

» Tout d'abord, comme les années précédentes, le Comité s'est réuni dans les débuts de l'année scolaire pour délibérer sur l'emploi des fonds provenant des souscriptions de nos adhérents. Nous avons pu ainsi maintenir à la Section Normale la somme que lui allouions et maintenir à des élèves méritants de l'Ecole Saint-Corentin ainsi qu'à des fils d'anciens élèves, des sommes leur permettant de poursuivre ici leurs études.

» Depuis notre dernière Assemblée, nous avons eu à déplorer le décès de M. François Pérez, de Bannalec, dont le père, notre ami Guillaume Pérez, est si connu des agriculteurs de notre région et fait en outre partie de la Commission des examens d'Agriculture de cet Etablissement ; — de Mme la baronne d'Exelmans, épouse de l'Amiral Président diocésain des Amicales de l'Enseignement libre du diocèse de Quimper et de Léon ; — de M. Chaussepied, l'architecte des Beaux-Arts si dévoué aux Elèves du Likès, qu'il affectionnait préférablement aux Elèves d'autres établissements moins attentifs à ses explications, et dont la mort si rapide et si imprévue, fut une perte pour le diocèse, où il devait couronner toute une vie de labeur et de travail incessant par le Grand Séminaire actuellement sur les terres de Missilien, en Kerfeunteun. Il en dressa tous les plans et vit à peine la pose de la première pierre de ce beau travail auquel il avait sacrifié les derniers jours de son existence ; — M. le chanoine Cornou, décédé au début de Juillet, était l'un des membres du

Conseil d'Administration de notre Amicale, et un fidèle de nos réunions. C'est une perte pour notre Association, c'en est une encore plus grande pour le diocèse tout entier, où il rayonnait de toute sa belle intelligence par les nombreux écrits de sa plume d'écrivain.

» Aux familles de tous ces défunts, et aussi à celles de ceux que je ne puis citer, car la liste est assez longue, j'adresse les condoléances les plus sincères de notre Amicale.

» J'ai été votre délégué, Messieurs et chers Camarades, au XI^e Congrès National de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France, qui s'est tenu l'année dernière au Pensionnat Saint-Genès de Bordeaux, magnifique établissement dirigé par les successeurs des Frères des Ecoles Chrétiennes, et qui s'est clôturé à Lourdes, le 8 Septembre. Ce Congrès a attiré l'attention du monde catholique sur la récente Encyclique de S. S. Pie XI, concernant l'éducation chrétienne.

» Nous y avons entendu des rapports merveilleux : de maîtres éminents, tels que du R. P. Gillet, maître général des Frères Prêcheurs, sur les droits et devoirs de l'Etat en matière d'enseignement ;

» De Mgr Lavallic, recteur des Facultés Catholiques de Lyon, exposant les droits et devoirs de la Famille ;

» De Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, membre de l'Académie Française, sur les droits de l'Eglise ;

» De M. Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix* de Paris, qui nous a fait part d'une étude approfondie sur les « belles destinées de l'école libre » ; l'historien sut nous démontrer, en dévoilant les faiblesses, les tares de l'enseignement de l'Etat, que l'enseignement libre a dans la nation un rôle important à remplir, et qu'un jour viendra où s'imposera à tous, de la manière la plus impérieuse, la nécessité de débarrasser l'école libre des indignes entraves dont le Jacobinisme et la Franc-Maçonnerie l'ont entourée.

» Enfin, M. l'abbé Bergey, député, nous parla pendant plus d'une heure de l'action parlementaire en matière d'enseignement ; il nous rappela quelques vérités politiques qu'on s'étonne de voir méconnues, comme celle-ci par exemple : Si nous voulons qu'un gouvernement nous donne la liberté, élisons et faisons élire des députés qui soutiendront ce gouvernement.

» Divers rapports, pendant ces jours du Congrès, furent examinés et discutés. Mais l'exposition ici en serait trop longue ; je ferai cependant une exception pour le rapport de M. Blanchet, sur le rôle des Amicales à l'égard de l'enseignement libre qui doivent recruter à cet enseignement des élèves, lui procurer des maîtres et lui rendre favorable l'opinion par une active propagande.

» Le dimanche 7 Septembre, tous les congressistes, au nombre de plus de six cents, furent réunis à la cathédrale de Bordeaux, sous la présidence de Mgr Andrieu, cardinal-archevêque, pour une messe solennelle célébrée à 10 heures, avec instruction par le chanoine Olgivolski, qui a commenté l'Encyclique pontificale de 1929. La cathédrale de Bordeaux était à peine suffisante pour contenir la foule des fidèles qui avaient tenu à se joindre aux congressistes.

» Dans l'après-midi de ce jour, où furent acclamés les bienfaits de l'enseignement donné par nos dévoués instituteurs et nos zélées institutrices libres, le Congrès fut clos partiellement par la remise à notre distingué président général, M. Poupon, de la cravate de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Cette remise fut faite par Son Excellence Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen, au nom de S. S. Pie XI. A ce moment, ce fut un enthousiasme indescriptible, et M. Poupon était tellement ému, qu'il ne put répondre qu'en pleurant aux félici-

tations de Mgr d'Agen et de Mgr l'Auxiliaire de Bordeaux, présent à la cérémonie.

» Comme d'ordinaire, le Comité s'est rendu à l'Evêché, le 31 Décembre, pour offrir ses vœux de bonne et heureuse année à Mgr Duparc. Son Excellence nous a reçus avec sa bienveillance habituelle et nous a chargés de vous transmettre, ainsi qu'à vos familles, l'assurance de ses prières et de ses paternelles bénédictions.

» Mes chers Camarades, je vous fais connaître que nous aurons cette année, à Saint-Pol-de-Léon, le 22 Juillet, notre Congrès des Amicales, qui réunira les Amicales des quatre diocèses de Bretagne. Ce Congrès sera présidé par Mgr Duparc, assisté des Evêques de la province ou de leurs représentants.

» L'on compte sur la présence de M. Poupon, président de la Fédération Nationale, de M. Elie de Langlais, président de l'Union de Bretagne, de M. l'amiral Exelmans, président de notre Union diocésaine. Nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous pourrez prendre part à ce Congrès, Saint-Pol-de-Léon n'étant pas tellement loin, et les distances par automobiles n'existant plus.

» D'autre part, je vous rappelle qu'il y aura des fêtes cantonales, très prochainement, pour commémorer le Centenaire de l'Ecole libre ; nous espérons que vous voudrez bien participer à ces fêtes dans la mesure du possible.

» J'ai terminé, Messieurs, et je vous remercie de votre bienveillante attention.

» Je donne la parole à M. Gautier, sur le fonctionnement de l'Ecole depuis notre dernière Assemblée statutaire.

Rapport de M. GAUTIER, Directeur

« MES CHERS AMIS,

» L'usage établi depuis quelques années m'oblige en quelque sorte à vous donner, en ce moment, quelques indications sur la marche générale des études au Likès depuis votre dernière réunion.

» L'Etablissement, comme vous le savez, est devenu effectivement Ecole secondaire spéciale, c'est-à-dire qu'à nos classes d'enseignement professionnel nous avons ajouté la préparation au baccalauréat sciences-langues avec étude de l'anglais et de l'espagnol.

» L'étude de ces langues fait donc partie des programmes de chacune des trois années professionnelles dont le couronnement est le Brevet élémentaire et le Brevet d'Enseignement primaire supérieur.

» Ces programmes sont suffisamment étendus pour qu'il nous soit possible de présenter au baccalauréat 1^{re} partie, les élèves qui ont suivi une préparation spéciale pendant une année scolaire après l'obtention des brevets indiqués.

» Néanmoins, je dois ajouter que, cette année, les élèves de la classe du baccalauréat ont dû fournir un travail extraordinaire en raison de leur connaissance insuffisante des langues modernes. Cette lacune va disparaître, par suite de la modification des programmes dans les classes professionnelles.

» L'effort nécessaire a été donné généreusement. Nous avons été heureux de constater le bon esprit dont nos grands élèves ont fait preuve, tant par leurs pratiques chrétiennes que par leur travail et leur respect de la discipline. C'est là un résultat fort appréciable, conséquence du zèle de MM. les Aumôniers et du dévouement des maîtres, il m'est parti-

culièrement agréable de leur en dire, une fois de plus, toute ma gratitude profonde.

» Nous n'avons qu'à bénir Dieu des succès scolaires obtenus en 1930 : concours pour les Ecoles d'Arts et Métiers d'Erquelinnes, de Maistrance de la Marine à Toulon ou à Brest, pour la Section Industrielle, concours des P. T. T., des Elèves-bureaux des Chemins de fer P. O., des Bourses pour les Pupilles de la Nation, même en 3^e et 4^e séries, Brevet élémentaire et Brevet d'Enseignement primaire supérieur (33 diplômes), diplômes de l'Institut Sténographique et de l'Académie Dactylographique de France, pour la Section Commerciale, médailles et certificats d'Etudes Agricoles de 1^{re}, 2^e, 3^e année, délivrés sous le contrôle de la Société des Agriculteurs de France, certificats d'études pour la Section primaire, certificats d'études degré supérieur, pour les élèves des classes professionnelles, enfin, Brevets d'Instruction religieuse établis par Mgr l'Evêque de Quimper ; toutes ces nominations, qui ont paru au palmarès de 1930, sont fort encourageantes pour les élèves et leurs familles.

» La santé de nos enfants a été, cette année, excellente ; nous en bénissons la Providence ; la Religieuse infirmière a dû souvent chercher du travail à la lingerie. Néanmoins, nous avons eu à déplorer la mort de deux élèves partis en vacances en bonne santé et décédés l'un à la Noël, l'autre le samedi de Pâques.

» Après M. le Président, je ne puis manquer de rappeler le souvenir de deux amis de notre Pensionnat, l'un M. le chanoine Cornou, qui reste l'honneur du Likès où il a pris le goût des sciences ; l'autre, M. l'architecte Chaussepied, notre professeur de dessin décoratif ou de perspective, de modelage aussi.

» Celui-ci était très attaché à ses élèves, et il en obtint parfois de beaux travaux ; aussi les suivit-il de près jusqu'à ses derniers jours, faisant, à la fin de sa vie, des efforts surhumains pour grimper la côte du Pichéry.

» Les élèves, les maîtres et moi-même nous n'oublierons pas de si tôt le bon, l'aimable et dévoué M. Chaussepied, ancien élève des Frères de Bel-Air, à Nantes. »

Élections.

Conformément à l'article 6 des Statuts, le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

Dans ces conditions, le Président propose la réélection de MM. LE GARS, Pierre ; SALAUN, Jean ; JAOUEN, Louis ; CABON, Charles ; COADOU, Jean-Marie.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte les cinq réélections proposées.

Par suite du décès de M. le chanoine Cornou, il y a un membre nouveau à choisir.

Sur la proposition du Président, M. le chanoine LE LOUET, supérieur du Collège Saint-Yves, est élu à l'unanimité.

Rapport présenté par M. Charles Cabon, trésorier.

État de la Caisse au 31 Décembre 1930

Recettes :

Cotisations	8.407 f. 65
Ventes du Bulletin	3.114 »
Annonces	1.050 »
	12.571 f. 65

Dépenses :

Imprimerie	5.657 f. 25
Photogravure	491 10
Correspondances	180 90
Frais de voyage	500 »
Recouvrements postaux	220 10
Versé à la Fédération A.	610 »
Subventions diverses	4.700 »
	12.359 f. 35
Excédent en 1930	212 f. 30
Solde antérieur	4.439 45
Net en caisse	4.651 f. 75

M. le Président constate avec plaisir que, si nous n'avons pas fait grande réserve cette année, la situation financière reste honorable, puisque notre actif net dépasse 4.600 francs.

BANQUET DU 17 MAI 1931

Toast de M. LE BERRE, Président.

« MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

» Après tout ce que vous avez entendu ce matin, l'heure n'est plus aux longs discours, et je ne retiendrai pas longtemps votre attention ; je sais, d'ailleurs, que beaucoup d'entre nous seriez heureux de reprendre contact avec d'anciens condisciples que vous n'avez fait qu'entrevoir à votre entrée dans cette salle, et avec lesquels vous désiriez vous entretenir pendant quelques instants avant votre départ, car hélas ! à peine arrivés il faut déjà songer à se séparer.

» Néanmoins, permettez-moi de vous féliciter de votre fidélité à prendre part si nombreux à nos Assemblées générales annuelles ; bien peu d'Amicales, en effet, peuvent se glorifier d'un si grand nombre de présents, et je puis dire que, depuis 1924, année où nous avons renoué la chaîne un moment rompue de notre Amicale, votre fidélité ne s'est jamais départie. Soyez-en remerciés, Messieurs et chers Amis, car cette fidélité va droit au cœur de ceux qui ont été vos Maîtres et les assure que vous

êtes restés fidèles aux principes de l'Education Chrétienne dont ils ont pénétré votre jeunesse pendant votre séjour dans cette Maison, en même temps qu'ils ont fait de vous, par l'étude des sciences nécessaires, des hommes capables d'occuper, dans la société, les situations les plus élevées.

» Je remercie spécialement les jeunes d'être accourus si nombreux, car ils apportent, par leur présence, l'espoir que nos réunions resteront toujours vivantes, et que, parvenus à l'âge mûr, ils continueront, dans leurs villes comme dans nos campagnes, à être des modèles à tous les points de vue, et les défenseurs de la plus sainte des causes, la Religion Catholique !

» Vous avez tous appris, sans doute, mais vous me permettez de la rappeler ici, la nomination de Son Excellence Monseigneur Duparc, notre Evêque vénéré et notre Président d'honneur, dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette nomination, qui fait honneur au Gouvernement de la République, qui a su la décerner, a réjoui non seulement notre diocèse mais la Bretagne tout entière, où les mérites et la haute valeur de Son Excellence sont si appréciés.

» Je m'en voudrais d'oublier d'adresser les plus sincères félicitations de l'Amicale à l'Harmonie, à la Symphonie et à la Chorale, pour les si beaux morceaux et chants qu'ils nous ont fait entendre.

» Vous me permettrez également de joindre les félicitations de l'Amicale à celles que Mgr Duparc adressait, le 23 Mars dernier, au nom du Souverain Pontife Pie XI, à notre vieil et fidèle ami, M. Hénaff, à l'occasion de la remise de la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand. Combien nous le félicitons des services qu'il a rendus à la cause de l'Enseignement Chrétien et du développement qu'il tient à cette heure à lui assurer par la création de l'Ecole chrétienne de garçons qu'il fait édifier sous sa direction à Pouldreuzic. Ce bel établissement sera confié aux disciples vénérés de saint Jean-Baptiste de la Salle, et marquera, dans ce coin de notre Bretagne, le Centenaire de la campagne inaugurée en 1831 pour la conquête de l'Enseignement Chrétien : celle de M. Hénaff, le nouveau chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

» Avant de terminer, vous voudrez bien vous joindre à votre Président pour féliciter et remercier M. l'Econome de l'abondant et succulent déjeuner qu'il nous a servi, et de l'ordre parfait du service.

» Maintenant, Messieurs et chers Amis, il me reste à porter la santé de Son Excellence Mgr Duparc, qui, malgré son désir, ne peut jamais être des nôtres étant toujours en tournée de Confirmation à l'époque de notre Assemblée annuelle, mais qui n'en est pas moins de cœur avec nous.

» Celle de M. le chanoine Cogneau, notre Président honoraire, dont le dévouement, non seulement à notre Amicale, mais aussi au Pensionnat Sainte-Marie, est bien connu de tous.

» Celle de M. Bolloré, notre Fondateur et notre Président honoraire, que l'on voit encore, grâce à Dieu, parcourir les rues de la bonne ville de Quimper, mais que l'âge avancé et les infirmités empêchent de venir prendre part à nos fêtes.

» Celle de M. l'amiral Exelmans, notre Président diocésain, retenu loin de Quimper.

» Celle de M. Hénaff, conseiller général, le nouveau chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

» Celle de M. le chanoine Le Borgne, que nous remercions de son éloquente instruction de ce matin.

» Celle de M. le chanoine Le Louët, le distingué Supérieur de l'Ecole Saint-Yves, et qui a bien voulu accepter de devenir membre de notre Conseil d'administration.

» Celle de MM. les Aumôniers du Pensionnat, qui remplissent si bien près des Elèves du Likès la mission que Mgr l'Evêque leur a confiée.

» Celle de M. Gautier, le si dévoué Directeur de cet important Etablissement, dont la préoccupation constante est toujours de faire de mieux en mieux.

» Celle de ses collaborateurs, si unis à leur cher Directeur, se dévouant sans compter à cette belle jeunesse qui vous avez admirée tout à l'heure.

» Celle de vous tous, Messieurs et chers Camarades, ainsi que celle de toutes vos familles. »

Après de longs et chaleureux applaudissements, M. Gautier s'exprime ainsi :

« MES CHERS AMIS,

» J'ai, comme chaque année, le plaisir de vous donner connaissance des lettres d'excuses de vos camarades empêchés d'être près de vous aujourd'hui. Il y en a de tous les coins de la Bretagne, même d'ailleurs, même de l'étranger. Il est question de vrais Anciens qui étaient au Likès dès 1867 ou bien des autres de tout âge jusqu'aux jeunes qui n'ont pas encore de barbe au menton.

» A tout seigneur tout honneur. Je commence par ceux qui sont à la tête de la Fédération des Amicales. M. *Elie de Langlais*, président de l'Union des Amicales des quatre départements bretons, assiste aujourd'hui à l'une de ces grandes fêtes organisées pour célébrer le centenaire de l'Enseignement libre. Il écrit :

« Je serai, bien qu'à Ploërmel, de cœur avec vous et avec votre » Amicale. »

» M. le vice-amiral *Exelmans* est notre président diocésain. Nous avions le plaisir et l'honneur de l'avoir ici à notre table en 1929 ; il nous fit entendre, de sa voix de commandement, de vibrantes et encourageantes paroles ; il m'avait promis d'être des nôtres aujourd'hui. Les circonstances l'en ont empêché. Voici sa lettre d'excuse et de regrets :

« Toulon, le 13 Mai 1931.

» MON CHER PRÉSIDENT,

» Appelé et retenu ici par un devoir impérieux, j'aurai le grand » regret de ne pouvoir être des vôtres dimanche prochain.

» Je vous demande de vouloir bien transmettre aux membres de » l'Amicale et aux Maîtres du Likès l'expression de ce regret et de ma » pensée fidèle.

» En même temps, invitez-les tous à venir, le 22 Juillet, au Congrès » de l'Union régionale des Amicales de Bretagne, à Saint-Pol-de-Léon. » Que tout au moins, on y voie une belle délégation de l'Amicale du » Likès, digne de représenter, au milieu des délégations des Amicales » des quatre départements, la plus grande école du beau pays de Cor- » nouaille.

» Les chemins de fer ne sont peut-être pas commodes ? Qu'à cela » ne tienne ! Il y a des auto-cars à louer et la route est si belle au tra- » vers des montagnes d'Arrée !

» A vous de tout cœur, mon cher Président.

» Vice-Amiral EXELMANS. »

» Des Présidents d'Amicales d'Ecoles semblables à la nôtre nous transmettent à peu près dans les mêmes termes leurs regrets, leurs félicitations et leurs vœux de bonne fête. Ce sont :

» M. *Paul Cocho*, de Saint-Brieuc, commerçant.

» M. *Alain Le Fur*, de Lambézellec, maire de Gouesnou.

» M. *Guégan*, ingénieur principal des directions de travaux, en retraite, de Plœmeur (Morbihan).

» M. *Julien Mérian*, commerçant, président de l'Amicale du Faouët (Morbihan).

» M. *Jean Carof*, ingénieur agronome, Ploudalmézeau.

» M. l'abbé *Rolland*, recteur du Bourg-Blanc, aumônier du Likès 1. y a 30 ans, envoie chaque année son meilleur souvenir aux Anciens, et regrette que le ministère paroissial si chargé à cette époque, lui interdise tout déplacement.

» Une carte, reçue hier, est signée : « Un vétéran de 1867 à 1869 ». Il s'agit de M. *Marzin Corentin*, de Quimper, qui ne sort plus qu'aux beaux jours, mais qui ne veut pas mourir sans avoir vu le nouveau Likès, dont on lui dit tant de bien. Il souhaite bonne fête à tous, Anciens et Jeunes.

» MM. *Albert Houérou* et *Eugène Guézennec*, de Lannion, deux fidèles de nos assemblées, regrettent de ne pouvoir faire, cette année, leur pèlerinage au Likès, retenus par des obligations de famille.

» M. *Marcel Guillouët*, lui aussi un assidu de notre fête de l'Amicale, n'hésite pas à faire un long voyage pour être présent, dit le plaisir qu'il aurait à voir ses anciens maîtres et ses vieux camarades quimpérois. Il prie de l'excuser, venant de conduire son père à sa dernière demeure. Au nom de tous, je lui dirai toutes nos condoléances.

» M. *Heurtaut*, pharmacien à Lesneven, ne peut, cette année, prendre part à notre fête, si bien réussie, si pleine d'entrain.

» Carte venant de la Cité du Vatican :

« Pèlerin de Rome, je regrette de ne pouvoir assister à la réunion » de l'Association des Anciens Elèves du Likès. Je garde le meilleur » souvenir du temps que j'ai passé dans cette maison. » (*Jean-Marie Le Berre*, président de l'Amicale des Bretons de Nantes et Chantenay.)

» De Lisieux : M. *Le Corre*, du Rularou, en Landrévarzec, adresse à tous son meilleur souvenir avec l'assurance de ses prières au tombeau de la petite Sainte, thaumaturge des temps modernes.

» M. *François Le Tous*, qui vient presque chaque année à notre fête, m'écrit de Ferryville, en Tunisie :

« Je serai de cœur avec vous le 17 Mai ; j'aurais été si heureux » cependant d'entendre la bonne parole de M. le chanoine Le Borgne, » dont j'ai gardé le meilleur souvenir et que j'étais si fier de servir à » l'autel en 1899. »

» M. *Eugène Le Guyader*, qui a quitté la Marine pour entrer à la « Société des Transports en commun de la région parisienne », me prie de le rappeler au souvenir de ses anciens camarades. Il fut externe, son père travaillant à l'imprimerie de Kerangal. L'un de ses fils, marchant sur les traces du père, est aujourd'hui brillant élève de 2^e année professionnelle, préparant l'admission aux Arts et Métiers d'Erquelinnes.

» M. *Eugène Lory*, officier mécanicien de 1^{re} classe, dont nous n'avions pas de nouvelles depuis longtemps, écrit de l'île d'Arz, que sa santé est chancelante, qu'il est en instance de retraite et qu'il lui aurait été particulièrement agréable de revoir ses anciens maîtres, ses camarades et le Likès où il reçut une solide instruction.

» Les cérémonies de la première communion retiennent plusieurs de nos amis, notamment *Charles Miroux*, gérant de l'usine Amieux, à Quiberon, et *M. Joseph Quillien*, de Quimper, qui doit faire honneur à son titre de grand-père.

» *M. Berthou*, frère Clotaire, actuellement directeur à Saint-Evarzec, se fait un plaisir de saluer tous les membres de l'Amicale et spécialement les élèves agriculteurs auxquels il a fait classe de 1897 à 1906. Il adresse un respectueux bonjour au vénérable Curé-Doyen de Pont-l'Abbé, qui était alors aumônier au Likès.

» *M. Ruelland*, président de l'Amicale Saint-Joseph, de Lorient, nous écrit :

« Cordialement merci pour votre aimable invitation à l'Assemblée des Anciens. Je ne pourrai, hélas ! y assister, à mon vif regret, car je suis tenu d'être présent à l'installation du nouveau curé de Saint-Louis, M. le chanoine Couric. Mais un membre de notre Comité, *M. Obé*, agent technique principal, se joint à *M. Garrec*, chef d'atelier, pour nous représenter à votre fête. C'est un membre fort dévoué, ami des Frères, auquel je vous serais reconnaissant de réserver le meilleur accueil. Je vous souhaite une bonne fête et présente mes amitiés à *M. Le Berre*, votre distingué président. »

» *M. Masson*, capitaine de corvette en retraite, publiciste maritime : « Dans l'impossibilité d'assister à la réunion des Anciens, présente son respectueux salut à ses anciens maîtres et son souvenir affectueux à ses condisciples présents à Quimper. »

» *M. Jean Manach*, directeur de la « Persévérance », regrette infiniment de ne pouvoir être des nôtres, et prie M. le Directeur d'être auprès des Anciens l'interprète de ses meilleurs sentiments et de sa vive sympathie.

» Télégrammes :

» Rennes. — « Ganeoc'h oll a greiz kalon. » *Abalor.* »

» Paris. — « Espérais assister fête des Anciens ; impossible, grands regrets. De cœur avec vous. » *André Vincent.* »

» Brest. — « Récent deuil empêche présence. De cœur avec vous. » *Pérodeau.* »

» Donnons la parole aux jeunes, c'est leur tour :

» *Marcel Le Bars*, de Douarnenez, en fils aimable et respectueux, laisse ses parents se rendre à un dîner de première communion et garde la maison ; il n'en est pas moins privé d'un plaisir qu'il escomptait depuis des mois.

» *François Pouliquen*, de Guimiliau, sorti de la section agricole, il y a quelques années, nous exprime ses regrets et ses vœux de bonne fête.

» *Joseph Inizan*, de Landivisiau, sorti d'Erquelinnes, y laissant le souvenir d'un élève modèle, aujourd'hui jeune ingénieur dans une usine de Caen, se rappelle au bon souvenir de MM. les Aumôniers, de ses maîtres et de ses camarades. Il se propose, à la première occasion, de revoir son vieux Likès rajeuni.

» *François Kéramoal*, de Saint-Pol-de-Léon, termine son service militaire au centre d'instruction physique d'Eu, près de Tréport, dans la Seine-Inférieure. Sorti un des premiers du peloton, il est brigadier-chef, grand amateur de sport, il est là dans son élément. Il adresse ses

meilleurs sentiments de reconnaissance à MM. les Aumôniers et à ses anciens maîtres, son bon souvenir aux camarades.

» *Marc Le Déréat* écrit une longue lettre affectueuse et bien tournée. Il salue révérencieusement les Anciens et amicalement les jeunes qu'il a connus de 1919 à 1924. Il offre à tous le présent de son souvenir devant Dieu. Elève modèle, puis maître-auxiliaire près des petits, il a fort mal tourné : il est entré au Séminaire.

» En terminant, il me reste à porter la santé de M. A. Le Berre, toujours si dévoué au Likès, qui a tenu à remplir ses fonctions de président malgré une santé diminuée ; de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, président d'honneur de notre Amicale à laquelle il est si fidèle ; de M. le chanoine Le Louët, supérieur de Saint-Yves, qui a bien voulu accepter de présider notre office religieux ; de M. le chanoine Le Borgne, qui était encore aumônier du Likès quand je quittais cette maison en 1901 et dont j'ai gardé le meilleur souvenir ; de M. Jadé, député, qui retrouve ici un de ses anciens maîtres, le Frère Colman-Gabriel, connu sous le nom de M. Quéau et devenu notre chef de musique ; de M. Hénaff, conseiller général, chevalier de S. Grégoire-le-Grand, qu'un nouveau lien va rattacher au Likès, puisque l'école qu'il bâtit en ce moment va être confiée à ses anciens maîtres.

» De vous tous, mes chers Amis, et de vos familles. Vous me permettez d'avoir un souvenir spécial pour ceux qui m'ont connu ici entre 1894 et 1901, pour les jeunes aussi, l'espoir de la Patrie et de la Religion, sur lesquels nous pouvons compter, j'espère, et que je vois ici si nombreux, si pleins d'ardeur.

» J'adresse un salut tout particulier à notre doyen : M. Le Bec, 87 ans, cousin de M. Hénaff.

» Enfin, je ne saurais oublier les représentants des Amicales de Saint-Marc et de Lorient, deux amicales bien vivantes, d'un dévouement remarquable à leur école.

» Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, répond au télégramme qui lui fut envoyé au matin du 17 Mai, par M. Le Berre, au nom de l'Assemblée des Anciens, à Saint-Jean-du-Doigt, où avait lieu la confirmation.

« *Lanmeur, 18 Mai.*

» L'Evêque de Quimper et de Léon remercie de tout cœur M. le Président et les chers Anciens du Likès. Il les bénit tous ainsi que les excellents Maîtres d'aujourd'hui et leurs élèves, auxquels il souhaite de bonnes études, bon succès et piété profonde.

» † ADOLPHE. »

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

La Distribution solennelle des Prix aux Elèves du Likès aura lieu le lundi 13 Juillet, à 13 heures précises, sous la présidence de M. le Vice-Amiral EXELMANS, président de l'Union des Amicales des Ecoles libres du Finistère.

Rentrée le mercredi 30 Septembre.



3^e - 4^e Année Industrielle (1930-31).

Donné à Paris, en fin de l'année

CHRONIQUE DE L'AMICALE

3 Avril. — M. le Directeur du Likès fait la rencontre, en gare de Lorient, de *Germain Couëdel*, de l'île d'Ars, actuellement élève à l'Ecole des Mécaniciens. C'est un brave garçon qui eût peut-être pu choisir une situation plus élevée. Travaillant 8 heures par jour à l'atelier, il peut faire, après 2 ans, un bon ouvrier ajusteur et un bon marin.

14 Avril. — Notre jeune ami *Yves Le Nest*, de Saint-Ségal, fidèle à la ferme qui lui donne d'ailleurs bonheur et prospérité, est heureux de revoir sa vieille école, rajeunie, et quelques-uns de ses anciens maîtres.

17 Avril. — La rentrée des collégiens approche. *Jean Feunteun* et *Guivarch* font leur visite de départ ; le premier achève ses études à Pont-Croix ; l'autre est à Saint-Ilan, près Saint-Brieuc, aux Vocations tardives, où il a pour camarades *Jean Bigot*, de Saint-Pol-de-Léon, et *Gouërou*, fils du conseiller général de Brice, tous deux anciens élèves du Likès.

18 Avril. — Reçu des nouvelles de *Georges Guéguen*, soldat au 28^e Génie, à Montpellier. Candidat E. O. R., il réussit à se placer 14^e sur 110 concurrents. Hélas ! la promotion ne compte que 13 heureux ; ce qui ne lui fit pas perdre sa bonne humeur, nous l'avons constaté à sa visite. Il est actuellement à Versailles.

20 Avril. — *Yves Niger*, ingénieur A. M. E. R., à sa sortie d'Erquelines se fixa dans la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Après avoir visité l'Algérie pendant son congé, il vient revoir le pays natal et l'école où il fut, pendant plusieurs années, un charmant élève ; son heureux caractère ne s'est pas modifié.

Visite de *Le Ster Alain*, d'Ergué-Armel, actuellement élève de Seconde, à Pont-Croix.

22 Avril. — Un Ancien 1901-1906, *Morvézen Yves*, de Bannalec, qui termina ses études à l'I. C. A. M., est aujourd'hui industriel dans son pays. Il s'est montré tout heureux de retrouver son Likès rajeuni, et d'avoir des nouvelles de ses anciens condisciples.

Deux bleus du 137^e d'Infanterie, à Quimper, font leur apparition au Likès : *René Gouret*, de Plogastel-Saint-Germain, et *Puech*, de Penhars.

Nous avons été heureux, à l'occasion de la fête des Anciens, de recevoir la visite de *Pierre Couëdel*, d'Arzon. Officier mécanicien de la Marine marchande, c'est par une heureuse circonstance qu'il s'est trouvé au pays au jour de notre fête. Ses anciens maîtres l'ont trouvé ce qu'il fut toujours, un brave et un bon cœur.

Gabriel Lagadec, devenu maître-mécanicien depuis le 1^{er} Avril, est en congé à Douarnenez ; il en profite pour prendre part à notre fête du 17 Mai. Nous lui souhaitons continuation de succès dans une carrière où les débuts sont brillants.

28 Mai. — M. Alain Kérivel, de Kerdraon, en Poullan, invite le Directeur et les maîtres du Likès à visiter sa belle ferme. C'est une vraie conquête sur la mer et les rochers, formant aujourd'hui une grande exploitation, après avoir été un nombre considérable de parcelles parfois insignifiantes. Le département emploie plusieurs de ses champs en expériences, sous la direction du professeur d'Agriculture.

M. Le Cam F., vient visiter le Likès ; il arrive de Saïgon, où il a passé une trentaine d'années comme ingénieur des travaux publics, n'ayant point continué sa carrière dans les mécaniciens de la Marine. Il est heureux de rencontrer comme directeur un de ses anciens professeurs de 1894-96, et d'avoir des nouvelles de ses anciens condisciples encore vivants ;

30 Mai. — Lettre d'Emile Doaré, de Châteaulin. Ce jeune camarade fait son service militaire à Bizerte. Ayant obtenu son brevet de préparation militaire, il a choisi la Tunisie pour voir du pays nouveau et le génie, pour étudier pratiquement la télégraphie et autres applications de l'électricité. Il a revu avec grand plaisir un de ses condisciples, Alain Gestin, de Quimper ; tous deux trouvent le temps moins long et s'encouragent à vivre en bons soldats et en bons chrétiens fidèles à leur foi, à leur devoir.

Notre jeune correspondant se félicite d'avoir pu faire une retraite avant son départ pour l'armée sous la direction d'un prêtre qui fut militaire pendant 7 années. Il ajoute que cette retraite aura une grande influence sur sa jeunesse et sa vie tout entière.

NÉCROLOGIE

Paul BOSSARD

Le *Bulletin* d'Avril dernier annonçait le décès du regretté Paul Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon.

On écrit à M. le Directeur :

« Depuis longtemps, sous des apparences robustes, Paul n'eut qu'une santé délicate. Chez vous, il faillit mourir. Ensuite entré comme fourrier dans la Marine, il se vit écarté pour cause de santé. Tenace, Paul ne perdit pas courage. Il se fit admettre comme écrivain sur les Transatlantiques. Pendant quelque temps tout sembla aller pour le mieux. Mais à la fin de l'été dernier, après quelques indispositions assez pénibles, il dut se résigner à rentrer chez lui. Son état de santé ne devait que s'aggraver lentement.

» Pendant de longs mois, il se soigna avec énergie, cachant ses souffrances, semblant conserver l'espoir de guérir. Mais vers le début de Mars, déjà très affaibli, il dut abandonner cet espoir. L'ouverture du temps pascal fut pour lui une heureuse occasion de recevoir la sainte communion ; il la reçut avec les plus vifs sentiments de foi, de piété. A partir de ce jour, il semble avoir fait à Dieu le sacrifice de sa vie et

on le vit, lui naturellement si réservé, se montrer de plus en plus tendre et expressif.

» Ses derniers moments furent admirables de résignation, de confiance en Dieu et de tendresse délicate à l'égard des siens. Il reçut l'extrême-onction en pleine connaissance, quelques heures avant sa mort, renouvelant le sacrifice de sa vie, demandant pardon à ses parents des peines qu'il avait pu leur causer, regardant la mort sans crainte : il était prêt.

» Il s'éteignit doucement, dans la nuit du 28 au 29 Mars. Mort édifiante pour tous et bien consolante pour des parents chrétiens, qui y voient le fruit d'une formation chrétienne reçue au foyer familial et dans des écoles de choix. »

Nous renouvelons à la parenté du cher disparu nos affectueuses condoléances et garderons le souvenir du jeune homme pieux et énergique que le Pensionnat Sainte-Marie s'honore d'avoir compté au nombre de ses élèves.



Mme *Le Berre*, de Kerlaz, en Plonévez-Porzay, est enlevée à l'affection des siens après quelques jours de maladie. C'est une grande perte pour sa famille et pour toutes les bonnes œuvres.

Le 2 Mai, nos jeunes amis *Feunteun*, de Quimper, ont la douleur de perdre une jeune sœur, décédée à l'âge de 11 ans.

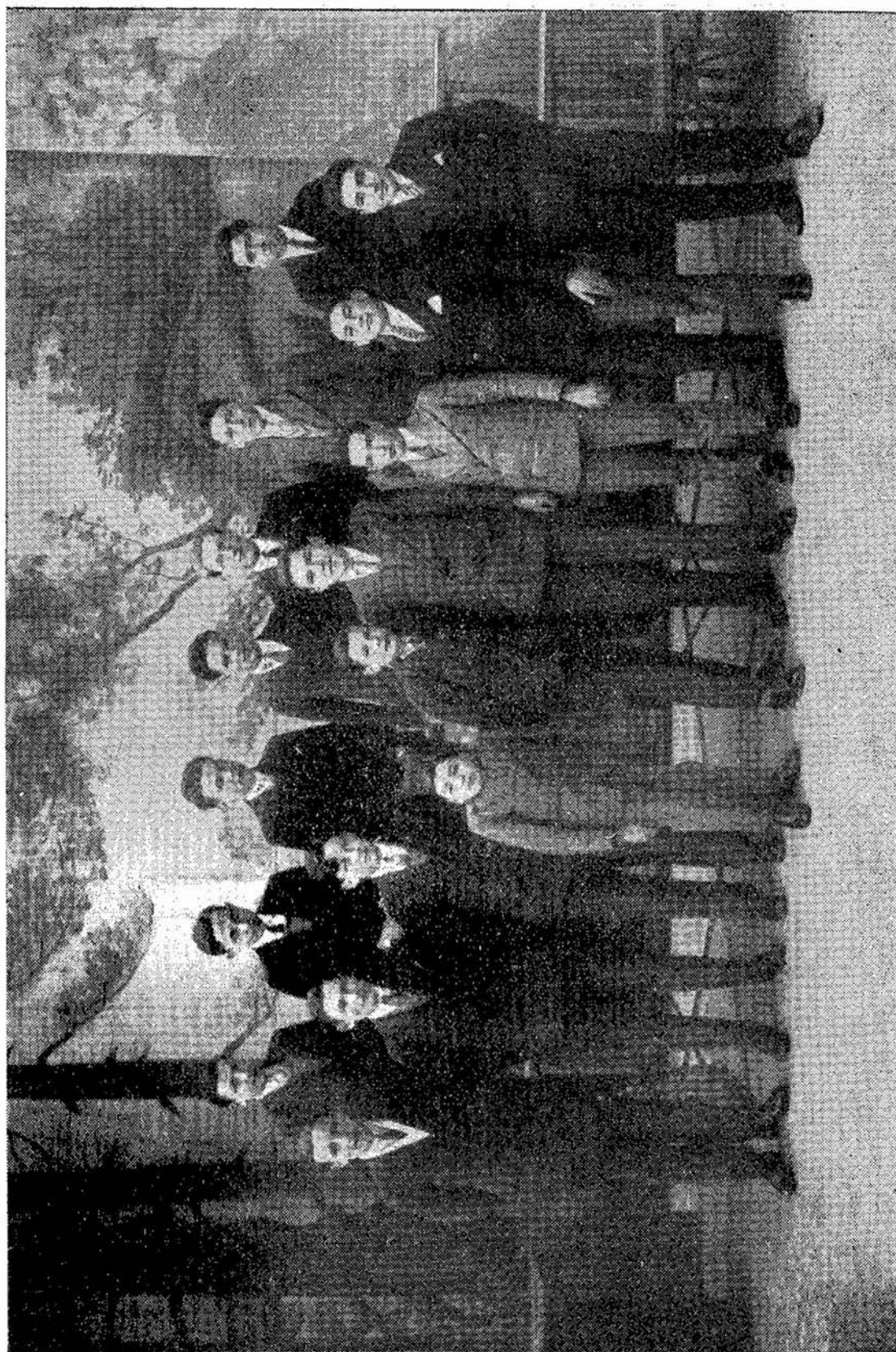
Nous apprenons, par une lettre de la famille, le décès d'*Yves Baraër*, de Kerlaguen, en Brasparts.

M. *Kerveillant Corentin*, agriculteur-propriétaire, Kerlagadec, en Tréméoc, élève au Likès, de 1869 à 1874, est décédé le 8 Mai, après une courte maladie. Nous adressons nos condoléances à sa famille, si connue et si estimée au pays de Tréméoc-Combrit, en particulier au Ch. Frère Donatien, son aîné, lui-même ancien élève du Likès, où il continue d'ailleurs à rendre de précieux services après de nombreuses années consacrées à l'enseignement chrétien, en Bretagne et dans le Midi.

Le 31 Mai, on conduisait à sa dernière demeure un homme de bien et d'autorité morale parmi ses concitoyens. M. *François Grannec*, de la Garenne, en Pleyben, avait été frappé subitement le vendredi précédent, comme jadis le distingué économiste du Likès, M. Losq.

M. Le Moing, ancien maire de Plougoumelen (Morbihan), a été grandement éprouvé par la mort tragique — accident d'auto — de son fils aîné, 23 ans, étudiant en droit, qui passait ses examens à Nantes. A toute la famille, au jeune *Joseph*, ancien élève du Likès, en particulier, l'assurance de notre respectueuse sympathie et de nos prières.

Le 10 Juin, un ancien maître du Likès, M. Pointer, rendait son âme à Dieu. A la réinstallation de notre maison, il fut chargé de la 1^{re} classe primaire, poste qu'il aurait bien voulu garder longtemps. Ses supérieurs lui confièrent la direction de diverses écoles : Questembert, Saint-Marc, Plouay, mais il n'oublia jamais son Likès.



Elèves suivant en tout ou en partie la classe de 1^{re} B (1930-31).

Mariages - Naissance

On nous annonce le mariage de Mlle *Treussier*, sœur de notre ami Guillaume, avec M. *Jean Heydon*, de Plogonnec, ancien élève du Likès ;

Le mariage de *Georges Héliet*, de Douarnenez, avec Mlle Pichavant, de Douarnenez ;

Le mariage de *Yves Le Corre*, de Brasparts, ingénieur A. M. E. R., avec Mlle *Fernande Matray*, de Paris.

Par oubli, au dernier *Bulletin*, il n'a pas été fait mention de la naissance d'*Yves Morvézen*, rue de Brest, à Quimper. Que le père, toujours si dévoué au Likès, veuille bien nous en excuser.

Prière à nos amis de donner toutes nouvelles pouvant intéresser les Membres de notre Amicale : naissances, mariages, décès, promotions, etc.

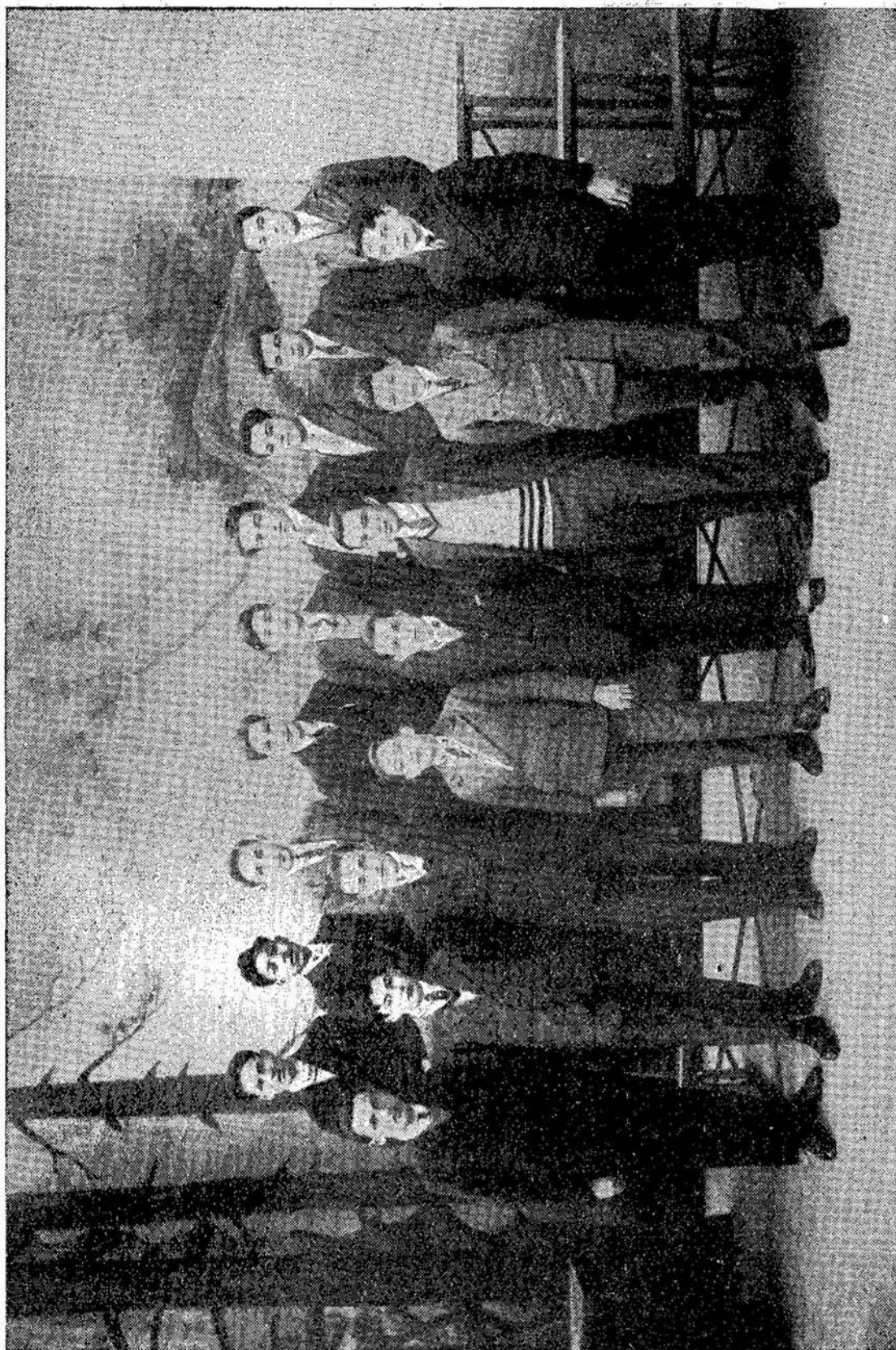
Nouveaux Adhérents

MM.

Le Gall, au Curru, Milizac.
Le Ménéach Jehan, Arts et Métiers, Erquelinnes.
Le Saëc Corentin, Arts et Métiers, Erquelinnes.
Cosquer Joseph, près la gare, Guiscriff.
Brélivet Jean, Kergantlic, Trégarvan.
Vaillant Jean, Kerdavid, Coray.
Le Floch Victor, bourg, Plouay.
Le Bars Marcel, 23, rue Jean-Jaurès, Douarnenez.
Furic Jacques, Bréharn, Riec-sur-Bélon.
Lory Eugène, officier-mécanicien, Ile-d'Arz.
Le Moan Thomas, Kerstrat, Ploaré.
Le Cozic Yves, Kerdistraon, Penhars.
Le Bihan Corentin, 12, rue Paul-Guyesse, Lorient.
Le Rouzic Jean, bourg, Guiscriff.
Le Bris Joseph, 43, rue Anatole-France, Douarnenez.
Boulis Jean, Kergoaler, Scaër.
Le Blouch Jean, caporal, 137^e, Quimper.
Fiché René, Kercao, Bannalec.
Durand Louis, Kergonval, Bannalec.
Doaré Guillaume, Kerlarde, Plonévez-Porzay.
Gourlaouen Gabriel, Kérandraon, Poul-
lan.
Guillou François, 7, quai Brizeux, Quimper.
Troalen Pierre, Kergonévet, Plogonnec.

MM.

Donérin René, Saint-Albain, Plogon-
nec.
Guyomar Etienne, Restou, Plémour.
Cotton Jean, Lescarion, Ploaré.
Guilherme François, Toulblaye, Plé-
mour.
Hélias Jean, Ty-Vigouroux, Trégarvan.
Guiban André, Villeneuve, Kernével.
Donal Joseph, Kérouac, Kernével.
Tréguier Corentin, Kérouac, Kernével.
Guivare'h François, Tréboul.
Guéguen Michel, rue Elie-Fréron,
Quimper.
Flahaut Louis, Manoir-du-Parc, Quim-
per.
Le Cœur François, forgeron, Rospor-
den.
Croissant, Lespriton, Briec.
Le Brusq Jean, Corn-ar-hoat, Poulder-
gat.
Galliot Marcel, rue Duguay-Trouin,
Douarnenez.
Roperh Joseph, Kerrousse, Quéven.
Bourdon René, Kerdrennec, Mahalon.
Le Bars Pierre, Créac'hniel, Gourli-
zon.
Doaré Joseph, quartier Parc-Ménez,
Kerfeunteun.
Nédélec Louis, place du 118^e d'Inf.,
Quimper.
Nédélec Jean, rue Saint-Mathieu,
Quimper.



4^e Année Industrielle (1930-31).

Chronique du Pensionnat

10 Mai. — Fête de Sainte-Jeanne d'Arc, terminée par un beau feu d'artifice qui attire, comme chaque année, de nombreuses familles de Quimper et des environs. Nos élèves défilent impeccablement au son de la musique. Puis un concert est donné. Cette fois, les athlètes vraiment remarquables de la Phalange nous offrent un spectacle bien goûté, surtout de nos jeunes sportmen.

La retraite des communians est prêchée cette année par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché, qui a le talent de se faire écouter de son jeune auditoire tout en ne lui ménageant point les enseignements dont il a besoin.

Le R. P. Eugène, capucin, frère du R. P. Yvon, donne à nos grands élèves de substantielles instructions qu'ils écoutent avec une attention qu'admire le prédicateur.

Que Dieu fasse germer la bonne semence pour sa gloire et le bien de notre jeunesse.

14 Mai. — Communion solennelle, le nombre des communians a triplé depuis l'an dernier. Une foule énorme de parents et d'amis emplissait chapelle et tribune qui faillirent être insuffisantes. Belles et bien touchantes cérémonies.

22 Mai. — Arrivée du Frère Corbinien Charles, ancien maître du Likès, où il fit ses débuts dans l'enseignement. Intelligence très ouverte aux mathématiques, il était professeur distingué au collège Saint-Louis de Brest, quand la persécution l'obligea, en 1906, à fuir en Espagne pour y conserver son costume et sa vie religieuse. Il devait y rester 25 ans comme professeur de jeunes bacheliers préparant leur admission à l'Ecole des Ingénieurs des Mines de la Capitale. Hélas ! le 11 Mai dernier, il fallut songer à repasser la frontière, cette fois sous le costume civil et en se cachant. Une bande de forcenés, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, venaient d'envahir le beau collège de Maravillas et d'y mettre le feu, sans permettre aux occupants d'emporter quoi que ce soit. Ce n'est d'ailleurs pas sans difficultés qu'ils purent trouver un gîte dans des maisons amies, en attendant qu'ils puissent, la nuit, quitter une ville où les passions populaires déchaînées pouvaient commettre les pires excès, en face d'un gouvernement impuissant.

1^{er} Juin. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Gouchen, recteur de la paroisse Saint-Michel de Brest, est nommé chanoine honoraire. C'est une distinction que, unanimement, on trouve bien méritée.

Le nouveau chanoine est le frère aîné de M. l'Aumônier du Likès. A l'un et l'autre nous disons notre joie et nos félicitations.

9 Juin. — Concours de tir en vue du challenge Bouilloux-Lafont. Cette fois le Likès n'obtient que le 2^e rang. L'an prochain nous espérons être vainqueur définitivement.

12 Juin. — Fête traditionnelle de la Fête-Dieu, procession à travers cours et jardin. Jamais l'ensemble des décors faits par les élèves ne fut plus agréable, certaines classes surtout ont fait des merveilles.



Dactylo. — 3^e Année (1930-31).

Année Scolaire 1930-1931

EXCELLENCE

Mois de Mai

CLASSE DU BACCALAURÉAT

Henri Bilien, de Lorient.
Yves Crabouillet, de Dinan.

TROISIÈME ANNÉE A

Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
Pierre Bourhis, de Plogonnec.

DEUXIÈME ANNÉE A

Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.

PREMIÈRE ANNÉE A

André Bouric, de Quéven.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.

PREMIÈRE ANNÉE

François Doaré, de Penhars.
Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.

TROISIÈME CLASSE

Jacques Duroux, de Quimper.
Louis Flahaut, de Quimper.

CLASSE DES ARTS

Joseph Caradec, de Concarneau.
Jean Tressard, de Quimper.

TROISIÈME ANNÉE B

André Lescop, de Plougastel-Daoulas.
Jean Gonidec, de Tréboul.

DEUXIÈME ANNÉE B

André Gourlet, de Lanriec.
Henri Le Gall, de Pleyben.

PREMIÈRE ANNÉE B

Alain Le Guennec, de Quimper.
François Le Floc'h, de Lannilis.

DEUXIÈME CLASSE

Henri Vaillant, de Quimper.
Pierre Jouvin, de Quimper.

QUATRIÈME CLASSE

Robert Guéguen, de Quimper.
André Jouvin, de Quimper.



Foot-ball. — 1^{re} équipe (1930-31).

INSCRIPTIONS AU TABLEAU D'HONNEUR

CLASSE DU BACCALAURÉAT

Henri Bilien, de Lorient.
Louis Le Montagner, de Plœmeur.

TROISIÈME ANNÉE A

Pierre Bourhis, de Plogonec.
Lozachmeur Jean, de Kerfeunteun.
Alain Dincuff, de Quimper.
Pierre Quéré, d'Ergué-Gabéric.
Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
Jean Carré, de Pont-Scorff.
Jean Daéron, de Châteauneuf-du-Faou.

DEUXIÈME ANNÉE A

Jean Hascoët, de Quéménéven.
Jean Quintin, de Pleyben.
René Le Floch, de Quimper.
René Quéau, de Guengat.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Pierre Le Gall, de Bénodet.
Yves Lidouren, de Pleyben.

CLASSE DES ARTS

Marcel Quintin, de Theix.
Germain Le Roux, de Tulle.
Jean Tressard, de Quimper.

TROISIÈME ANNÉE B

Jean Goff, de Poudreuzic.
Célestin Le Dez, de Scaër.
Emmanuel Guédès, de Saint-Ségal.
Jean Robellec, d'Auray.
Jean Gonidec, de Tréboul.

DEUXIÈME ANNÉE B

Henri Le Gall, de Pleyben.
Francis Le Dez, de Scaër.
André Gourlet, de Lanriec.
Marcel Guillou, de Melgven.
Jean Mat, de Pont-Croix.



Foot-ball. — 2^e équipe (1930-31).

PREMIÈRE ANNÉE A

Jean-Louis Bordiec, Plomelin.
André Bouric, de Quéven.
Sébastien Cornic, de Kerfeunteun.
Eugène Génot, de Quimperlé.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Yves Tymen, de Plogonnec.

PREMIÈRE CLASSE

Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.
François Doaré, de Penhars.
Roland Diot, d'Étel.
Sébastien Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Simon Hello, de Guilligomarc'h.
Jean Mathurin, de Pleyben.
Yves Clorennec, de Pleuven.
Jean Richard, de Plomelin.
Louis Rospars, de Laz.
Hubert Rideau, de Larmor-Plage.

TROISIÈME CLASSE

Pierre Kernaléguen, de Quimper.
Raymond Hervo, de Quimper.
Gabriel Roudot, de Quimper.
Yves Guélaff, de Quimper.
René Cosmao, de Plogonnec.
Pierre Toulgoat, de Quimper.
René Maguet, de Quimper.
Louis Flahaut, de Quimper.
Jacques Blanchard, de Brest.

PREMIÈRE ANNÉE B

François Le Floch, de Lannilis.
Guillaume Briand, de Cast.
Pierre Le Floch, de Gouesnard.
Daniel Guellec, de Quimper.
Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
Favennec Yves d'Edern.
Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.

DEUXIÈME CLASSE

Pierre Pellet, de Plomodiern.
Henri Vaillant, de Quimper.
Jean Guéguen, de Quimper.
Pierre Puc'h, de Penhars.
Yves Talgorn, de Saint-Yvi.
Pierre Brélivet, d'Esquibien.
Albert Sellin, de Nèvez.
Corentin Kersallé, de Plomodiern.
Jean Le Moal, de Châteauneuf-du-Faou.
Ferdinand Carnot, de Trégunc.

QUATRIÈME CLASSE

Alexis Le Gac, de Saint-Yvi.
François Feunteun, de Quimper.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
Robert Guéguen, de Quimper.
François Troadec, de Landerneau.

CENTENAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE

1831 - 1931

Plus qu'à aucun autre moment, on parle aujourd'hui de centenaire, de cinquantenaire.

Avec une pompe extraordinaire, nous avons célébré, cette année, le centenaire de la mort de Sainte Jeanne d'Arc, brûlée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, le 30 Mai 1431. Cinq cents ans exactement après cet événement historique, la capitale de la Normandie glorifiait grandiosement, sous la présidence du Ministre de la Justice et du cardinal Bourne, délégué du Pape, les gloires de la Sainte de la Patrie qu'acclamait une foule immense venue de tous les points d'Europe et même de l'Amérique.

Ces glorieux souvenirs ne doivent pas nous distraire de l'événement considérable que fut la conquête de la Liberté d'Enseignement.

Il est intéressant de se remémorer la genèse de ces faits peu connus du public ; ils contiennent un enseignement utile à la présente génération menacée au même degré, dans des conditions presque identiques.

L'Empire, en restaurant l'enseignement public avait, en quelque sorte, établi le monopole, et la Restauration, loin d'y apporter remède, aggrava plutôt le mal. Les établissements des Jésuites, les petits séminaires, firent les frais d'une campagne de concessions à l'Université, au ministère

d'alors. Cela ressemble singulièrement à ce que nous constatons aujourd'hui. Ne se trouve-t-il pas, de nos jours, des catholiques assez peu avisés pour prendre leur parti du monopole mal déguisé sous le sobriquet d'Ecole unique ?

L'opinion publique d'alors supportait difficilement les contraintes qui ne cadraient pas avec l'atmosphère de liberté engendrée par la Révolution et ravivée par les Chartes. Celle de 1830 avait explicitement promis les réformes attendues, spécialement la liberté d'enseignement. Les publicistes catholiques, parmi lesquels on saluait Lacordaire, Montalembert, Lamennais, Gerbet, de Caux, avaient déclenché une offensive ardente et brillante, les colonnes du journal *l'Avenir* foisonnaient de leurs tirades belliqueuses.

Le résultat fut la création d'une « Agence générale pour la défense de la liberté religieuse » que nous pouvons comparer à notre « Fédération Catholique » du général Castelnau. La Providence permit qu'un geste maladroit, appuyé par le ministère de l'Intérieur, devint l'occasion attendue d'une protestation véhémement accompagnée d'actes énergiques qui devaient remuer l'opinion publique tout entière.

Le 28 Mars 1831, un arrêté du Recteur de l'Académie de Lyon supprimait une petite école établie à la métropole pour l'instruction des enfants de chœur. Mgr de Pins, administrateur du diocèse pendant la vacance du siège archiépiscopal, protesta en termes courtois et modérés, mais avec une fermeté fondée sur son bon droit.

Ce grave incident déterminait les rédacteurs de *l'Avenir* à riposter par l'ouverture, sans autorisation préalable, d'une école libre en plein Paris, « attendu que la liberté se prend et ne se donne pas ». Le prospectus, daté du 29 Avril, déclarait : « L'Université poursuit la liberté d'enseignement jusque dans les Enfants de chœur. Eh bien ! nous voulons la mettre aux prises avec des hommes ».

Le 9 Mai 1831, l'école fut ouverte en deux pauvres chambres de la rue des Beaux-Arts. Une douzaine d'enfants, entourés d'un groupe important de spectateurs, assistèrent le lendemain à la première leçon. Vers le soir, le commissaire de police, muni de pleins pouvoirs, se présenta pour signifier la fermeture des classes. On clôtura la journée comme s'il ne s'était rien passé, en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Vingt-quatre heures plus tard, la même scène se renouvela ; trois sommations du représentant de la force publique furent faites en la forme légale ; Lacordaire, excipant de l'autorité des pères de famille dont il se déclarait le représentant, répliqua par l'ordre de rester donné aux enfants à trois reprises. Alors eut lieu l'expulsion *manu militari* malgré la protestation de Lacordaire contre la violation de domicile, les scellés furent apposés.

L'affaire vint d'abord en correctionnelle ; avant qu'elle pût être évoquée, le comte de Montalembert mourut, laissant à son fils Charles, par voie d'hérédité, la pairie qui ne lui permettait plus d'être jugé que par la Cour des Pairs ; c'était mieux que le jury de la Cour d'Assise réclamée en vain par les jeunes inculpés, c'était la possibilité de faire entendre au grand public, à la France entière, la défense de la liberté d'enseignement.

Les débats s'ouvrent le 19 Septembre. Montalembert, le premier, formula un vibrant réquisitoire contre l'Université et réclama hautement, après maints exemples impressionnants vécus par lui-même, pour « l'honneur, la pureté, la foi, la vertu » des enfants catholiques. Il ne fit, au demeurant, que revendiquer pour eux le droit commun accordé aux Juifs, aux Musulmans, aux Protestants, aux Bouddhistes : il compara le régime exécrable qui leur était appliqué à celui, relativement libéral,

accordé aux chrétiens par Julien l'Apostat, « le plus adroit et le plus persécuteur de notre religion ».

Lacordaire, qui lui succéda à la barre des accusés, fit un spirituel parallèle entre sa position de prévenu et celle du Procureur général, coupable cependant, lui aussi, d'avoir lésé une loi quand, quelque temps auparavant, il avait, en invoquant la Charte, réclamé la tête des ministres de Charles X.

« Il est de saintes fautes, ajoutait-il dans sa conclusion, et la violation d'une loi peut être quelquefois l'accomplissement d'une loi plus élevée. »

La Cour, malgré tout, prononça pour la forme une condamnation au minimum, soit cent francs d'amende et ordonna la levée des scellés.

Ce n'était là qu'un prélude à une campagne de vaste envergure qui devait aboutir, en 1883, à la loi promulguant la liberté de l'Enseignement primaire.

Quelques années plus tard, Louis Veuillot entra à son tour en lice, et par la brochure, par un journal *l'Univers* surtout, tailla maintes croupières aux ministres de l'Instruction publique ou de l'Intérieur, entêtés dans leurs vieux préjugés, à l'instar de nos modernes autocrates anticléricaux. C'est seulement le 15 Mars 1850 que fut enfin recueilli le fruit de tant d'efforts servis par de beaux talents ; la loi Falloux, toujours en vigueur, instaurait, pour l'Enseignement secondaire, le régime libéral que tente d'étouffer sournoisement l'Ecole unique, panacée des laïcissants contemporains.

L'œuvre se trouva complétée par la loi de 1875, qui instituait la liberté de l'Enseignement supérieur.

« Il était bon, dit M. Auguste Rivet, doyen de la Faculté de Droit de Lyon, en terminant l'historique détaillé de ces faits mémorables, de rendre un solennel hommage aux trois maîtres d'école improvisés qui, il y a cent ans, arboraient fièrement la devise : *Dieu et la liberté !* »

VARIÉTÉS

De « *La vie catholique* », sous la signature de Robert Cornilleau.

Clémenceau et les moines.

On a souvent rappelé l'anticléricalisme de Clémenceau. Je ne chercherai pas à plaider les circonstances atténuantes. Je ne citerai ni tels articles de 1903, quand il redevint le collaborateur régulier de *l'Aurore*, ni tels discours à la tribune du Sénat, en faveur de la liberté d'enseignements.

Il me sera permis, cependant, d'invoquer le témoignage d'un éminent religieux pour avoir le droit de dire que Clémenceau ne fut point le persécuteur inflexible que d'aucuns se représentent à tort. Il avait été nommé président de la Commission sénatoriale chargée d'examiner les demandes d'autorisation présentées par un certain nombre de Congrégations, à la suite de l'odieuse loi d'exception que Combes fit voter.

Le chef d'une de ces Congrégations — que je ne désignerai pas autrement — poussa la hardiesse jusqu'à solliciter de Clémenceau une entrevue, afin de justifier de vive voix la demande d'autorisation. « Jamais, il ne consentira à vous recevoir », lui dirent des conseillers de pessimisme. « Je verrai bien », répondit simplement le moine. Et il s'en fut au Sénat, pour voir Clémenceau. Il ne le vit pas. Mais le président lui écrivit pour lui donner rendez-vous à son domicile personnel, rue Franklin.

Le religieux y fut exact. Clémenceau le reçut, goguenard, et se mit à plaisanter féroce^{ment} les moines. Son interlocuteur restait intimidé et silencieux. « *Les moines, les moines... Ah ! la bonne blague !* rail^{la}it le Tigre. *Mais, quelle bizarre idée vous avez eue de vous faire moine ?...* » Et il poursuivait sur un ton moitié ironique, moitié cruel.

N'y tenant plus alors, le religieux se dressa en regardant en face son terrible adversaire : « *Monsieur le Président, vous jouez avec moi comme un chat avec une souris... Vous avez sur moi le privilège de la situation, de l'esprit, du talent. Mais puisque vous vous moquez des moines, je vais vous dire pourquoi je le suis !* »

Et dans une improvisation où il mit toute sa foi, tout le feu de son âme, le religieux dit les raisons de sa vocation, les beautés de sa vie de prières, de travail et de sacrifices, la noblesse du rôle de ses frères.

Cette fois, Clémenceau ne ricanait plus. Il ne faisait plus d'esprit. Emu, bouleversé, il s'était levé. Il saisit le bras du moine, et, le tutoyant d'homme à homme, comme si une fraternité obscure et soudaine révélée avait fait tomber entre eux toute barrière de convention :

— *Tu viendras dire tout cela, tout, devant la Commission... Je veux que tu viennes au Sénat... Et l'autorisation sera accordée. J'en fais mon affaire.*

Les deux hommes se quittèrent amis.

Quelques jours plus tard, le religieux était admis à plaider la cause de son ordre devant la Commission sénatoriale, et, selon la promesse de Clémenceau, il eut gain de cause.

— Après Dieu, c'est à M. Clémenceau, ajoutait-il après m'avoir conté cette émouvante histoire, que les religieux de X... doivent d'être restés en France.

Le Gérant : H. QUERSY.

TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DES AUTOMOBILES

SERVICE DE STATION MARCHAL

Réparations Dynastarts
Dynamos, Démarreurs, Magnétos

Réparations, Charges, Entretien
tous Types Accumulateurs

Pierre POËNOT

ROUTE DE L'ABATTOIR

EN KERFEUNTEUN (PRÈS QUIMPER)

Réaimantation de Magnétos
de tous Types

TÉLÉPH. 4-98

Ban d'Essai Magnétos
et d'Induits

Dépôt des Accumulateurs « DININ »

COUPONS

**ACHAT & VENTE
DE TITRES**

PLACEMENTS

RENSEIGNEMENTS

GRATUITS

— SUR —

TITRES

FAITES TOUTES

VOS

OPÉRATIONS

à la

Société Générale

Société Anonyme, Capital : 625 Millions — Réserves : 380 Millions

— Agence —

QUIMPER

BUREAUX PERMANENTS

CHATEAULIN

CONCARNEAU

DOUARNENEZ

PONT-L'ABBÉ

BUREAUX PÉRIODIQUES

ouverts à

AUDIERNE, le 3^e Samedi

CAMARET, le Mercredi

CROZON, le Mardi —

PONT-CROIX, le Jeudi

ROSPORDEN, le Jeudi

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

Amis lecteurs, ne soyez pas surpris du retard d'un *Bulletin* qui aurait dû paraître le 1^{er} Octobre. A la fin des vacances et au début de l'année scolaire, il est matériellement impossible de réunir au Pensionnat les éléments d'une telle rédaction. Nous profitons de l'occasion pour inviter, une fois de plus, ceux qui s'intéressent au développement de l'Amicale et à son organe, à nous envoyer des articles intéressants, soit par les bonnes nouvelles qui font tant plaisir, soit par le côté pratique, utilitaire, soit encore en présentant des exemples édifiants qui font honneur à notre Société et maintiennent haut et ferme l'idéal que nous avons entrevu sur les bancs de l'école, idéal que nous nous efforçons de réaliser, malgré les obstacles semés sur nos pas, dans le cours de la vie.

Tout va bien !

Le *Haut-Parleur*, organe de la Fédération Nationale, que dirige avec tant de dévouement et de succès M. Henry Poupon, en son numéro de Juin-Juillet, reproduit un article vraiment consolant, signé de son Président. C'est une constatation avec preuves à l'appui, que les amicales se multiplient et se groupent par diocèse d'abord, puis par régions. Notre Bretagne, le Finistère, notamment, n'est pas en retard dans ce mouvement reconfortant, utile à la cause que nous défendons tous. Nos compatriotes sont lents à se déplacer, mais quand ils sont gagnés à une idée qui intéresse leurs enfants, en même temps que la patrie et la religion, ils brûlent vite les étapes. Le magnifique congrès de Saint-Pol de Léon, en Juillet dernier, en a été la preuve démonstrative et vivante.

Après le Congrès de Bordeaux, en Septembre 1930

Pour porter un jugement exact sur un Congrès, il convient d'attendre plusieurs mois : si les fruits suivent la fleur, si les Amicales se fondent en grand nombre, si l'on sent le rythme de la vie plus fort dans le tronc fédéral, si notre influence s'accroît, pas de doute, le Congrès a été bon : il ne s'est pas seulement passé en fleurs. On a bien cette impression au sujet du Congrès de Bordeaux.

Partout on m'annonce la fondation d'Amicales ou leur affiliation, plus d'une centaine déjà, et non pas seulement dans une région, mais dans tous les coins de la France. Des Unions qui sommeillaient, ou vivaient au ralenti, se réveillent et surprennent par leur activité. On vient à nous, alors que, naguère, nous étions obligés de chercher, d'expliquer et de supplier. La presse nous mentionne avec faveur, même en dehors de la presse catholique et locale. Des Sections diocésaines surgissent en masse, et, dès leurs débuts, atteignent un nombre impressionnant d'adhérents, sous l'impulsion vigoureuse de Nosseigneurs les Evêques et de leurs Directeurs diocésains qui prennent, de plus en plus, confiance en nous, et, voyant une force à utiliser, collaborent avec nous pour les écoles. Déjà cinq grandes Unions régionales sont complètement organisées sur le plan diocésain. D'autres, sans l'être entièrement, possèdent cependant un nombre plus ou moins grand de ces Sections. Certains Evêques ont écrit spontanément des lettres pastorales ou inséré des notes dans leurs *Semaines religieuses*, en faveur de la Fédération ou de tels ou tels Congrès, et donné à leurs Curés l'ordre de fonder des Amicales auprès de chaque école libre et de nous les affilier.

Nous aimons particulièrement à citer l'action toujours aimable, vigoureuse et irrésistible, de Mgr Gerlier qui vient de prendre, en dehors de toute intervention de notre part, l'initiative de créer, dans son diocèse de Tarbes-Lourdes, une de ces Sections qui groupe déjà un lot abondant d'Amicales. Or, nous n'avions jamais réussi, jusqu'ici, malgré tous nos efforts, à faire quelque chose de notable dans ce diocèse. Notre-Dame de Lourdes ne veut pas être en reste avec nous.

Bien mieux, — et ici encore sans sollicitation ni démarche de notre part, — notre Fédération, pour la première fois, a passé l'eau, le 15 Mars, sur la demande de l'éminent archevêque d'Alger. Il en est résulté la création de notre première *Union régionale* d'outre-mer, l'Union régionale d'Algérie, et d'une Section diocésaine du diocèse d'Alger. Nous avons des raisons sérieuses d'espérer que les deux diocèses d'Algérie imiteront, d'ici l'an prochain, cet exemple.

Je dois à Mgr Dauzon, vicaire général et directeur des Œuvres d'Alger, des remerciements tout spéciaux pour le concours ardent et intelligent qu'il a apporté à cette fondation.

S. E. Mgr Leynaud m'a demandé de revenir à Alger, l'an prochain, pour achever et mettre au point l'œuvre commencée. Je serai au rendez-vous.

Mais que dire de ceci ? En rentrant d'Algérie à Dijon, — par le chemin des écoliers, — j'ai pris la direction Tunis, et là, après deux longues conversations avec l'entrepreneur et réalisateur archevêque de Carthage, Mgr Lemaître, primat d'Afrique, cet éminent prélat m'a

demandé, de lui-même, — de revenir à Tunis, en Novembre, pour la fondation d'une *Union régionale des Pays de Protectorat de l'Afrique du Nord*. « Je vous paierai, m'a-t-il dit, vos frais de voyage, Vous serez mon hôte à l'Archevêché, et je serai votre *chauffeur* (sic) pour vous conduire dans les écoles. » Et il m'a promis de s'entremettre auprès de Monseigneur de Casablanca pour former cette Union.

Poursuivant mon voyage en zigzag, par la Sicile, Naples et Rome, j'ai eu le très grand honneur d'être reçu en audience privée, alors qu'elles étaient suspendues par le Saint-Père. Quelle émotion ! Quelle joie ! Le Saint-Père, après m'avoir admis au baiser de main, a béni notre Fédération, nos Amicales, nos Ecoles et nos Familles. J'ai eu, ensuite, un long et très utile entretien avec Leurs Excellences Mgr Pizzardo qui s'intéresse d'autant plus à notre Fédération qu'il désire en fonder une en Italie et avec Mgr Tardini. J'ai constaté que nous n'étions pas des inconnus au Vatican. Des précisions me l'ont prouvé.

Enfin, depuis le Congrès de Bordeaux, j'ai eu l'occasion d'assister à quelques Congrès dont vous trouverez les comptes rendus dans le *H. P.* J'ai été surpris par leur ampleur, leur vie, leur sens pratique, leur esprit apostolique et fédéral à un diapason inconnu jusqu'ici.

Et, chaque fois que je questionnais sur les origines et les causes de ce mouvement, on me répondait : « Bordeaux ! »

Qu'on aille donc, après cela, contester l'utilité des Congrès nationaux. Voilà la réponse des faits à ces esprits chagrins qui se prétendent « pratiques avant tout ».

J'ai cueilli la matière et le titre de cet éditorial sur l'enseigne d'une boutique : « *Tout va bien* » Oui, Dieu fait que tout va bien.

Remercions le Christ-Roi et Notre-Dame de Lourdes de ces progrès de géant. L'action de grâce n'est pas seulement un devoir et une convenance : elle est aussi la plus efficace des prières pour obtenir du Maître de toute chose les grâces du lendemain, et, plus grandes et plus abondantes encore que celles de la veille.

Oui, amis, répandons-les partout ces mots générateurs de confiance et de joyeux optimisme :

TOUT VA BIEN !

Deo Gratias.

Le Président général : Henry POUPON.

LA RENTRÉE

Ce n'est pas sans quelques appréhensions que le personnel du Likès voyait arriver le 30 Septembre. Songez donc ! recevoir un nombre considérable de nouveaux élèves, parmi lesquels beaucoup n'avaient pas 10 ans, cela ne s'était jamais vu au Likès ; le dortoir Sainte-Marie, des jeunes enfants, confié à la garde vigilante des bonnes religieuses si dignes, si maternelles, et au dévouement des maîtres-surveillants, était loin de suffire, il fallait occuper les dortoirs voisins. Et puis ! comment consoler tant de petits chagrins, rouvrir tant de cœurs fermés par la séparation d'une famille aimée et l'entrée dans une maison immense, où l'on se croit perdu. Néanmoins, l'affabilité, la bienveillance, la bonne camaraderie ont bien vite remis tout en place. Le travail a bientôt repoussé les derniers assauts du cafard, les lettres aux familles, sauf

quelques unités provenant de natures trop sensibles qui se rendront un peu plus tard, disent la joie d'avoir trouvé de bons petits amis, d'excellents maîtres tout dévoués et aussi une bonne nourriture que l'on prend comme tous les autres, sans grimaces, entraîné par les voisins qui ne se font pas prier. Combien de parents manifestent leurs inquiétudes au sujet de la pension ! Mon fils ne mange rien, je suis obligé de lui préparer ce qu'il désire et encore ! Voilà qu'entouré de ses condisciples, au réfectoire commun, en face de son maître qu'il aime déjà et qu'il respecte, l'enfant capricieux aurait honte de faire autrement que tous, au grand profit de son développement physique et de sa santé générale.

Nous voilà donc en route. Souhaitons à tous du courage, il en est besoin, en face de programmes de plus en plus chargés, quoi qu'on en dise. D'autre part, ce n'est pas sans effort que l'on réforme les défauts de l'enfant et qu'on lui fait prendre des habitudes d'ordre, de discipline, de piété avec l'espoir d'en faire plus tard un chrétien, un homme, dans toute l'acceptation du mot. Disons à tous vigilance ! car l'ennemi de tout bien ne cesse de rôder autour de chacun cherchant qui dévorer. Prière ! Grâce à Dieu, à un règlement qui a fait ses preuves, voilà une sollicitude qui ne peut préoccuper les élèves du Likès. Encore faut-il qu'ils y apportent toute l'initiative qui leur revient et que nul ne peut suppléer. Prendre part aux exercices de piété, par suite remplir son devoir envers Dieu, attirer ses grâces indispensables, ce n'est pas y assister en simple spectateur plus ou moins indifférent ; à chacun incombe le rôle actif de s'unir profondément, religieusement et pratiquement à des cérémonies, à des prières, pleines de sens et de sève divine. A ne vouloir s'y prêter que pour la forme, pour suivre la masse, on risquerait de n'en tirer aucun profit et d'endosser la grave responsabilité de grâces divines dissipées par sa faute.

Congrès régional des Amicales de l'Enseignement libre

à Saint-Pol de Léon, le 22 Juillet 1931

En l'absence de M. Le Berre Alain, notre président, retenu par la maladie, l'Amicale du Likès fut représentée, à ce Congrès, par plusieurs membres de son Conseil d'administration et par nos amis de la région de Saint-Pol.

Nous empruntons au *Progrès du Finistère* un compte rendu de cette belle manifestation, qui montre le développement rapide et l'activité de nos Amicales de Bretagne, du Finistère en particulier, sous l'impulsion de Nosseigneurs les Evêques et de leurs Inspecteurs diocésains.

« Au diocèse de Léon est revenu, cette année, l'honneur d'organiser le grand Congrès régional des Amicales Catholiques de Bretagne. Honneur qui ne va pas sans charge, car l'on devine le travail que nécessita la réception, dans la ville de Saint-Pol, de 2.000 délégués des diverses sections de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère. Cette importante manifestation en faveur de l'Enseignement libre recevait une approbation toute spéciale par la présence de deux

prélats bretons : LL. Exc. Mgr Tréhieu, évêque de Vannes, qui présida semblable Congrès, il y a deux ans, en la ville de Sainte-Anne d'Auray, et Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon qui, cette année, recevait « chez lui ».

Ne pouvant rester indifférent à semblable Congrès, nous quittons au lever du jour le pays de Saint Corentin, pour atteindre celui de Saint Pol, au moment où les cloches annoncent la messe. Les autos, de toutes contenance et de toutes provenances, déversent sur la grande place des groupes nombreux qui, aussitôt munis de l'insigne fédéral, se pressent vers la cathédrale, sœur de la nôtre par le style et les grands souvenirs religieux.

Après l'Evangile, aux derniers accents du cantique « *Je suis chrétien* », S. Exc. Mgr Tréhieu prend la parole, et sait trouver dans son cœur d'évêque breton les mots qui peuvent plaire à tous les Anciens élèves d'écoles libres réunis là, toucher leur cœur et fortifier leur volonté ; après une évocation des Saints vénérés en Bretagne, l'orateur transporte l'attention de son auditoire à Béthanie, où Jésus, sur la prière de Marthe et de Marie, fait sortir Lazare du Tombeau. Lazare, c'est l'âme bretonne plongée dans un sommeil souvent voisin de la mort ; Marthe et Marie sont l'action et la prière qui obtiennent la Résurrection et la vie. « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie », leur dit le Christ, « si vous croyez en moi, vous serez sauvés ». La Foi en Dieu crucifié, la Vérité par la science de l'Evangile, la Vie par la grâce du Sacrement très saint, nous les connaissons seulement par l'éducation chrétienne que donne l'école catholique.

Le chant du *Credo*, lancé à plein cœur, est une réponse à ce discours ardent. La messe se continue et se termine sur les cantiques de « *Nous voulons Dieu* » et « *Adoromp holl* », tandis que les nefs s'emplissent toujours de nouveaux arrivants et semblent trop étroites pour les recevoir tous.

PREMIÈRE SÉANCE D'ÉTUDE. — L'impression est la même à la vaste salle du Patronage, mise à la disposition du Congrès : On comptait d'abord sur huit cents délégués, et le chiffre est triplé. Heureux ceux qui trouvent un siège, car le programme de la séance d'étude est important et ne se terminera qu'à l'heure du déjeuner, sans que, d'ailleurs, les privilégiés bien assis éprouvent la moindre lassitude.

La prière est dite en commun et S. Exc. Mgr Duparc donne aussitôt la parole à l'Amiral Exelmans, président de la Section diocésaine de Quimper et de Léon. L'Amiral, après avoir salué LL. Exc. les Evêques de Bretagne présents et représentés, célèbre Saint-Pol, pays de l'Union. Avec les accents énergiques qu'on lui connaît, il encourage à la lutte nécessaire, et appuie sur ces mots : « Ne désarmons pas ! »

M. Elie de Langlais, président de l'Union régionale de Bretagne, lui succède à la table du conférencier ; mais avant d'exposer son rapport, il propose aux congressistes le texte d'un télégramme à S. Exc. Mgr Mignen, évêque de Montpellier, archevêque élu de Rennes : « *Amicales des quatre diocèses bretons, réunis Congrès régional Saint-Pol de Léon, présentent à S. Exc. Mgr Mignen, archevêque élu de Bretagne, hommage respectueux et vœux ardents pour long et fécond épiscopat.* » Les applaudissements disent assez l'approbation de l'auditoire.

Le rapport très substantiel de M. le Président régional donne des chiffres éloquentes sur la prospérité des sections bretonnes, qui prouvent 50.000 adhérents en leurs 157 amicales : 80 masculines et 77 féminines ; elles arrivent ainsi au second rang des groupements régionaux, et ne sont pas loin du premier. Le Finistère, à lui seul, réunit 76 amicales. Bravo pour le Finistère !

M. de Langlais insiste sur le recrutement des maîtres et maîtresses d'école. On sent que là réside le grand souci des Présidents, à qui arrivent chaque jour des demandes de ce genre : « Envoyez-nous d'urgence quelqu'un pour notre école, un directeur, un professeur, faute de qui nous serons obligés de fermer !... »

M. Poupon, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, président général de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France, fait aussi, de la haute dignité de l'instituteur chrétien, le sujet principal de sa causerie. M. Poupon parle en grand père (il le dit lui-même) à ses petits-enfants ; ses phrases toutes empreintes de bonhomie laissent deviner une foi profonde et agissante, une largeur d'idées qui fait autorité, en même temps qu'une finesse d'esprit bien bourguignonne. Compatriote de Bossuet, de Lacordaire, cela se comprend... Le pays de Saint-Pol lui est cher à plus d'un titre : il lui rappelle avec émotion le religieux condisciple de son père, directeur de son fils, et son maître à lui-même : Frère Pol de Léon, et c'est en pensant à ce maître vénéré qu'il fit une première fois le voyage de Saint-Pol, il y a quarante-six ans. Ces souvenirs du temps passé ne l'attardent pas longtemps, et il reprend la série de ses conseils aux Amicalistes qui doivent, dit-il, fournir un gros effort matériel et donner de leur bourse et de leur temps à l'Enseignement libre, fournir aussi un effort moral en veillant à ne pas jeter de discrédit sur l'Ecole chrétienne ni sur ses maîtres, et à exalter au contraire la grandeur de leur dévouement ; effort spirituel, enfin, en priant pour faire naître les vocations d'instituteurs catholiques.

Après ces exhortations destinées à raviver l'ardeur des Amicalistes chrétiens, la question est envisagée du côté pratique par M. Le Jamtel, président de la section diocésaine de Saint-Brieuc. La vie d'une Amicale nous est exposée dans toutes ses activités. Ce qu'elle est, le voici en quelques mots : une réunion d'Anciens élèves d'une même école qui se rencontrent aux jours fixés, plusieurs fois dans l'année, qui versent une cotisation, qui prennent part à un même banquet. Mais elle ne doit pas se borner à cela, et voici maintenant ce qu'elle doit être : une véritable personne morale, dirigée par un comité actif, et possédant une caisse aussi bien garnie que possible, dont les ressources sont utilisées à l'édition d'un bulletin, à la création et l'entretien d'une mutualité, de bourses ou demi-bourses pour les élèves peu fortunés, d'un bureau de placement pour les Anciens, et autres initiatives dont le but doit être de soutenir les anciens condisciples et conserver ainsi leur sympathie à l'Ecole libre, « Défendre et secourir l'Ecole libre dans l'Amitié ».

Profitant de l'attention soutenue de l'auditoire, M. l'abbé Gouchen, de Saint-Michel de Brest, fait un pressant appel en faveur des écoles professionnelles. Après quoi, avant de clore cette première séance d'étude, M. le Président général suggère une idée à laquelle il tient beaucoup : favoriser les Retraites fermées pour les Amicalistes. « Je voudrais que les 350.000 membres de la Fédération puissent profiter chaque année des avantages spirituels d'une retraite, prêchée spécialement pour eux. Nos groupes puiseraient là à la source abondante de l'ardeur qui leur est nécessaire. »

Son Exc. Mgr Tréhieu tient à remercier lui-même M. le Président général de son dévouement à la cause de l'Enseignement libre, qui s'apparente de si près à celles des Vocations sacerdotales, souci angoissant pour son âme de pasteur.

AU MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE. — Défendre les enfants contre la laïcité comme les défendirent contre l'ennemi redoutable, en 1914, les braves champions de la Liberté ; ils ont droit aujourd'hui, ces

Morts pour la France, à l'hommage de la jeunesse. En sortant du Patronage, le long cortège, conduit par NN. SS. les Evêques, et par les Présidents, se rend au cimetière à travers les rues de la ville, en saluant au passage la flèche élégante du Creisker. Devant le monument aux Morts, le *De profundis* est entonné.

LE BANQUET. — Et c'est de nouveau le retour vers les Halles, où l'immense banquet a pu s'organiser grâce à la bienveillance du Maire de Saint-Pol, M. de Guébriant, et de son adjoint, M. de Senneville.

M. Poupon a dit, le matin, « il est bon parfois de se serrer les coudes... » Les congressistes lui obéissent à la lettre, désireux de se loger tous sous le regard de leur Président, et de jouir ainsi non seulement de l'excellent menu réparateur après trois heures de travail, mais encore des toasts qui, tout à l'heure, seront portés avec beaucoup d'esprit par MM. les Présidents des Amicales du Finistère, de Bretagne et de France, puis par NN. SS. les Evêques de Quimper et de Vannes.

DEUXIÈME SÉANCE D'ÉTUDE. — Peu à peu, les tables du banquet sont délaissées, et les groupes stationnent devant la cathédrale, malgré l'ardent soleil de deux heures. Autour de LL. Exc. Mgr Duparc et Mgr Tréhiou, nous reconnaissons le chanoine Le Helloco, représentant l'Université catholique d'Angers, le commandant Vannier, président du Comité diocésain de la F. N. C., M. Quéinnec, député. Nous apercevons aussi le R. P. de Penfeuntenyo, M. le chanoine Le Déan, représentant Mgr Mignen, archevêque de Rennes.

Bientôt, M. Treussier, curé de Saint-Pol, dirige à nouveau les groupes vers la salle de réunion où il doit faire ajouter bien des bancs, et user de diplomatie pour trouver une place à chacun.

L'élément féminin a la parole, en la personne de Mme Gogé, déléguée des Amicales des Secteurs de Saint-Pol. Sa grande connaissance de l'organisation des Amicales, lui permet d'expliquer avec beaucoup de clarté — ce qui ne veut pas dire froideur, car au contraire personne ne mit plus qu'elle d'enthousiasme dans son discours — comment on crée une section féminine, comment on l'unit au groupement fédéral, comment on la fait vivre et se développer, les bienfaits qu'elle peut et doit procurer, à condition que la perception des cotisations se fasse régulière et abondante, que les kermesses rapportent, que les séances récréatives soient réussies. Mme Gogé indique quelques éditeurs et fournisseurs particulièrement appréciés des directrices d'œuvres. Les bienfaits d'une Amicale, même féminine, s'étendent jusqu'au domaine électoral : ne prévoit-on pas le moment où le droit de vote va être accordé aux femmes ? Les réunions amicalistes doivent les y préparer, et dès maintenant les tenir dans une certaine mesure au courant de la vie politique, ne serait-ce que pour influencer autant que possible le vote de leurs maris en faveur de candidats amis de l'Ecole libre.

En cette journée, bien des fois le souvenir des premiers instituteurs libres a été rappelé, mais certains auditeurs ignorent peut-être les épisodes de l'ouverture de leur première école. Et ceux qui les connaissent se lassent-ils de les entendre conter ? M. le chanoine Le Duge, directeur des Œuvres du diocèse de Vannes, fait le récit de ces heures historiques et transmet à ceux qui l'écoutent l'émotion qu'il ressent lui-même à la pensée de la grande œuvre entreprise par le glorieux trio : Lacordaire, Montalembert et de Caux.

M. Poupon, président général, craignant toujours que ne soient pas bien interprétés certains articles des statuts de la Fédération, donne quelques dernières précisions : « N'acceptez comme membres actifs, dans vos Amicales, que des Anciens élèves de votre institution ; à cette

condition seulement un même esprit vous unira et rendra profitable votre travail commun. »

S. Exc. Mgr Duparc donne aux délégués, pour terminer un Congrès si riche d'enseignement, le régal de sa parole éloquente et de ses hautes pensées, qui très vite s'élèvent des aperçus particuliers suggérés aujourd'hui aux grandes revendications des catholiques pour l'Ecole : subsides accordés aux institutions libres, répartition proportionnelle scolaire, droit des religieux à l'instruction des enfants, lutte contre l'école mixte...

Aux amis de l'école libre, Mgr Duparc conseille la lecture méditée des articles parus dans un récent numéro des *Etudes*, et signés du général de Castelnau et du R. P. de la Brière. Il termine sur des exhortations à l'effort dans l'union, qui permet à une petite élite de vaincre une majorité hostile. Un tonnerre d'applaudissements montre que l'auditoire est de cœur avec son évêque.

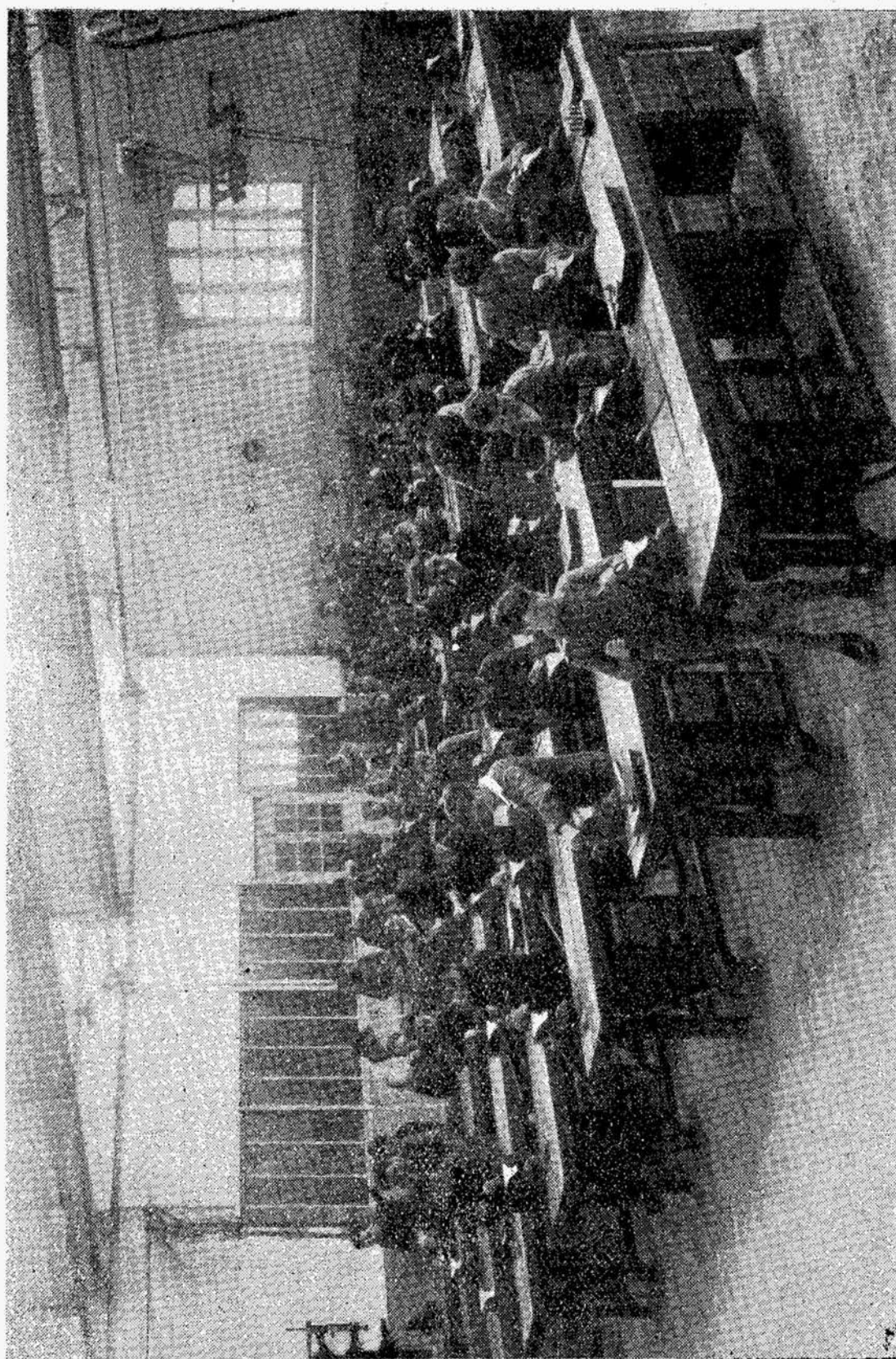
Un télégramme envoyé par S. Exc. Mgr Mignen, en pèlerinage à Lourdes, est arrivé trop tard pour être communiqué aux congressistes. En voici le texte :

Monseigneur Duparc, Saint-Pol. — Remercie fraternellement et affectueusement Votre Excellence ainsi que Mgr Tréhiou, et m'unis à vous pour bénir, de N.-D. de Lourdes, délégués Amicales avec cher président, M. Poupon, et leur exprime attachement dévoué. — René, archevêque nommé Rennes.

LE SALUT. — Commencé par le Saint-Sacrifice de la Messe, le Congrès s'achève aussi, à la cathédrale, par la bénédiction du Saint-Sacrement, au cours de laquelle M. Henry Poupon consacre la Fédération des Amicales de Bretagne au Cœur de Jésus.

Déjà les rangs s'éclaircissent. De nombreux délégués, venus de très loin, ne retrouveront leur demeure qu'à la nuit tombée, et les conducteurs d'autos cornent impatiemment le départ. Ils s'en vont, les amis de l'Ecole chrétienne, et le crépuscule bientôt favorise leur méditation, permettant à chacun de revivre cette journée brillante de soleil, de gaieté, d'enseignement et de foi, et d'en tirer pour la prospérité de l'Amicale les plus utiles conclusions.





1^{re} Année Industrielle (1930-31).

» des élèves que j'ai jamais connus. Honneur à la Bretagne ! il venait du » Likès. »

Un tel témoignage honore celui qui en est l'objet ; il n'est pas moins un précieux encouragement pour tous ceux qui se consacrent à la formation chrétienne de la jeunesse.

26 Juillet. — Sainte Anne. C'est grande fête au Likès. Un des réfectoires est magnifiquement décoré et garni. Après la messe, où l'orgue, à moitié monté, fait ses premiers essais, notre sympathique ami, ancien élève du Likès, Noël Grannec, réunit sa famille accourue de Pleyben et des environs ; il s'agit de fêter l'ainé de ses enfants qui fait sa profession religieuse dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Qui ne connaît l'aimable et dévoué concierge du Likès ? Veuf et sans aucune charge de famille, il est heureux de voir ses trois fils dans la phalange des disciples de Saint Jean-Baptiste de la Salle et lui-même, dans sa modeste loge, ne l'a-t-on pas souvent pris pour le Frère portier ?

Remise de la Croix de la Légion d'Honneur, à M. Mathurin THOMAS, Maire de Plougastel-Daoulas.

Au début de Septembre, nous apprenions avec une vive satisfaction la nomination de notre ami, M. Thomas, maire de Plougastel, au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Le dimanche 4 Octobre fut choisi pour l'imposition officielle de cette décoration ; un semblable insigne était placé sur la poitrine d'un autre brave Plougastel, M. Adrien Le Gall, grand-père de notre jeune et regretté camarade Adrien Le Gall, décédé récemment et dont le *Bulletin* a fixé l'agréable souvenir.

L'imposante cérémonie eut lieu après la grand'messe, au monument des Morts, en face du monumental calvaire que l'on ne peut manquer de visiter, quand on passe à Plougastel. L'amiral de Boisanger, commandant de la Marine à Bizerte, frère de M. A. de Boisanger, fondateur de l'Office Central d'Agriculture du Finistère, était choisi pour décorer notre ami, M. Thomas. Dans un discours de circonstance, il fit ressortir l'œuvre admirable accomplie par le maire de la grande commune, si connue par sa culture intense des fruits, notamment des fraises et plus encore le bien fait à ses concitoyens par les organisations sociales ou syndicales.

Dans sa réponse, M. Thomas n'omit personne, pas même le C. F. Donat-Louis, son ancien maître qui, malgré ses 83 ans, avait tenu à être témoin des honneurs rendus à l'un de ses meilleurs élèves.

Un vin d'honneur réunit les principaux invités. M. le Sous-Préfet de Brest apporta, avec les félicitations du Gouvernement, une preuve évidente de l'union sacrée entre tous les bons Français. M. Paul Simon, député, dit sa fierté de voir la belle commune de Plougastel être à l'honneur, en la personne de deux de ses enfants.

Au banquet, M. Inizan, député, tint à faire ressortir le génie commercial des Plougastels, guidés par des hommes de talent et de labeur ; M. de Guébriant ne pouvait manquer de rendre hommage à l'un de ses principaux collaborateurs, dans l'œuvre du perfectionnement agricole et du bien-être des cultivateurs.

Le Likès était représenté par le vénérable Frère Donat-Louis, M. Gautier, directeur, M. Broudeur, économe, et quelques Anciens du pays.

L'Amicale tout entière renouvelle ses félicitations au nouveau décoré, l'un de ses membres les plus fidèles et qui lui fait grand honneur.

12 Octobre. — *Michel Le Gall*, ingénieur d'Erquelinnes, fait part de son mariage avec Mlle Kerbourc'h, fille d'un industriel bien connu de Lennon.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons bonheur et prospérité.

M. LE GALL

Tous ceux qui ont passé au Likès depuis sa réouverture, en 1919, c'est-à-dire des milliers de personnes, ont connu et apprécié le bon M. Le Gall, car la bonté a été l'une des caractéristiques de son ministère, ce qui ne l'empêcha nullement d'élever la voix, chaque fois qu'il crut se trouver en face, non de la mauvaise volonté, mais d'une négligence qui pouvait être préjudiciable, selon lui, au bien du troupeau qui lui était confié.

Vers la mi-Août on apprit que Monseigneur venait de lui confier la paroisse de Gouézec. Ce ne fut pas une surprise, car M. Le Gall aurait depuis longtemps été nommé recteur, s'il n'avait occupé, comme aumônier, une situation importante au Pensionnat Sainte-Marie. D'autre part, depuis quelques années, son Evêque l'avait chargé de la direction de la Bonne Presse, et cette œuvre capitale ne pouvait être placée en meilleures mains.

Tous les jeunes Anciens garderont de leur aumônier, qui fut aussi leur ami, le plus agréable, le plus affectueux et le plus reconnaissant souvenir. Ils n'oublieront pas ses conseils, ses enseignements et les bonnes habitudes de piété qu'il les aida à contracter.

Ils lui souhaitent plein succès dans la bonne paroisse de Gouézec qui compte tant d'Anciens du Likès, au presbytère, à la mairie et dans presque toutes les agglomérations importantes.

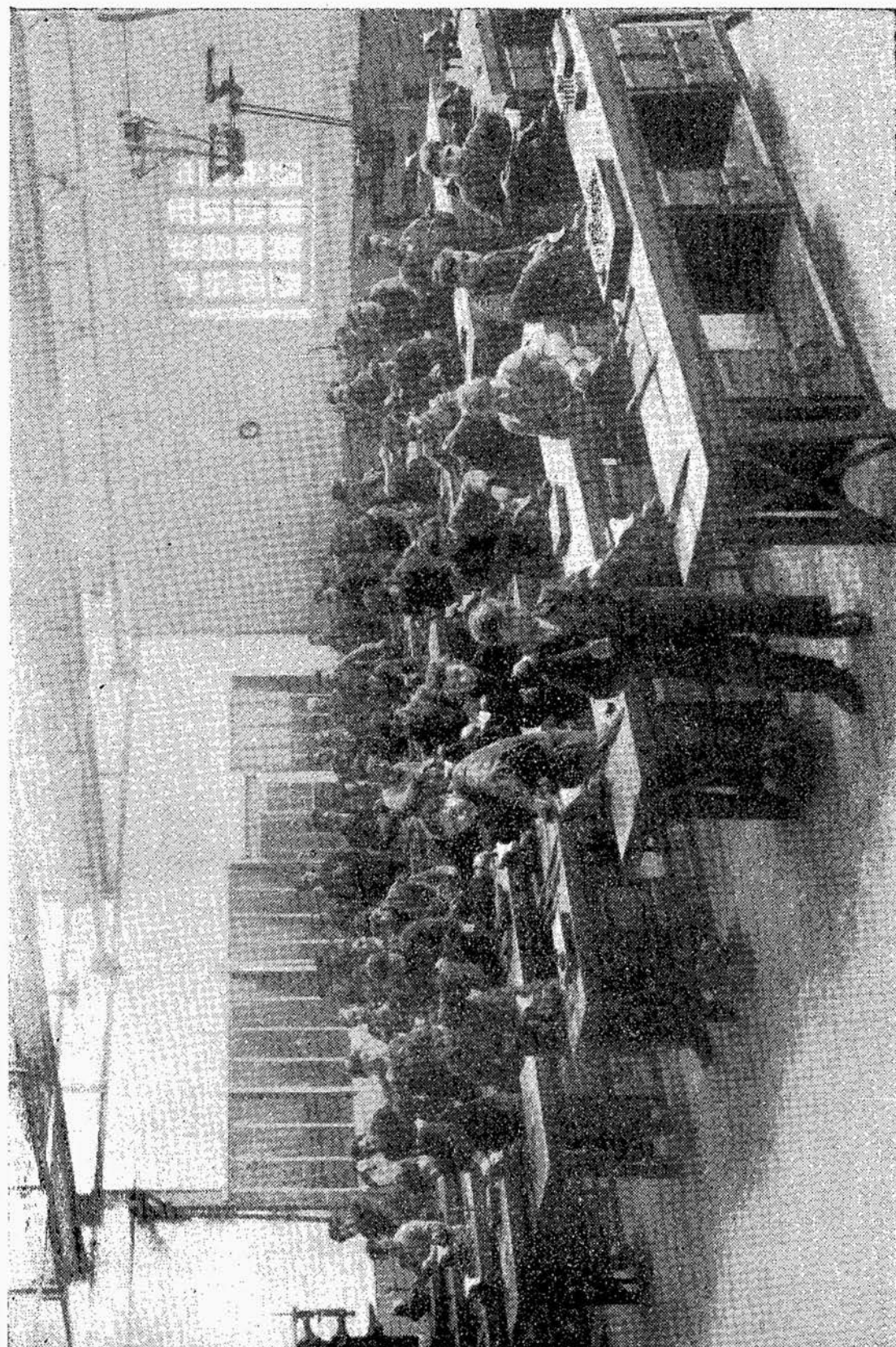
M. LOZACHMEUR

Les membres de l'Amicale seront heureux de trouver un des leurs comme nouvel aumônier, M. l'abbé Lozachmeur, professeur de Mathématiques élémentaires au Collège de Lesneven, depuis 12 ans. A l'une des dernières assemblées générales, il accepta, on se le rappelle, de dire la messe aux intentions de l'Amicale.

D'une famille très honorablement connue à Quimper, il fut élève du Likès, à titre d'externe, jusqu'en 1898, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il entra à Saint-Yves, pour s'y préparer au sacerdoce, par les études secondaires latines. Ceux d'entre nos amis qui ont conservé le palmarès de Juillet 1898, pourront se payer la légitime curiosité de constater quel rang occupait en 1^{re} Industrielle, c'est-à-dire dans la classe qui précédait immédiatement celle des candidats aux divers examens : mécaniciens de la Marine, Arts-et-Métiers, Ponts-et-Chaussées, etc. ; ils y verront que le jeune Corentin Lozachmeur avait un terrible concurrent dans Jérôme Brusq, disparu dans la grande tourmente, mais que, cependant, il ne lâcha pas pied, puisqu'il resta 1^{er} en croix des vacances.

De tels débuts présageaient des succès qui devaient amener notre ami à la licence ès-sciences mathématiques et en faire le professeur distingué, que ses élèves de Lesneven ont su grandement apprécier.

Il nous reste à souhaiter que le nouvel aumônier soit longtemps au Likès, où il s'est déjà attiré de nombreuses sympathies.



2^e Année Industrielle (1930-31).

NÉCROLOGIE

2 Juillet. — On annonce la mort de M. *Edouard Le Bras*, élève du Frère Donat-Louis, au Likès ; il se fit remarquer par son bon esprit. Toujours fidèle à l'Amicale, il fit partie du Conseil d'administration jusqu'à ce que la maladie le mit dans l'impossibilité de monter au Likès ou même de participer à nos fêtes ; il n'en était pas moins de cœur avec nous dans toutes les circonstances importantes.

En 1900, il fut l'un des seize membres de la délégation qui devait représenter le Finistère aux fêtes de la canonisation de Jean-Baptiste de la Salle, à Rome.

28 Août. — Une lettre de faire-part apporte la nouvelle du décès, au Havre, du capitaine *Heurté Victor*, commandant un paquebot des Chargeurs-Réunis. L'inhumation, au Havre, a eu lieu le 31 Août.

Victor Heurté avait d'abord songé à suivre la carrière des Ponts-et-Chaussées, où l'attirait son frère aîné. L'admission se faisant attendre, il se dirigea vers la Marine marchande. Il suivit, à Paimpol, les cours du Brevet supérieur de capitaine au long-cours. Pleinement apprécié des armateurs et de ses équipages, il a fourni une carrière belle et lucrative. Il allait jouir du fruit de son travail et de sa vie économe, se disposant à faire son dernier voyage, quand il a été terrassé à son bord ; le médecin n'a pu que constater le décès.

Notre ami laissa un excellent souvenir au Likès ; intelligent, travailleur, d'une conduite exemplaire, ses camarades l'avaient élu préfet de la Congrégation de la T. Sainte-Vierge.

Nous offrons à Mme et à Mlle Heurté, nos sincères et chrétiennes condoléances.

Le Ch. Fr. DIVITIEN

Beaucoup d'anciens qui étaient au Likès vers 1896, ont bien connu le Ch. F. Divitien-Henri, longtemps professeur de mathématiques, au Cours industriel, classe où les élèves se préparaient directement aux examens des Mécaniciens de la Marine, aux Arts-et-Métiers, aux Ponts-et-Chaussées et même aux P. T. T.

Né près de Saint-Brieuc, il fréquenta l'école publique de cette ville, alors tenue par les Frères des Ecoles chrétiennes. Chaque jour, il gravissait les 4 kilomètres de côte qui séparent le port de la rue Vicairie, où était situé l'établissement scolaire bien modeste, mais où les études étaient en singulière avance sur les programmes officiels de l'époque.

En 1879, il entra au Petit Noviciat, il parcourut les différentes étapes qui forment le religieux, l'éducateur et permettent d'obtenir les diplômes nécessaires.

Ses débuts dans l'enseignement se firent au Likès ; il devait y rester 15 ans et donner la mesure de son enseignement clair, méthodique et vraiment scientifique. Ses élèves le respectaient et l'aimaient ; il avait sur eux une autorité incontestable et incontestée, dont les survivants gardent encore un souvenir d'admiration.

En Septembre 1896, ses supérieurs, connaissant sa générosité, l'envoyèrent à Saïgon, où les Frères enseignaient en diverses écoles entretenues par l'Etat, notamment à l'Institution Thabert. Tous les gouverneurs généraux, notamment M. Doumer, aujourd'hui Président de la République, ne ménagèrent point leurs éloges, leurs félicitations et leurs encouragements aux Frères, ces vaillants pionniers de l'éducation qui risquaient leur santé pour le bien des âmes et l'avantage de la France.

Le Ch. Fr. Divitien ne devait rester que 4 ans à peine en Indochine ; il rentra en France, épuisé par la maladie et le climat. A moitié remis, il accepta volontiers une classe de mathématiques, à Saint-Malo. C'est là qu'une religieuse de Saint-Vincent de Paul réussit à le guérir complètement. Il put même, dès 1901, prendre la direction de l'école. Il était connu et apprécié des élèves et de leurs familles quand fut votée, en 1904, la loi contre les Congrégations. L'école de Saint-Malo fut frappée l'une des premières, c'est-à-dire dès cette année 1904. Désirant continuer sa vie religieuse avec le costume, il accepta d'être envoyé en Australie, pour y fonder une école, la première de sa Congrégation, dans ce pays. Ce fut une mission délicate dont il s'occupa durant quelques années.

Revenu en France, il conduisit aux Etats-Unis d'Amérique un contingent de jeunes Frères, qui ne trouvaient plus en France la liberté de vivre en religieux enseignants.

Familiarisé suffisamment avec la langue anglaise, il put professer avec succès, notamment dans le grand collège de Manhatam, qui compte parmi ses anciens élèves plusieurs cardinaux américains.

Revenu en France, on lui confia la direction de l'école de Chartres qu'il s'agissait de restaurer. Saint Jean-Baptiste de la Salle, sur les instances de Mgr Godet des Marais dont il était l'ami depuis Saint-Sulpice, avait lui-même ouvert l'école de cette ville. Les succès obtenus furent de plus en plus consolants, sous l'impulsion de M. Bourel.

Appelé plus tard à la direction du Noviciat de la province du Mans, il donna tout son dévouement à cette mission à laquelle il ne se croyait pas destiné. Enfin, il dépensa ses dernières forces à Sillé-le-Guillaume, près du Mans, où il dirigea un petit pensionnat, dont il fit une véritable famille. On y faisait du bon travail.

Atteint de la maladie de la prostate, il dut se résigner, au début d'Octobre, à consulter un spécialiste. L'opération fut jugée nécessaire ; elle réussit d'ailleurs très bien et la guérison paraissait certaine lorsqu'au bout de 15 jours les troubles cardiaques se manifestèrent ; malgré tous les soins dont il fut l'objet, le malade rendait le dernier soupir en présence du docteur qui, 20 minutes auparavant, le croyait sauvé.

Pendant sa courte maladie, il avait eu la visite de ses parents, de ses confrères, de ses supérieurs. Ceux-ci ne négligèrent rien pour conserver une vie qu'ils regardaient comme précieuse.

Sur la volonté formelle du défunt, les obsèques eurent lieu à Notre-Dame du Rancher, en présence de la famille, de quelques-uns des Anciens Elèves du Likès et de ses confrères qui conserveront longtemps le souvenir de celui qui fut pour tous un modèle de fidélité religieuse et de dévouement jusqu'à l'extrême limite des forces humaines.

A M. Eugène Bourel, frère du défunt et ancien élève du Likès, à toute la famille, à la Congrégation de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, nous offrons nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre souvenir devant Dieu de celui qui a si bien rempli sa tâche au Pensionnat Sainte-Marie, comme dans tous les emplois où il fut appelé par la confiance de ses supérieurs.

Monsieur Alain LE BERRE

Président de l'Amicale du Likès

Ancien Président du Tribunal de Commerce de Quimper

Notre Amicale a perdu, le 14 Octobre, son vénéré et dévoué président, M. Alain Le Berre.

Elève du Likès, il en parcourut tous les échelons depuis les classes particulières que dirigeait comme inspecteur le Cher Frère Diogène, jusqu'à la plus haute classe où professait le Chef Frère Donat Louis qu'il aimait tout particulièrement et qu'il a reçu à son chevet jusqu'à ses derniers jours.

Alain Le Berre, au dire de son ancien maître, était un modèle d'exactitude, il n'était jamais en retard, ses parents habitaient cependant au-delà de la gare ! Que de fois ne s'est-il pas senti indisposé en montant trop précipitamment la rue des Doves, la digestion à peine commencée ! Bon élève ! il le fut toujours dans toute la valeur du terme. D'une intelligence assez vive il se maintint dans les premiers élèves de sa classe grâce à son travail continu, à sa conduite parfaite, à son bon jugement. Il développait ses qualités d'ordre, de précision, de fidélité au devoir et à l'honneur qui devaient dans la vie lui assurer l'estime de ses concitoyens. Sa connaissance de la religion, les bons exemples qu'il vit autour de lui, déterminèrent de fortes convictions et une sincère piété dont il ne se départit jamais. Il resta fier de ses maîtres et admirateur de leur dévouement. Aussi c'est de tout cœur qu'il fit partie de notre Amicale et que plus tard il en présida les séances quand le sympathique M. Bolloré dut résigner ses fonctions après plus de 30 ans d'exercice.

Tant qu'il put se déplacer, M. Le Berre s'intéressa au développement de l'Amicale et prit part à toutes les séances ou cérémonies qui se passaient au Likès ; il suivait avec intérêt les diverses améliorations réalisées dans son école, il applaudissait aux succès obtenus comme s'il se fut agi de sa propre famille. Pendant la longue maladie qui devait l'emporter et jusqu'à la veille de sa mort, il suivit la marche des études et applaudit aux résultats de fin d'année scolaire.

Nous renouvelons à Mme Le Berre, à ses enfants, à la famille entière, nos bien sincères condoléances et l'assurance du pieux souvenir de celui qui fut pendant 8 années notre aimable et actif Président.

Terminons cet article en donnant, d'après le *Progrès du Finistère*, le compte rendu des obsèques, dernier témoignage de l'affection et de la considération dont jouissait le cher défunt.

Comme nous l'avons annoncé, les obsèques de M. Le Berre ont eu lieu à Ergué-Armel. Une foule considérable était accourue, l'église paroissiale ne put la contenir tout entière.

M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre, fit la levée du corps et présida le nocturne. La messe fut célébrée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, entouré d'un nombreux clergé, dont plusieurs chanoines : MM. Joncour, vicaire général ; Queinnec, doyen du Chapitre, et Guéguen ; Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; Le Louët, supérieur de Saint-Yves ; Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; MM. Grall, curé-doyen de Fouesnant ; Rozec, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; l'abbé Mayet, organiste de la cathédrale, qui tint l'harmonium.

L'absoute et la conduite au cimetière furent présidées par M. le chanoine Queinnec.

Les cordons du poêle étaient tenus par : MM. Halléguen, président du Tribunal civil ; Laurent, président du Tribunal de Commerce ; Alizon, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats ; Maurice Gayet, de Landerneau, président des Importateurs bretons de bois du Nord ; Le Gars, vice-



M. Alain LE BERRE.

(Photo VILLARD.)

président des Anciens Elèves du Likès ; Le Roux, récemment décoré de la médaille du travail, représentant le personnel de la maison Le Berre.

Dans l'assistance, on remarquait : M. le Maire et les conseillers municipaux d'Ergué-Armel ; M. Ed. Ménéz, maire de Quimper, et plusieurs conseillers ; des maires du Sud-Finistère ; M. Jean Jadé, député ; M. l'intendant militaire Liscoët ; MM. les Membres du barreau de Quimper et du Tribunal de Commerce ; de nombreuses personnalités du commerce, de l'industrie et des administrations, etc.

Après les dernières prières, M^e Alizon, avocat, lut l'émouvant discours ci-dessous que devait prononcer M^e de Kerangal, bâtonnier, empêché.

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Au moment où disparaît M. Le Berre, ancien président du Tribunal de Commerce, l'Ordre des Avocats de Quimper se fait un devoir et une douloureuse satisfaction de joindre, aux regrets unanimes qui entourent sa mémoire, l'hommage de la haute estime qu'il a conservée de ce magistrat.

» Le rôle du juge consulaire, qui en reçoit la charge de ses pairs, est, à n'en pas douter, délicat et souvent difficile en présence de la gravité des intérêts en cause ; la complexité des faits et surtout les solutions juridiques, nouvelles pour lui, qui se proposent à son examen et à sa décision compliquent fréquemment sa tâche. Aux prises avec les soucis de ses propres affaires, il doit résolument les écarter pour s'absorber dans l'étude approfondie et ardue des dossiers qui lui sont soumis.

M. Le Berre, qui occupait une place de premier plan dans le haut commerce de notre ville, malgré ses lourdes préoccupations personnelles, sut apporter, en ses fonctions élevées de président, dans le labeur qu'elles lui demandaient, une conscience avertie, une scrupuleuse intégrité, un jugement très droit, qui lui gagnèrent unanimement la confiance et le respect.

» Fidèle à une tradition à laquelle nous ont accoutumés d'ailleurs nos juges consulaires, il entretenait avec les membres du barreau, qui lui en eurent gratitude, les rapports d'une réelle cordialité, que soulignaient sa bonté et son affabilité naturelles.

» Cette bonté était le fond même de son caractère, et sa conversation souriante et aimable où se décelaient la simplicité qu'il aimait et cette droiture d'esprit qu'il apportait en toutes circonstances, était un attrait de plus de sa personne. Nous savons qu'il fut bon et patient jusque dans la cruelle, maladie qui devait l'emporter. Selon la divine parole qui affirme la force conquérante de la douceur, la bonté de M. Le Berre lui avait conquis tous les cœurs au Palais, et ce sentiment permet de mesurer l'étendue des regrets que laissa son départ et que cause aujourd'hui sa disparition.

» Des voix plus autorisées pourront dire sur sa tombe les vertus de sa vie privée et cependant, avant de terminer, me sera-t-il permis, puisque j'en fus le témoin édifié sur le terrain des œuvres et de la charité, d'exprimer ici toute mon admiration d'un zèle qui ne savait rien refuser de sa fortune et de sa personne.

» Madame, Messieurs, avec une sympathie déférente et émue, le Barreau de Quimper s'incline respectueusement devant votre douleur, à laquelle il prend la plus large part.

» Les fortes convictions, la foi profonde et les espérances qui animaient la vie de M. Le Berre l'ont puissamment soutenu au cours de ses longues souffrances et dans l'ultime sacrifice généreusement consenti par lui. Elles vous consoleront aussi dans cette lourde épreuve avec la ferme conviction qu'une vie d'honneur, de conscience, de labeur et de probité comme la sienne lui aura mérité la récompense suprême.

» Monsieur le Président, une dernière fois, le Barreau vous salue. »

M. Laurent, président du Tribunal de Commerce, prit ensuite la parole pour un dernier hommage aux qualités qui valurent à M. Le Berre la considération et la sympathie de tous ses concitoyens, et les regrets qui l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Chronique du Pensionnat

3 Juillet. — Journée historique pour le Likès. C'est la première fois que la Maison présente des élèves à l'oral du Baccalauréat. Dieu soit loué ! Tout s'est bien passé ; les 8 admissibles sont admis définitivement, l'un d'eux, avec mention A. B., et les autres, avec des notes largement suffisantes. Voici les noms des heureux :

Bilien Henri, de Lorient, *Mention A. B.* ; Le Goff Jean, de Quimper ; Guillermon Yves, de Saint-Evarzec ; Stéphan Jean, de Plœmeur (Morbihan) ; Crabouillet Yves, de Dinan ; Guillaume Eugène, de Larmor-Plage (Morbihan) ; Le Montagner Louis, de Plœmeur (Morbihan) ; Toulgoat Louis, de Scaër.

6 Juillet. — Promenade extraordinaire en bateau. Tous les Anciens savent que chaque fin d'année scolaire est marquée par quelques excursions : promenades des musiciens, des grands congréganistes, puis des petits congréganistes, puis des jeunes artistes de la chorale (ils sont si méritants !). Ajoutez à cela d'autres circonstances que la Providence fait surgir parfois pour la grande joie des élèves et vous conclurez, comme la direction, que dans l'intérêt des études qui finissent plus tôt que jadis, il fallait songer à faire « vite et bien ».

Aussi, toutes ces sorties sont remplacées par une grande et unique excursion, accompagnée d'une visite à un sanctuaire déterminé. On choisit le plus confortable des bateaux de Quimper ; M. l'Econome est de la partie ; c'est essentiel, car il fait bien les choses, et la journée se passe en grande partie sur l'Odet ou sur une plage de Bénodet, de Locudy ou de Sainte-Marine.

C'est ainsi que ce jour, près de 200 élèves s'embarquaient au Cap-Horn, à 8 heures du matin, par un beau temps, et y débarquaient à 6 heures du soir, un peu brûlés par le soleil — c'est la mode — mais joyeux et contents.

9 Juillet. — Fête des jeux. Inutile d'en donner le détail ; cependant au programme habituel on a ajouté des exercices fort intéressants à la barre fixe et surtout « les luttes bretonnes » qui ont révélé de futurs champions morbihannais.

12 Juillet. — Distribution solennelle des prix, sous la présidence de M. l'amiral Exelmans.

Commencée à 13 heures, cette belle fête scolaire était terminée avant 16 heures. Cependant, aucune partie du programme ne fut supprimée ou abrégée, on put entendre un petit élève, Hervé, qui débita à la perfection *Ce que maman lui avait appris*, puis une pièce de Botrel, *Chantepie*, fort bien interprétée par les jeunes acteurs de l'établissement et très goûtée du public.

L'harmonie, la symphonie, la chorale qui donna à la perfection et sans aucun élément étranger *La chasse*, du Frère Léonce, fort connue dans nos grands établissements, furent tour à tour entendues à la satisfaction de tous. On doit aussi mentionner les violonistes, grands et petits, les petits surtout, pas beaucoup plus grands que leur archet ; ils font honneur à leur professeur M. Julien, et à ses collaborateurs.

Le public, très nombreux, ne ménagea pas ses applaudissements à tous. On loua surtout l'organisateur qui avait accompli ce tour de force de supprimer tout entr'acte, non sans donner constamment de sa personne.

Entre temps, M. le Directeur adresse ses félicitations et des remerciements bien mérités à M. l'amiral Exelmans, président, qui, à son tour, avec un accent vibrant, une vigueur toute militaire, fait l'éloge des Frères des Ecoles chrétiennes, des Grands Frères, qu'il a rencontrés sous toutes les latitudes, des parents qui ont compris leur devoir au point de vue de l'éducation de leurs enfants, de tous les pionniers et de tous les défenseurs de l'enseignement libre plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

PRIX SPÉCIAUX

Prix d'Instruction religieuse, offert par MM. les Aumôniers. — Jean Goff, de Pouldreuzic.

Prix offerts par l'Association Amicale des Anciens Elèves. — Section Industrielle : Jean Pichon, de Pleyben ; — Section Agricole : Pierre Bourhis, de Plogonnec ; — Section Commerciale : François Lahuec, de Saint-Yvi.

Prix offert par M. le Directeur, à la classe du Baccalauréat. — Henri Bilien, de Lorient.

Prix offerts par M. Le Berre, président de l'Amicale des Anciens Elèves. — Section Industrielle : Guy Bourhis, d'Elliant ; — Section Agricole : Jean Fichoux, d'Arzano ; — Section Commerciale : Pierre Berriet, de Goulien.

Prix offert par M. Tréhony, constructeur de Machines agricoles. — Un coupe-racines : à Jean Gonidec, de Tréboul.

Prix offerts par le cher Frère directeur de l'Ecole d'Arts-et-Métiers d'Erquelines. — Jean Goulias, de Caudan ; Pierre Quéré, d'Ergué-Gabéric.

Prix offert par la DRAC. — Henri Bilien, de Lorient.

Prix offert par M. Julien, professeur de violon. — Eugène Kerloc'h de Douarnenez.

Classe de Première (Série B). — Excellence : Henri Bilien, de Lorient ; Accessit : Louis Le Montagner, de Plœmeur.

Quatrième année Industrielle. — Excellence : Jean Tressard, de Quimper ; Accessit : Marcel Quintin, de Theix.

Troisième année A (Section a). — Excellence : Pierre Bourhis, de Plogonnec ; Accessit : Paul Tanguy, de Quimper. — (Section b) : Excellence : Jean Pichon, de Pleyben ; Accessit : Jean Fichoux, d'Arzano.

Troisième année B (Section a). — Excellence : Jean Gonidec, de Tréboul ; Accessit : Jean Kerbouc'h, de Landudal. — Section b : Excellence : André Lescep, de Plougastel-Daoulas ; Accessit : Jean Goff, de Pouldreuzic.

Deuxième année A (Section a). — Excellence : Jacques Le Tortorec, de Quimper ; Accessit : Hubert Stéphant, de Groix.

Deuxième année A (Section b). — Excellence : Roger Le Guyader, d'Épinay-sur-Seine ; Accessit : Jules Danic, de la Trinité sur Mer.

Deuxième année B (Section a). — Excellence : André Goulet, de Lannec ; Accessit : Jean Mat, de Pont-Groix. — Section b : Excellence : Henri Le Gall, de Pleyben ; Accessit : Alain Tymen, de Plogastel-Saint-Germain.

Première année A (Section a). — Excellence : Emmanuel Jouan, de Rice ; Accessit : Jean Louvière, de Lannilis. — Section b : Excellence : André Bouric, de Queven ; Accessit : François Plahaut, de Larmor-Plage.

Première année B (Section a). — Excellence : François Floch, de Lannilis ; Accessit : Claude Beaugé, de Brest. — Section b : Excellence : Louis Furic, de Rice-sur-Bélon ; Accessit : Alain Guennec, de Quimper.

Première classe primaire (Section a). — Excellence : François Le Doaré, de Penhars ; Accessit : Jean Andro, de Beuzec-Cap-Sizun. — Section b : Excellence : Jean Kerloc'h, de Douarnenez ; Accessit : René Pennanéac'h, d'Ergué-Gabéric.

Deuxième classe primaire (Section a). — Excellence : Henri Vaillant, de Quimper ; Accessit : Pierre Pellet, de Plomodiern. — Section b : Excellence : Albert Sellin, de Nével ; Accessit : Pierre Jouvin, de Quimper.

Troisième classe primaire (1^{re} division). — Excellence : Louis Flahaut, de Quimper ; Accessit : Pierre Kernaléguen, de Quimper. — Deuxième division : Excellence : Yves Guélaiff, de Quimper ; Accessit : Gabriel Rondot, de Quimper.

Quatrième classe primaire (1^{re} division). — Excellence : François Troadec, de Landerneau ; Accessit : Robert Guéguen, de Quimper. — Deuxième division : Excellence : Louis Le Gars, de Kerfeunteun ; Accessit : Roger Le Menn, de Quimper.

Les Cours d'Agriculture qui se donnent à l'établissement ont été couronnés de succès, particulièrement brillants cette année, comme le témoignent les résultats ci-après :

Ont subi avec succès l'Examen de fin d'études (3^e année). — Jean Carré, de Pont-Scorff (M.) (M. B.) ; Guillaume Olier, de Poullan (M. B.) ; Corentin Lannuzel, de Cast (M. B.) ; Jean-Louis Goas, de Rumengol.

Certificat d'Etudes agricoles (2^e année). — Auguste Nihouarn, de Guengat (M. T. B.) ; René Quéau, de Guengat (M. T. B.) ; Sébastien Blouet, de Cast (M. T. B.) ; Pierre Pernez, de Plonéis (M. B.) ; Allbert Le Corre, de Landudec (M. B.) ; Louis Kerivel, de Poullan (M. B.) ; Benoît Conan, du Trévoux (M. B.) ; Jean Hascoët, de Quéménéven (M. B.) ; Yves Lidouren, de Pleyben.

Certificat d'Etudes agricoles (1^{re} année). — Pierre Le Guérer, de Lanvégen (M. T. B.) ; Nicolas Hergoualc'h, de Lopérec (M. T. B.) ; Louis Furic, de Riec-sur-Belon (M. T. B.) ; Hervé Gonidec, de Meilars-Confort (M. T. B.) ; Guillaume Briand, de Cast (M. B.) ; Albert Le Gac, de Saint-Yvi (M. B.) ; Jean Tymen, de Plogonnec (M. B.) ; François Le Berre, de Kerlaz (M. B.) ; Yves Tymen, de Plogonnec (M. B.) ; André Bouric, de Quéven (M. B.) ; Louis Birrien, de Gouézec (M. B.) ; Jean Cariou, de Lennon (M. B.) ; David Hélias, de Penhars (M. B.) ; Jean Puech, de Penhars (M. B.) ; Yves Favennec, d'Edern ; Hervé Le Grand, de Vernon (Eure) ; Jean Fichant de Quéven (Morbihan).

La Société des Agriculteurs de France a décerné des médailles aux élèves ayant obtenu la mention « Très Bien ». — Auguste Nihouarn, médaille d'argent ; Pierre Le Guérer, médaille d'argent ; René Le Quéau, médaille de bronze ; Louis Furic, médaille de bronze ; Hervé Gonidec, médaille de bronze.

Elèves de 4^e année. — *Ont obtenu le Brevet d'Enseignement primaire supérieur.* — Section Agricole (Officiel) : Pierre Bourhis, de Plogonnec ; Jean Fichoux, d'Arzano ; Jean Gonidec, de Tréboul.

Comme l'encens ranime le feu qui s'éteint, de même la prière ranime l'espérance dans le cœur de l'homme.

(GOETHE.)

×

La raillerie est souvent une marque de la stérilité de l'esprit ; elle vient au secours quand on manque de bonnes raisons.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

×

La tâche des hommes raisonnables est grande ; ils sont chargés d'avoir de la raison pour ceux qui n'en ont pas.

(Mme GUIZOT.)

×

Si nous voulons travailler pour l'avenir, il nous faut travailler dans le présent. Si nous ne sommes pas pénétrés de l'esprit de notre âge, si nous ne nous sentons pas chez nous dans notre temps et notre patrie, là où Dieu nous a mis pour vivre, pour agir, où et quand trouverons-nous une demeure à notre convenance.

(Mgr SPALDING.)

LE GRAND ORGUE DU LIKÈS

Depuis sa réouverture en 1919, le Likès a tenu à montrer, par les différentes améliorations apportées dans son organisation et son outillage, qu'il avait à cœur de se mettre « à la page ». Néanmoins, ses désirs n'auraient jamais été satisfaits, tant qu'il n'aurait pu doter sa vaste chapelle de l'ornement qu'elle semblait réclamer : un orgue en rapport avec l'ampleur de l'édifice.

Malheureusement, le Likès ne pouvait prévoir le jour où il lui serait possible de faire l'acquisition d'un tel accessoire. Et quand, voici quelques semaines, il voyait assemblés dans ses murs ses chers Anciens, il ne songeait pas à leur dire que, sous peu, les voûtes de la chapelle retentiraient des accords majestueux d'un orgue puissant. Cependant, aujourd'hui, il peut — avec quelle joie ! — annoncer à ses amis la réalisation de cette merveille. Comment expliquer pareil prodige ?

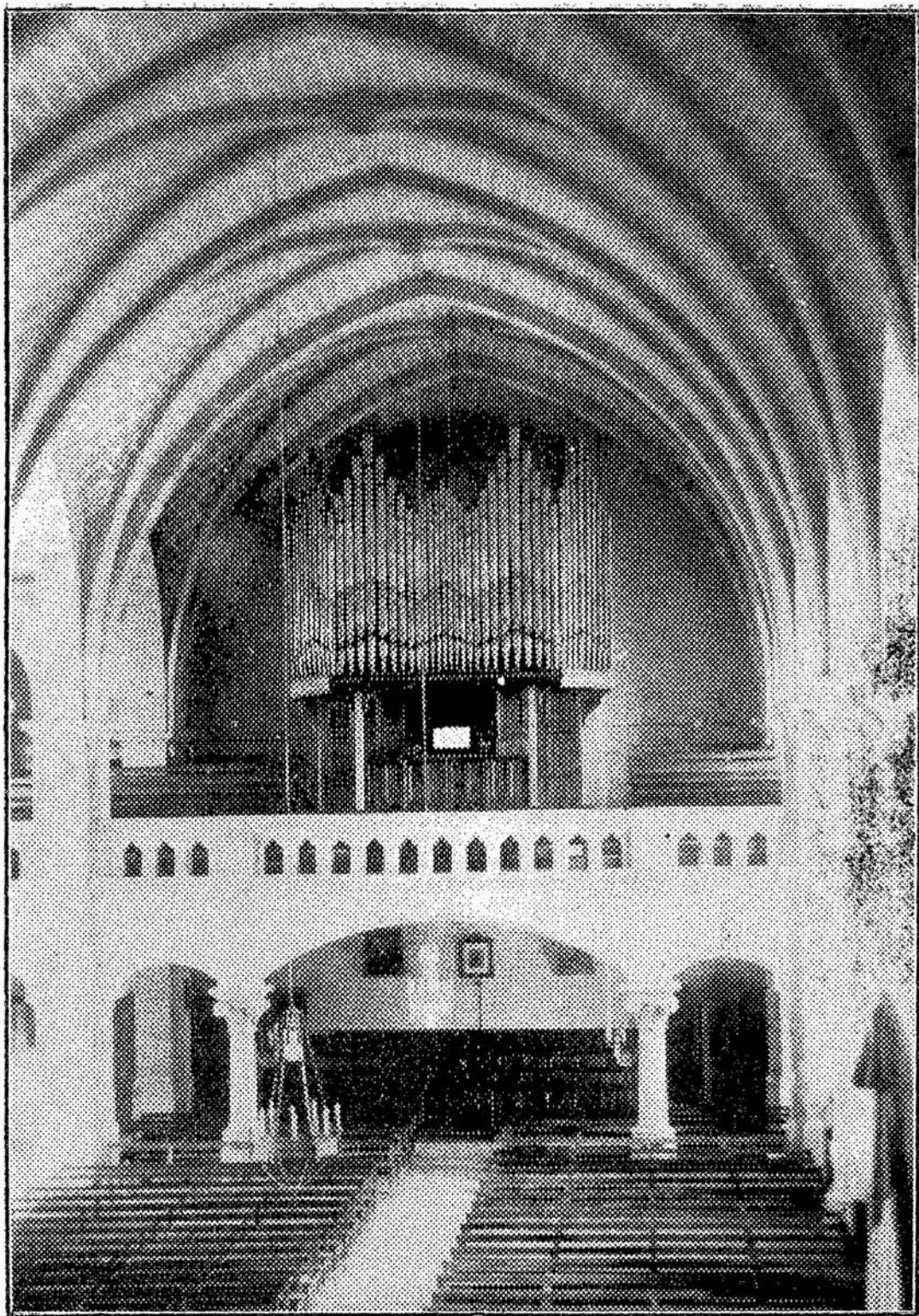
A Guernesey, île pittoresque de l'archipel anglo-normand, un temple protestant, sous le vocable de Saint Barnabé, avait, il y a six ans, été désaffecté. Dès lors, son orgue, splendide instrument de 26 jeux, ne résonnait plus dans l'édifice désert.

Le hasard, ou plutôt la Providence, permit que durant les vacances de Pâques, l'organiste du Likès, de passage dans l'île, pût voir, et, par suite, apprécier ce bel instrument. Or, en Juin dernier, voici l'orgue mis en vente. Le Directeur de la Maison d'Éducation où notre organiste avait séjourné saisit alors avec empressement l'occasion de procurer au Likès ce qu'il désirait si ardemment. Après un minutieux examen de l'instrument, on entra en pourparlers en vue de son acquisition pour le Pensionnat Sainte-Marie. Ils eurent un heureux résultat, car l'orgue fut offert à un prix exceptionnellement avantageux.

Mais Guernesey est loin de Quimper, et plus d'un problème restait à résoudre pour faire aboutir l'entreprise. Heureusement, l'ami qui s'était chargé de l'acquisition s'offrit pour aplanir toutes les difficultés. Il y réussit on ne peut mieux. Aussi, dès le 7 Juillet, l'orgue de Saint-Barnabé, démonté et soigneusement emballé dans deux immenses caisses de déménagement, prenait, sur le « *New-Verdun* », la direction de Saint-Malo. Quatre jours plus tard, un énorme camion le débarquait, en d'excellentes conditions, sur la cour d'honneur du Likès.

Qu'on juge de la curiosité excitée alors parmi les élèves ! Avides de voir et même de toucher, les grands furent volontaires pour débarrasser le camion de son mystérieux contenu. On en vit sortir des tuyaux en bois de toutes dimensions et de formes variées, voire bizarres ; des soufflets, des sommiers, n'ayant guère de ressemblance avec ceux qu'on rencontre dans les dortoirs ; des caisses, grandes et petites ; des panneaux de planches percées ; bref, un véritable bazar qui remplit en un instant tout l'atelier à bois. Rien dans tout cela, ne laissait supposer un instrument tel que celui que l'on admire aujourd'hui à la tribune de la chapelle, d'autant plus que les 1340 tuyaux d'étain étaient parfaitement emballés.

Au lendemain du départ des élèves en vacances, on se met au travail pour reconstituer l'orgue. Et tandis que dans les réfectoires, on range les multiples pièces suivant un ordre déterminé, à la tribune, où l'on apporte quelque modification nécessaire, on dispose au centre, une



Le grand Orgue.

plate-forme de 7 mètres sur 5, destinée à recevoir l'instrument, pesant plus de 5 tonnes.

Ce travail étant terminé, le 17 Juillet, on y hissait, à l'aide d'une poulie, les pièces les plus lourdes : le soufflet, d'un poids de 500 kilogrammes ; les deux sommiers en acajou ; la boîte expressive qui, vide, pèse à elle seule 500 kilogr., aux parois doubles que la sciure de bois assouplit à l'intérieur, ce qui rend très sensible les jeux de récit. Les autres pièces suivirent, chacune reprenant sa place primitive. Tout alla si bien que le 26 Juillet, l'orgue put adresser à sainte Anne les prémices de ses chants sur la terre bretonne.

Fin Septembre, il reçut une mise au point et à la rentrée, les élèves eurent la joie d'entendre les sons éclatants du grand orgue du Likès. La soufflerie à main, un peu dure, a été remplacée par une soufflerie électrique, de la force d'un cheval.

Certains amateurs seraient peut-être heureux de connaître la composition de cet instrument ?... Il comprend les jeux suivants :

Hautbois : 8. — Cornopean (trompette) : 8.

Mixture : 3 rangs.

Lieblich Gedacht (bois, très doux) : 8. — Principal : 4. — Voix Celeste : 8.

Salicional : 8. — Open Diapason : 8. — Double Diapason : 16.

Au grand orgue :

Violin Diapason : 8. — Open Diapason : 8.

Montre : 8. — Flûte Harmonique : 4. — Principal : 4. — Dulciana : 8.

Clarabella : 8. — Clarinette : 8. — Posaume : 8.

Aux pédales :

Bass-Flûte : 8.

Open Diapason : 16.

Lieblich Bourdon : 16.

Bourdon : 16.

Trémolo : 3 registres d'accouplement.

5 pédales d'appel de groupes de jeux.

Du haut du ciel, saint Barnabé, qui n'est pas un saint protestant, doit être ravi d'entendre son orgue chanter les louanges de Dieu. Nul doute que les Anciens du Likès, à leur prochaine réunion, se plairont à admirer le splendide instrument qui, de ses accords vibrants, saluera leur arrivée.

Je remercie mon Dieu de m'avoir accordé la grâce de connaître la mort comme la clef de notre véritable béatitude.

(MOZART.)

×

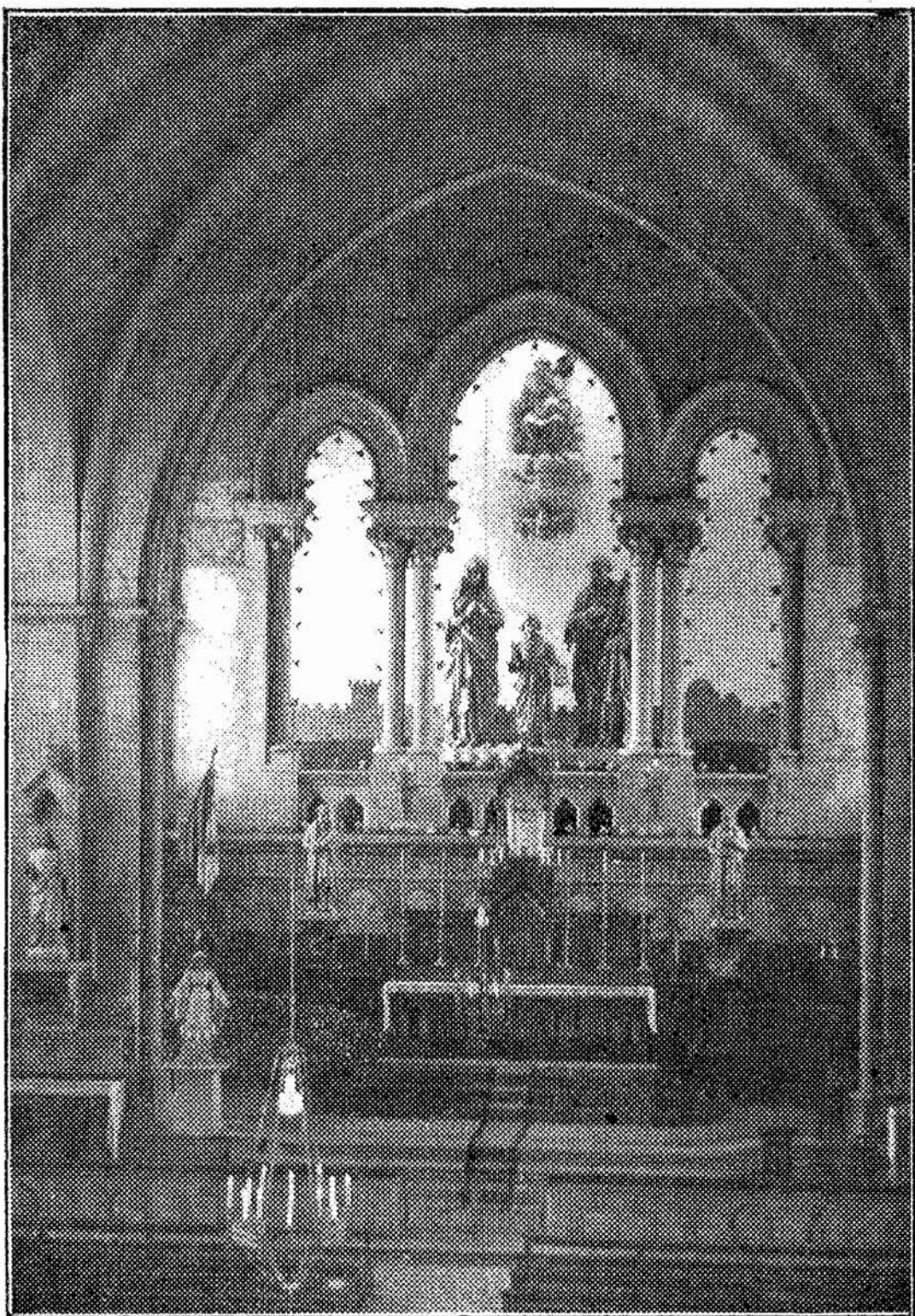
L'ignorance des choses divines est la principale cause de la dépression des cœurs, de la débilité des âmes et des maux si graves qui en sont la conséquence.

(PIE X.)

×

L'on agit moins par ce qu'on dit et par ce qu'on fait, que par ce que l'on est.

(OLLÉ-LAPRUNE.)



Le Maître-Autel de la Chapelle.

EN MARGE DU SALON DE LA T. S. F.

1^o *Une invention merveilleuse, l'orgue électronique*

Nous avons eu l'occasion, en Décembre 1929, de parler de l'invention réalisée par MM. Coupleux et Givelet, basée sur les premières réalisations de Thévenin et Martinot, utilisant, avec un appareil de T. S. F., un phénomène d'interférences pour produire des sons musicaux. Nos compatriotes avaient pu réaliser ainsi, en se servant de la lampe à trois électrodes un orgue extrêmement puissant, possédant des variations de timbre multiples grâce à l'action de filtres et d'oscillations superposées.

Et voilà qu'un perfectionnement très intéressant vient d'être apporté à cette invention par trois Frères, de l'école des Arts-et-Métiers d'Erquelines fondée dans cette ville par les anciens Frères de l'école similaire de Reims ayant quitté la France au moment de la loi de Séparation.

Nous surprenons les trois Inventeurs, les Frères Ciro, Archangel et Arétas dans les laboratoires de l'établissement, un peu étonnés que le bruit de leur découverte soit parvenue jusqu'à nous.

Quand nous disons laboratoire, il ne faut pas songer aux modestes installations de la plupart de nos écoles françaises où l'indigence des appareils a fait à maintes reprises l'objet de récriminations quelque peu justifiées. Là-bas, on peut y admirer dans plusieurs salles, spacieuses et claires, de multiples instruments de précision, où l'appareillage électrique semble de beaucoup dominer : il y a là des salles de chimie, de physique, de mécanique parfaitement organisées et nous ne pouvons nous empêcher d'en faire la remarque, ce à quoi, il nous est répondu avec un fin sourire : « Qu'il n'empêche que les professeurs se plaignent encore qu'il manque beaucoup de choses. »

×

Mais nous sommes venus pour voir une invention : l'orgue électronique, œuvre du Frère Ciro, aidé dans ses recherches par les Frères Archangel et Arétas, les uns et les autres s'épaulant de leurs connaissances particulières, soit en chimie, soit en physique, soit en mécanique, soit en électricité.

Le profane que nous sommes ne cherchera pas naturellement à expliquer dans le détail l'invention qu'il a sous les yeux.

Sur une table, au milieu d'un amoncellement de piles et d'accus, de lampes, d'ampèremètres, de voltmètres, de rhéostats, une seule chose nous frappe surtout : un petit clavier, réduction de celui d'un piano, avec, devant, 6 lampes, sur les côtés des rhéostats et des condensateurs, sur le sol un bon haut-parleur électro-dynamique.

L'inventeur pianote quelque peu sur son clavier et aussitôt la vaste salle s'emplit du son des orgues, sans qu'il soit besoin de tuyaux nombreux aux dimensions multiples. Seul, le haut-parleur suffit à la besogne.

« L'orgue de M. Coupleux offrait déjà comme avantage immense, la réduction de l'encombrement par suite de la disparition complète de tous les tuyaux ; son orgue radio-polyphonique réduisait sensiblement le prix de revient, son montage était rapide ; il permettait de produire

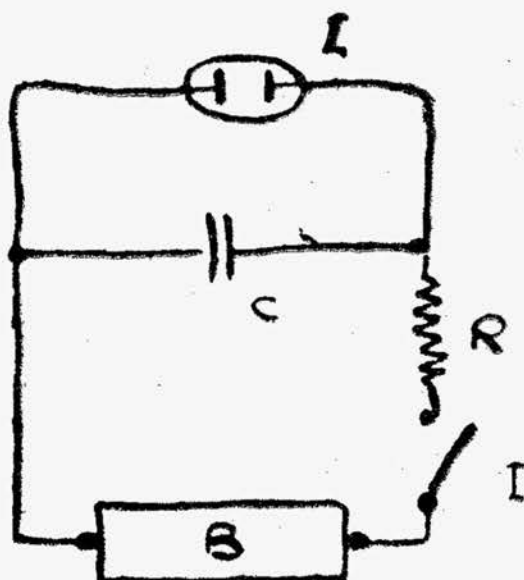
le son à l'endroit de la salle, le plus approprié par suite de la facilité de déplacement du haut-parleur ; il permettait également de construire des orgues pour tous les pays, y compris les pays chauds et humides où infestés d'insectes rongeurs. Mais il utilisait des lampes triodes, coûteuses et délicates, et il lui fallait pour le chauffage du filament une dépense d'énergie non négligeable.

» Nous avons appliqué un autre principe, plus simple, pour produire les oscillations de fréquences audibles. On sait que la lampe au néon ne s'allume que lorsque la tension à ses bornes a atteint une certaine valeur critique, mais la lampe une fois amorcée, la tension peut baisser à une valeur notablement inférieure à la tension critique avant que la lampe ne s'éteigne. »

×

Voyons maintenant le principe de l'appareil :

Une lampe au néon ordinaire L est branchée sur une source de courant continu B par l'intermédiaire d'une résistance R. Entre les bornes de la lampe se trouve branché un condensateur C.



Accumulateur à l'iode.

Lorsque l'interrupteur I est fermé, le condensateur se charge d'abord puis se décharge brusquement à travers la lampe, ensuite nouvelles charges et décharges à une allure réglable à volonté.

On peut obtenir ainsi dans le circuit lampe-condensateur un courant de décharge de fréquence musicale et même des fréquences plus basses ou plus élevées.

Ce courant influence un amplificateur ordinaire sur lequel se trouve branché un haut-parleur de T. S. F.

On obtient ainsi tous les sons depuis les plus graves jusqu'aux plus élevés et tel volume que l'on désire — au point le plus approprié — en plusieurs endroits à la fois, même assez éloignés.

Aux avantages que nous avons signalés plus haut viennent donc s'en ajouter d'autres très intéressants : extrême simplicité de fonctionnement par nouveaux débouchés puisque l'on pourra faire chez soi de la musique d'orgue sans appareils encombrants et coûteux. Beaucoup d'amateurs possèdent déjà le haut-parleur et l'amplificateur. Il ne reste plus qu'à y adopter l'orgue électronique proprement dit, bien simplifié comme on vient de le voir.

Ce perfectionnement heureux intéressera certainement tous ceux qui s'occupent de T. S. F. Ajoutons que nous allons avoir l'occasion ces jours-ci de parler d'une autre invention se rapportant également à la T. S. F. et qui va certainement permettre de démocratiser davantage encore cette science nouvelle puisqu'elle mettra à la disposition du public le courant continu à peu de frais et dans des conditions pratiques inconnues à ce jour.

×

2^o *L'accumulateur à l'iode*

**Une invention qui aura une répercussion considérable
sur l'industrie radio-électrique**

L'invention dont nous allons entretenir nos lecteurs aura, à notre humble avis, une portée beaucoup plus considérable sur l'évolution et le développement de l'industrie radio-électrique, que celle de l'orgue électronique, signalées ces jours-ci. Il s'agit d'un nouvel accumulateur, mais tellement simple et tellement pratique qu'il va être à la portée de toutes les bourses, et n'offrira plus les mêmes inconvénients que ceux actuellement en usage au point de vue de l'encombrement, du poids, et surtout de l'entretien.

Nos inventeurs sont les mêmes Frères Ciro, Archangel et Arétas, que nous avons rencontrés l'autre jour dans leur laboratoire de l'école des Arts et Métiers d'Erquelinnes.

L'accumulateur au plomb utilisé actuellement est lourd, et par conséquent peu maniable. Il offre surtout l'inconvénient avec son électrolyte à base d'acide sulfurique de brûler ou abîmer tout ce qui, en cas de renversement ou de heurt, peut se trouver en contact direct avec lui. D'autre part, en raison du dégagement gazeux qui se produit au moment des réactions provoquées par la charge de l'accu, le vase qui sert de support ne peut être totalement fermé. Il y a de plus des sulfatations intempestives qui détériorent l'appareil et obligent son propriétaire à le nettoyer, à remplacer l'électrolyte, à s'assurer que son niveau est toujours supérieur à celui des plaques de plomb, etc.

L'accumulateur au plomb, avec ses réactions successives, se déforme, se détériore ; il ne peut être déchargé au-dessous d'un voltage déterminé et exige des soins spéciaux en cas d'inaction prolongée. Les courts-circuits l'abîment. Enfin, il est coûteux, car sa construction exige des soins particuliers, non seulement au point de vue de sa fabrication, mais aussi du côté de sa mise en état normal de charge : l'accu doit être « formé ».

×

Les nombreux inconvénients de l'accumulateur au plomb (à côté d'avantages sérieux, car il en a), ont amené beaucoup de sans-filistes à porter leurs préférences sur l'alimentation directe sur le secteur et on a vu, ces jours-ci, au Salon de la T. S. F., aux Ambassadeurs à Lille, le poste secteur l'emporter et de loin, sur l'ancien poste alimenté par l'accumulateur.

L'invention qui nous occupe aujourd'hui va peut-être bouleverser une fois encore la technique radio-électrique. Sans doute le poste secteur avec les perfectionnements qui y ont été apportés restera toujours le poste idéal, parce qu'extrêmement commode et pratique, mais il n'est pas encore à la portée de toutes les bourses, de ceux surtout qui s'en

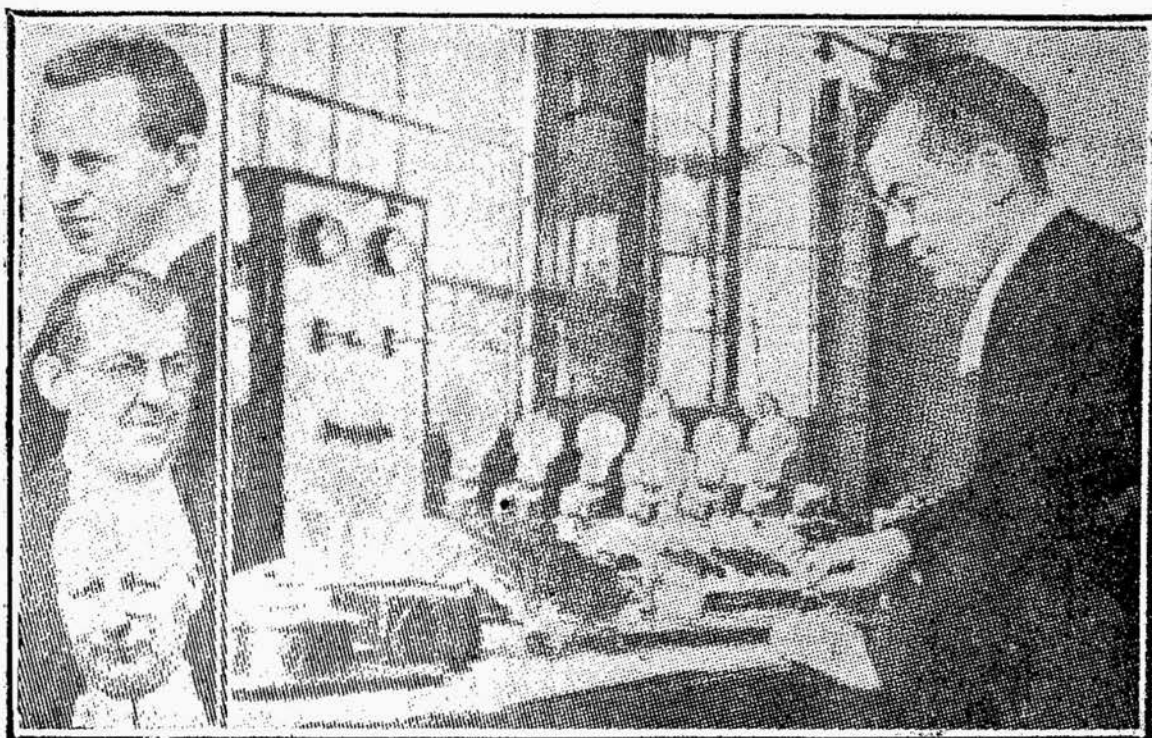
tiennent toujours à la galène parce que le problème de l'alimentation et des lampes à chauffage indirect reste au-dessus de leurs moyens.

Mais le Frère Ciro, aidé de ses deux amis, vient de mettre totalement au point un accumulateur qui n'a aucun des défauts que nous avons indiqués plus haut.

Son électrode positif est le charbon de cornue, son électrode négatif est le zinc, l'électrolyte est de l'iodure de zinc à 40° Beaumé, avec comme support, un papier filtre ou une matière inerte absorbante. Au moment de la charge, l'iodure de zinc se décompose ; l'iode va sur le charbon, le zinc, sur la lame de zinc ; à la décharge, l'iodure se recompose par une nouvelle réaction et jamais il n'y a de dégagement gazeux.

×

La fabrication est donc extrêmement simple : une plaque de charbon, entourée d'un papier filtre imprégné d'iodure de zinc, entouré à son tour



Orgue électronique.

d'une feuille de zinc électrolytique et, enfin, pour maintenir le tout, une feuille de cellulo ; l'élément est terminé. On peut additionner à volonté autant d'éléments que l'on désire en les plaçant côte à côte dans une boîte en bois ou en carton, et lorsqu'on a la capacité recherchée, on coule dessus un peu de brai pour éviter l'évaporation de l'iodure.

Notre accu prend ainsi la forme d'une pile sèche, qui peut être une pile comme une lampe de poche, ou une pile de 80 volts ou de 120 volts ou davantage, comme on en rencontre dans le commerce, mais bien moins volumineuse. On peut d'ailleurs faire varier la forme et la capacité de l'accumulateur à l'infini ; nous en avons vu un de 400 volts qui pouvait tenir dans un cube de 20 centimètres de côté.

×

L'accu à l'iode peut donc être hermétiquement fermé et s'il se produit une évaporation quelconque de l'électrolyte, il n'y a pas à s'en préoccuper, puisque l'iodure est hygrométrique. Il n'y a pas de sulfata-

tion, de sels grimpants, de chute de substance active ; pas de danger de courts-circuits intérieurs ; le courant de charge peut être très intense, d'où rapidité de l'opération ; la décharge peut être complétée sans le moindre inconvénient, et rester longtemps en l'état, sans détérioration aucune ; il n'y a pas de dégagement de gaz acide, et c'est parfait au point de vue de l'hygiène ; pas d'oxydation des bornes, pas d'usure du zinc et, par conséquent, durée illimitée de l'appareil.

Au moment de la charge, on peut dépasser la capacité de l'appareil sans le détériorer ; enfin, les courbes de charge et de décharge sont très proches et les variations de voltage très faibles. La construction est aisée ; les accus peuvent prendre toutes les formes désirables ; ils sont propres et peuvent être mis dans n'importe quelle position. C'est, en résumé, un pile sèche rechargeable.

Ainsi, grâce à cette nouvelle invention, le sans-filiste pourra à bon compte et sans ennuis ultérieurs, alimenter un poste à lampes. La galène va passer un bien mauvais quart d'heure !

D'autre part, le poste-valise verra ses dimensions diminuer dans une forte proportion. Nous avons parlé l'autre jour, à l'occasion de l'inauguration du Salon, de l'évolution constante de l'industrie radio-électrique ; il se peut que l'invention nouvelle vienne apporter un singulier appoint à son développement.

Souhaitons que, pour l'an prochain, à la même époque, le Salon de la T. S. F. mette ces nouveaux appareils à la disposition de ses visiteurs.

Paul LALLEMANT.

(Extrait du journal « Grand Echo du Nord de la France ».)

Le Gérant : H. QUERSY.

TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DES AUTOMOBILES	
SERVICE DE STATION MARCHAL	
Réparations Dynastarts Dynamos, Démarreurs, Magnétos	Réparations, Charges, Entretien tous Types Accumulateurs
Pierre POËNOT	
ROUTE DE L'ABATTOIR	
EN KERFEUNTEUN (PRÈS QUIMPER)	
Réaimantation de Magnétos de tous Types	Ban d'Essai Magnétos et d'Induits
TÉLÉPH. 4-98	
Dépôt des Accumulateurs « DININ »	

Quimper, Imp. Cornouaillaise.

COUPONS

**ACHAT & VENTE
DE TITRES**

PLACEMENTS

RENSEIGNEMENTS

GRATUITS

— sur —

TITRES

FAITES TOUTES

VOS

OPÉRATIONS

à la

Société Générale

Société Anonyme, Capital : 625 Millions — Réserves : 380 Millions

— Agence —

QUIMPER

BUREAUX PERMANENTS

CHATEAULIN

CONCARNEAU

DOUARNENEZ

PONT-L'ABBÉ

BUREAUX PÉRIODIQUES

ouverts à

AUDIERNE, le 3^e Samedi

CAMARET, le Mercredi

CROZON, le Mardi —

PONT-CROIX, le Jeudi

ROSPORDEN, le Jeudi

• HOTEL •
DU
CHEVAL NOIR

GARAGES ET BOX
EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ

C. GUÉGUEN

TÉLÉPHONE N° 2-98
R. C. N° 1.303, QUIMPER

11 - AVENUE DE LA GARE - 11

• QUIMPER •
(FINISTÈRE)